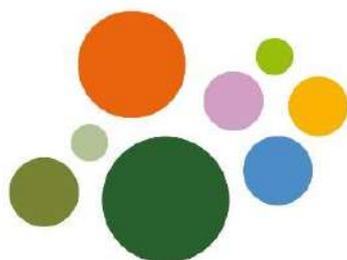


RAPPORT D'ACTIVITE

2021

Poher
communauté



Poc'hêr
kumuniezh

Sommaire

✦ Préambule.....	4
✦ Le territoire.....	5
✦ <u>Les compétences</u>	6
✦ <u>Le développement économique</u>	10
✦ <u>Tourisme</u>	23
✦ <u>Centre d'interprétation virtuel de Vorgium</u>	34
✦ <u>Enfance, Jeunesse et Sports</u>	42
✦ <u>Mobilité</u>	63
✦ <u>Habitat</u>	70
✦ <u>L'aménagement</u>	76
✦ <u>L'école de musique du Poher</u>	81
✦ <u>L'action sociale</u>	102
✦ <u>Résidence autonomie La Salette</u>	104
✦ <u>L'accueil des gens du voyage</u>	111
✦ <u>Logement temporaire et d'urgence</u>	113
✦ <u>La Gestion des Milieux Aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)</u>	114
✦ <u>Le projet de transfert de compétences Eau et Assainissement</u>	115
✦ <u>Informatique et téléphonie</u>	116
✦ <u>Service espaces verts</u>	120
✦ <u>Maison de Service Au Public</u>	123
✦ <u>Maison pluridisciplinaire de santé</u>	126

ANNEXES

- ✦ Financières
- ✦ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- ✦ Rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Préambule

Article L.5211.39 du Code des Collectivités territoriales (loi du 12 juillet 1999-article 40)

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

L'installation du nouveau conseil communautaire a eu lieu le 11 juillet 2020.

Le Conseil communautaire

Composé de 33 membres titulaires, il s'est réuni 7 fois en 2021.

Le Bureau communautaire

Composé de 17 membres, Il s'est réuni 15 fois (dont 1 bureau dématérialisé) en 2021 pour traiter de façon collégiale les points inscrits à l'ordre du jour.

Les commissions

Au nombre de 6, elles sont réunies régulièrement pour traiter les questions qui relèvent de leurs champs de réflexion.

Le territoire

Au cœur de la Bretagne - 11 communes, sur 2 départements (29 et 22)

16 186 population totale en vigueur au 1er janvier 2021

15 394 population municipale en vigueur au 1er janvier 2021

- 30 120 ha de superficie
- 2 millions d'habitants à moins d'une heure de route

Population totale
en vigueur au 01/01/2021

Carhaix	7776
Cléden-Poher	1169
Plounevezel	1227
Poullaouen	1522
Kergloff	894
Le Moustoir	682
Motreff	716
Saint-Hernin	774
Plévin	766
Treffrin	555
Tréogan	105



Les compétences

COMPETENCES

La Communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences énoncées aux articles 5, 6, 7 et 8 tels qu'approuvés par l'arrêté inter préfectoral du 10 juin 2021, à savoir :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1°) - Aménagement de l'espace communautaire.

- A - Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) et schéma de secteur ;
- B - Aménagement rural ;
- C - Mise en place et gestion d'un Système d'Informations Géographiques communautaire,
- D - Communications électroniques : La création, l'établissement, et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques et toutes les opérations nécessaires pour y parvenir ainsi que la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée, hors compétence du Département ou de la Région en matière de communications électroniques.

2°) - Développement économique.

A - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, commerciale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

Étant entendu que la définition retenue des zones d'activités est la suivante « Concentration ou regroupement d'activités économiques sur un périmètre donné et correspondant à une opération d'aménagement ». Par conséquent, sont notamment exclus les sites isolés, les secteurs qui n'ont pas donné lieu à une opération d'aménagement (ZAC, permis d'aménager...), les secteurs intégrés au tissu urbain et ne bénéficiant pas d'équipement public propre à leur desserte (voiries, réseaux, espaces verts...).

B - La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- L'aide au maintien des commerces ou services de proximité selon les critères suivants :
 - Le champ d'intervention est limité aux communes de moins de 2000 habitants qui ont un tissu commercial fragile ou inexistant
 - Le commerce ou le service devra répondre à des besoins de 1ère nécessité qui ne sont pas satisfaits ou ne le seraient plus dans un avenir proche.
 - L'investissement servira à favoriser une initiative privée défaillante et ce, sans induire de distorsion majeure de concurrence
 - Le projet doit être apprécié dans des conditions viables pour le futur exploitant et dans un contexte d'évolution des besoins de la population.
- L'élaboration d'un schéma de développement commercial

C – Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17

D – Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

3°) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (depuis le 1/01/2017)

4°) Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

5°) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (depuis le 1^{er} janvier 2018)

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

1°) Protection et mise en valeur de l'environnement

A- Élaboration d'un plan communautaire d'environnement visant à :

- dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'environnement.
- définir des objectifs et des priorités.
- mettre en place un programme d'actions pour la protection, l'amélioration, l'initiation, l'interprétation de l'environnement et du cadre de vie.
- proposer des conditions de réalisation des actions, des sources de financement et le niveau de décision.
- assurer l'animation de l'élaboration du plan d'environnement et son suivi.

B- Des actions, soutien financier aux opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la mise en œuvre d'actions de développement durable.

2°) Politique du logement et du cadre de vie

A- Élaboration, suivi, mise en œuvre, animation, adaptation et évaluation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)

La communauté interviendra sur les actions définies dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

B- Le logement social collectif

La compétence s'articulera autour de 2 populations : personnes âgées et jeunes travailleurs dans le cadre du Foyer Logement Personnes Âgées de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix ou de toute structure susceptible à l'avenir de s'y substituer et du Foyer de Jeunes Travailleurs de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix.

C- Le logement social individuel

La compétence communautaire se limitera au rôle de coordinateur, notamment pour la présentation des projets dans le cadre du P.L.H. ainsi qu'à l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs des lors que le P.L.H. sera exécutoire.

D- Le logement social temporaire et d'urgence de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix

E- Le financement des partenaires associatifs en matière de logement

La Communauté se substituera aux communes dans le financement de ses partenaires associatifs intervenant sur le territoire communautaire

3°) Création, aménagement et entretien de la voirie

Les missions en matière de voirie sont :

La création, l'aménagement et la gestion des voiries internes aux zones d'activités et leurs dépendances

4°) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Les équipements d'intérêt communautaires sont :

- *La piscine*
- *Le vélodrome*
- *Palais des Sports*

5°) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6° « Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ».

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

1°) Réalisation d'une étude approfondie quant à l'harmonisation intercommunale de l'utilisation et de la réalisation d'équipements sportifs et culturels intercommunaux.

2°) Soutien aux activités hippiques d'intérêt communautaire participant à l'attractivité et l'animation du territoire sous forme d'une participation financière aux travaux d'investissement réalisés sur les équipements hippiques dudit territoire.

3°) Enfance - Jeunesse

Sont d'intérêt communautaire :

- La gestion de la Maison de l'Enfance et de la Famille
- L'accueil collectif des jeunes enfants 0-3 ans
- L'accueil et l'animation en faveur des publics 3-17ans : accueils collectifs de mineur
- La gestion et l'animation du point information jeunesse
- La gestion et l'animation du Relais Assistantes Maternelles
- La gestion et l'animation de la ludothèque
- La gestion et l'animation du lieu d'accueil Enfants - Parents
- Les bourses aux voyages pour les jeunes

4°) Développement de l'enseignement musical dans le cadre de l'école de musique communautaire et d'une mise en réseau au niveau intercommunautaire

5°) Versement de la contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours

6°) Gestion et animation des espaces publics numériques, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication.

7°) Autorité organisatrice de la mobilité

Sur son ressort territorial, Poher communauté en application du II de l'article L.1231-1-1, ainsi que la région lorsqu'elle intervient dans ce ressort en application du II du même article L.1231-1, est compétente pour :

- Organiser des services réguliers de transport public de personnes ;
- Organiser des services à la demande de transport public de personnes ;
- Organiser des services de transport scolaire définis aux articles L. 3111-7 à L. 3111-10, dans les cas prévus au quatrième alinéa de l'article L. 3111-7 et à l'article L. 3111-8 ;
- Organiser des services relatifs aux mobilités actives définies à l'article L. 1271-1 ou contribuer au développement de ces mobilités ;
- Organiser des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer au développement de ces usages ;
- Organiser des services de mobilité solidaire, contribuer au développement de tels services ou verser des aides individuelles à la mobilité, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Poher Communauté peut également :

- Offrir un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité destiné aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale ainsi qu'à celles en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite ;
- Mettre en place un service de conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants ;
- Organiser ou contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, en cas d'inexistence, d'insuffisance ou d'inadaptation de l'offre privée, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement.

Poher communauté assure la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique de mobilité, et associe à l'organisation des mobilités l'ensemble des acteurs concernés.

Poher communauté contribue aux objectifs de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et l'étalement urbain.

8°) Réalisation d'une étude quant à la création d'une épicerie sociale

9°) Mener toutes réflexions et études jugées utiles pour permettre l'éventuelle prise en compte de nouvelles compétences

10°) Etude, portage et gestion de projets touristiques dont le centre de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix Vorgium

11°) Création, entretien et signalétique des chemins de randonnées d'intérêt communautaire

12°) Patrimoine : Valorisation et signalétique du patrimoine d'intérêt communautaire et notamment du patrimoine archéologique du territoire

13°) Réalisation d'équipements d'hébergements touristiques à vocation collective d'intérêt communautaire

14°) Service Public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)

Création et gestion d'un Service Public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC) et assurer l'animation d'opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif défaillantes.

15°) Création, entretien et gestion d'une maison de santé communautaire

ASSISTANCE ET PRESTATIONS AUX COMMUNES

- Accompagnement à la conception et à la réalisation d'un aménagement ou d'un équipement pour le compte des communes qui le demanderont.

Cette assistance fera l'objet d'un contrat qui précisera les modalités techniques et financières de l'intervention et ce dans le cadre du respect des règles en matière de marchés publics.

- La maîtrise d'ouvrage, par substitution aux communes membres, pour le lancement d'appels d'offres ou l'achat groupé de fournitures.
- La coordination et l'organisation pour le compte des communes qui le demanderont de l'accueil périscolaire dans le cadre des TAP

NB : Une procédure de modification des statuts a été initié en 2021 en vue de permettre à Poher communauté de prendre la compétence Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM)

Le développement économique

Chiffres clés 2021

1826 établissements dont :

- 485 dans le domaine agricole
- 270 établissements commerciaux,
- 156 en construction
- 99 établissements industriels

▶ Effectif 2021 estimé des établissements de Poher communauté de 5227 emplois

▶ 18 parcs d'activités :

- 194 ha.
- Taux de remplissage de 87%
- Taux de commercialisation moyen de 4,2ha sur ces 10 dernières années et 1,8ha par an ces 3 dernières années
- Taux d'usage de 71% (rapport entre la surface bâtie et non bâtie utilisée et la surface d'espaces verts ou disponibles)

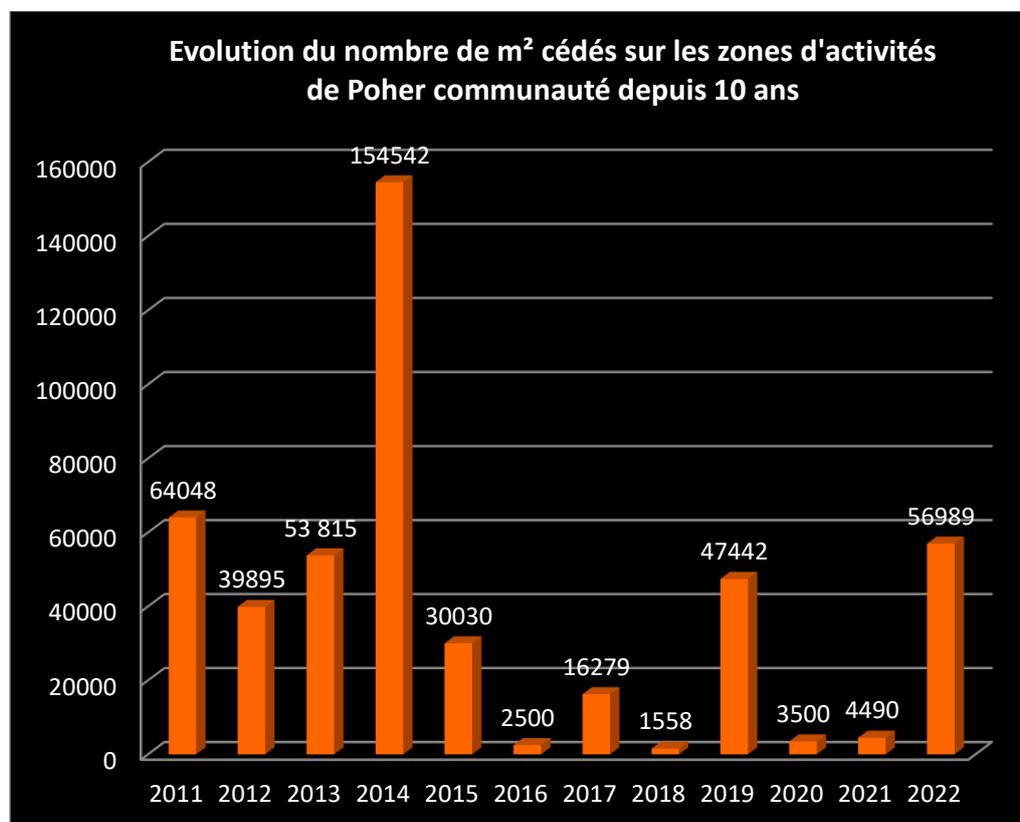
▶ 7 commerces de proximité communautaires

▶ 152 créations d'établissement en 2021 contre 91 en 2020 (121 en 2019) et 83 disparitions en 2021 contre 89 en 2020

En 2021, 119 porteurs de projets ont sollicité Poher communauté contre 65 en 2020 (113 en 2019), majoritairement pour des projets de création (69) ou de développement (40). La part des projets de création a été plus importante en 2021.

Les parcs d'activités

Poher communauté compte 18 parcs d'activités pour une surface totale de 194 ha. Le taux de remplissage est de 87%. Le taux de commercialisation moyen est de 4.2 ha sur ces 10 dernières années et 1,8ha ces 3 dernières années.



En 2021, 4490m² ont été cédés sur le Parc d'activités de Kervoasdoué à Carhaix par la Commune pour les besoins de l'entreprise AEB, entreprise de bâtiment qui conforte son activité sur la commune.

Plusieurs programmes de développement des capacités d'accueil sont en cours :

- ▶ Le parc d'activités de **Kervoasdoué-Ouest** (Commercialisation tranche 1 et 2 en cours),
- ▶ Le parc d'activités de **Kergorvo 1** (Fin de commercialisation prévue en 2022 – Concession d'aménagement avec la SAFI) et de **Kergorvo 2** (ZAC créée en 2015 – Arrêté de déclaration d'utilité publique juillet 2016– Dossier de réalisation validée en juin 2016 – concession d'aménagement avec la SAFI), avec notamment les projets de développement du pôle laitier SODIAAL/NUTRIBABIG/ EUROSERUM/ SYNUTRA et l'installation de la plate-forme Mondial Relay.
- ▶ L'extension et la requalification du parc d'activités de **Kerhervé** dont la voirie et les réseaux divers ont été entièrement réhabilités en 2017 permettant de répondre aux attentes des entreprises de la zone et d'en développer l'attractivité. Un permis d'aménager pour une première tranche de viabilisation a été obtenu en novembre 2020. Les travaux de la 1^{ère} tranche ont démarré 2021 et s'achèveront en 2022. L'ensemble des lots est aujourd'hui pré- commercialisés.

- ▶ Le parc d'activités de la **Métairie-Neuve** (Procédure réglementaire en cours – PLU approuvé en 2019, acquisition). Ce nouveau parc d'activités est à vocation industrielle/logistique mais également événementielle. L'étude d'impact agricole a été réalisée sur 2021/ 2022 et sera déposée pour avis de la CDPNAF en 2022.



**Parc d'activités de
Kerhervé – Cléden-Poher**



**Futur Parc d'activités de
La Métairie Neuve–
Carhaix**



En 2022, la prévision de cession est de 57 000m² dont :

- 22500 m² à SB2F (Mondial Relay) sur le parc d'activités de Kergorvo 1 à Carhaix
- 8000m² environ à Lahaye Global Logistique, 7000m² environ à Rest Construction Métalliques et 5000m² à l'entreprise CKB.

Des opérations permettant d'améliorer le niveau de service et donc la qualité des parcs d'activités sont également menées avec notamment :

- La signalétique des zones d'activités avec la mise en place de totems d'entrée de zones sur l'ensemble des zones d'activités de Poher communauté, de plaques entreprises et de signalétiques directionnelles.



- Le développement du covoiturage
- Boucle énergétique d'autoconsommation collective à l'échelle des zones d'activités

L'immobilier d'entreprises

Pour les entreprises qui démarrent une activité, la **Pépinière d'entreprises** dispose de 3 ateliers et 8 bureaux qui accueillent actuellement les entreprises suivantes :

Au sein des ateliers

- ▶ ANSAMBLE : Elaboration et préparation de repas à domicile
- ▶ Poher Métal : Métallerie, meubles sur mesures
- ▶ MB Transports : Messagerie

Au sein des bureaux

- ▶ Valérie Larose Psychanalyste
- ▶ AstrePower Sécurité : Entreprise de sécurité

En 2021, la salle de réunion, le hall d'accueil ainsi que des bureaux ont été mis à disposition du centre de vaccination.

Depuis son démarrage, la pépinière d'entreprises a accueilli plus de 60 locataires.

Depuis 2014, la pépinière accueille également un télécentre. Ce dernier permet d'offrir un espace de travail flexible disposant de services mutualisés (salle de réunion, photocopieuse...) dans un environnement agréable et adapté à la pratique du télétravail. En 2021, le télécentre a accueilli 5 utilisateurs sur 65 ½ journées (25 1/2 journées en 2020).



La pépinière des entreprises

Le télécentre de la pépinière des entreprises



Poher communauté tient également à jour une bourse des locaux disponibles sur le territoire qui permet de proposer des solutions immobilières privées aux porteurs de projets.

DS SMITH PACKAGING, cartonnerie, occupe 5000m² de bâtiment à vocation logistique sur le parc d'activités de Kervoasdoué à Carhaix dans le cadre d'un crédit-bail avec Poher communauté.

Le bâtiment relais du Parc d'activités de La Villeneuve a été cédé en 2021 à la SAS Cloarec. AUBADE et CARGLASS (Construction d'un nouveau bâtiment) s'y sont d'ores et déjà installés. Cette opération a permis d'améliorer la densité sur cette parcelle et plus globalement à l'échelle de la zone d'activités.

**Bâtiment Relais parc
d'activités de la Villeneuve -
Carhaix**



7 opérations de maintien des commerces de proximité ont été menées sur les communes rurales pour maintenir la vitalité commerciale des centre-bourgs et offrir à la population un service de proximité :

- L'alimentation de Kergloff reprise par Caroline LE BAIL en 2014. Cette dernière a libéré le logement fin 2021.
- L'épicerie de Poullaouen exploitée par Stéphanie GUILLOUX depuis 2015,
- La boucherie de Poullaouen a été reprise par Ronan Le Creff début 2022.
- La boulangerie-pâtisserie-alimentation de Cléden-Poher exploitées par Gwénaelle LECUYER depuis octobre 2019,

- Le bar alimentation du Moustoir exploité par Sandrine PLUCHARD depuis 2019,
- Le bar-alimentation de Plounévél, le Kribi, exploité par Mickaël Quillec depuis octobre 2015
- Le Bar- Restaurant – Epicerie Le Tachenn à Treffrin repris en 2021 par Deborah et Yvan Geffroy



**Bar Restaurant Epicerie
« Le Tachenn » à Treffrin**

La commune de Plévin a vu son bar-restaurant fermé en 2019.

En 2021, Poher communauté a décidé d'acquérir et de réhabiliter ce commerce situé en plein cœur du bourg.

A ce stade du projet, les activités de bar et de restauration sont envisagées. D'autres services annexes pourraient se développer en fonction des besoins et potentiels identifiés.

Les demandes de financement, les études de maîtrise d'œuvre et le démarrage des travaux seront engagés en 2022.

La promotion économique

En matière de promotion, Poher communauté dispose d'une plaquette mettant en exergue les atouts du territoire et deux documents spécifiques pour les filières agro-alimentaire (disponible en anglais et chinois) et logistique (disponible en anglais). Un film de promotion du territoire a également été réalisé. Ces outils permettent de prospecter de nouvelles entreprises mais également de présenter globalement l'offre de services aux entreprises sollicitant Poher communauté.

卡莱 您的创业之地

120 公顷创业园区

- 靠近运输道路
- 靠近废水处理中心
- 土地价格优惠

19个具有竞争力的创业园区

资源丰富的有利环境

- 设备优良 储备丰富的可饮用水
- 强大的农产品生产和工业化劳动力资源
- 44个专为年轻工作者提供的特设住房

完善的工业服务

- 交通4种派：T50, 冷冻运输, EFP, 冷链库存, CFTA 公路铁路货运
- 产品包装：DS Smith packaging, Aprobola
- 设备维护：MGB
- 工业清洁：Poher Proprate
- 职业介绍：Adecco, Manpower, Randstad
- 企业家联盟：Trikoal

他们选择了卡莱：

中国婴幼儿奶粉专家-圣元集团
动物饲料-3A Voiesilles du Poher
冷冻食品-6AS Dujardin
幼仔家禽-Save!
生鲜熟食-Société Youineu

个人化的项目支持

Poher communauté
动员所有部门全程陪伴您的项目进程：

- 信息咨询
- 寻找场地
- 基金资金

entreprendre, investir, développer

Carhaix & le Poher

Une situation idéale pour optimiser vos flux

au cœur de vos marchés et zones d'approvisionnement

au cœur de la BRETAGNE

Poher communauté Poc'hêr kumuniozh

Food processing

A strong economic sector

Carhaix & the Poher :
Close to producers at the heart of a region with advanced food processing know-how

At the heart of the main food processing region in France

Britany

- 6 % of regional employment in the agricultural sector (73,000 people)
- National leader in animal production
- National leader in vegetable production
- 5,6% of regional employment in the food processing sector (68,000 people)
- Food processing industry turnover : 17 billion euros

West central Brittany (CCB)

- 6,7 % of employment in the agricultural sector
- The leading area in Brittany for organic farming
- The leading poultry area in France
- 12 % of employment in the food processing industry

At crossroads of the Breton market

● In Carhaix, you are :
- close to your suppliers
- competitive access to a wide range of raw materials
- close to your clients (2 million people within an hour's drive)

● A regional network of efficient transport infrastructure gives you easy access to the whole Brittany

● A developed transport and logistics sector for your national point to point deliveries

Choosing Carhaix & the Poher means optimizing your supply chain and benefiting from expertise and services specific to the food processing sector

A Carhaix Au cœur de la Bretagne un nouveau parc d'activités à vocation logistique

Transport
Distribution
Centralité
Optimisation des flux
Production
Industrie
Logistique
e-commerce

Contact :
Poher communauté
Service développement économique
02 98 89 48 00 - wocomme@poher.bzh

Ils ont choisi Carhaix

SYNUTRA
Un des leaders de la nutrition infantile en Chine
Investissement de 160 millions d'euros pour construire l'une des plus grandes usines d'Europe de production de poudre de lait infantile

OCP Répartition
Répartiteur pharmaceutique
17.000 pharmacies bretonnes livrées 2 fois/jours 2 h
A l'ouest d'une ligne Plouzeau - Vannes

Transports Lahaye
50 liaisons routières et
rail-route quotidiennes
160 courriers régionaux

DPD
Messagerie
2 500 tournées de livraison
200 véhicules de traction et plus 900 caisses mobiles
20 000 clients

T.S.O.
Transporteur frigorifique, acteur majeur de la messagerie de produits surgelés et frais dans le Grand-Ouest de la France.
3 plates-formes de transit : Cité des Poher (29) (siège social) et
Lorfeaux (33)

Carhaix, c'est aussi :

Le Festival des Vieilles Charrues
1^{er} festival de musique européen
250 000 festivaliers

West Web Festival
Universités d'été des startups européennes
Bibliothèque, Vente privée, Facebook, Dozer

Les Trophées des entreprises :

Les 13^{ème} Trophées des entreprises ont récompensé 7 créateurs-repreneurs d'entreprises sur l'année 2021.

Politique locale du commerce

Le schéma de développement commercial

Le conseil communautaire a validé début 2018 le schéma de développement commercial. L'objectif de ce document est de se doter d'une stratégie et d'outils pour construire le développement commercial du territoire communautaire. Il doit ensuite être traduit dans les PLU.

Le Schéma de développement commercial a vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire communautaire de Poher Communauté.

L'objectif général du Schéma de Développement commercial de Poher Communauté est de préserver les centralités (centres-villes ou centres-bourgs) du territoire en y orientant de manière prioritaire le maintien et le développement (création, extension, rénovation...) des activités commerciales, ainsi que de tout autre service public ou médical par exemple, générateur de flux bénéfiques pour le commerce. Il fixe des orientations en matière de localisation préférentielle du commerce, d'attractivité des espaces commerciaux, d'évolution des espaces non commerciaux, d'identité urbaine, architecturale et commerciale.

Le recrutement d'un manager du commerce

Un manager de commerce est en poste depuis juillet 2021. Ses missions sont les suivantes :

- Être en lien permanent avec les commerçants présents sur le territoire afin de connaître leurs besoins et perspectives de développement.
- Procéder au diagnostic des commerces pour permettre la proposition d'un plan d'actions visant à améliorer, moderniser et développer l'offre commerciale, à accompagner la digitalisation des commerces, à rénover, moderniser les commerces
- Développer d'actions d'animation et de promotion auprès des commerçants, notamment en matière de digitalisation du commerce.
- Créer et mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion autour d'une destination marchande des centres-villes/centres bourgs
- Rechercher des investisseurs et des enseignes dans le cadre notamment des boutiques à l'essai
- Accompagner, conseiller et former le monde commerçant et artisan en matière de numérique/ digitalisation
- Mettre en place des outils de fidélisation des consommateurs et de nouveaux services : boutique de services, livraisons à domicile, cartes de fidélité....
- Faciliter et entretenir le travail partenarial : CCI, CMA, association de commerçants, communes, office de tourisme...
- Participer aux différents projets pouvant avoir un impact sur la problématique commerciale

Ce poste est financé à hauteur de 20.000 € par an pendant 2 ans par la Banque des territoires dans le cadre du plan de relance

Convention de partenariat Région/Poher communauté

Suite aux modifications législatives (MAPTAM et NOTRe), la Région Bretagne a souhaité co-construire un partenariat économique renforcé avec chacun des E.P.C.I. bretons. En octobre 2017, Poher communauté a signé une convention de partenariat économique avec la Région Bretagne.

Cette convention se décline en trois volets :

- La stratégie économique de la Région et de Poher communauté
- Les dispositifs d'aides aux entreprises (hors immobiliers et fonciers qui relèvent exclusivement des E.P.C.I.),
- La mise en place d'un "service public d'accompagnement des entreprises".

En partenariat avec la Région Bretagne, les chambres consulaires et le Technopôle Brest Iroise, le service public de l'accompagnement des entreprises s'est mis en place en 2018 et s'est poursuivi sur 2021. L'objectif est de rendre plus cohérent et efficace le service rendu aux entreprises via une meilleure articulation des réseaux d'accompagnement.

En novembre 2021, le conseil communautaire a prorogé de 18 mois cette convention de partenariat. En 2022, la Région Bretagne engagera un travail partenarial avec les E.P.C.I. bretons dans le but d'aboutir à un nouveau conventionnement en 2023.

Le Pass Commerce et artisanat

Poher communauté, par délibération du 28 juin 2018, s'est engagée dans le dispositif Pass commerce et artisanat en partenariat avec la Région Bretagne. Depuis octobre 2018, ce dispositif soutient l'investissement des T.P.E. commerciales ou artisanales de 7 salariés maximum et réalisant moins de 1M d'euros de chiffre d'affaires. Il est financé conjointement par Poher communauté et la Région Bretagne. La subvention peut aller jusqu'à 30% du montant des investissements, plafonnés à 25 000€ HT.

Un volet numérique a été mis en place début 2021 pour accompagner la digitalisation des T.P.E. commerciales ou artisanales.

Depuis le démarrage de l'opération fin 2018 :

- 42 demandes ont été validées par le bureau communautaire
- Pour un total de subvention attribuées de 203 634,5€
Dont 176 214,08 € ont été versés :
 - 163 009,75 € au titre du Pass commerce et artisanat
 - 13 204,33 € au titre du volet numérique
- 72% des projets aidés portent sur du développement d'activités existantes, 23% sur des projets de création et 5% sur des projets de reprise.
- Les projets soutenus concernent à part égale les activités artisanales et commerciales et l'ensemble des communes de Poher communauté

En 2022, la Région Bretagne mènera avec les EPCI bretons un travail visant à faire évoluer le dispositif actuel.

Emploi /formation

En 2018, Poher communauté a mené une enquête auprès des entreprises du territoire afin de mieux cerner les problématiques liées au recrutement et à la formation. Un plan d'action a été élaboré début 2019.

Plusieurs actions ont ainsi été engagées :

Construire des formations sur le territoire

En partenariat avec le Lycée Paul Sérusier et le GRETA, une **visite du plateau technique du lycée** a ainsi été proposée aux entreprises du territoire en mai 2019. L'objectif était de faire connaître cet outil et les potentiels de développement d'une offre de formation en lien avec les besoins des entreprises.

En effet, le lycée et le Greta dispose de plateaux techniques en logistique, transport routier de marchandises, maintenance des véhicules particuliers et de transport routier, électricité et domotique, énergies renouvelables.

Autre action engagée, la mutualisation des ressources et besoins en formation. En partenariat avec Pôle emploi et la Région Bretagne, la mise en place d'une **formation mutualisée** en conduite de machine était programmée en 2021. Le contexte sanitaire a impacté cette opération.

L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins exprimés par les entreprises industrielles, en mutualisant les besoins et permettre la réalisation de formations sur notre territoire, au plus près des entreprises.

Le conseil de développement du Pays Centre Ouest Bretagne a engagé une démarche de création d'un **campus numérique**.

Les objectifs sont les suivants :

- Rendre accessible la formation supérieure générale et professionnelle (initiale et continue), la reconversion professionnelle et le développement de compétence)
- Rapprocher l'enseignement supérieur des territoires ruraux
- Pallier les problématiques de mobilité et de logements

Les étudiants choisissent une formation (liste de Parcours Sup, du C.N.E.D. et autres plateformes). Le campus ne délivre pas une seule formation, chaque étudiant choisit la formation qui lui convient. On retrouve plus de 150 formations possibles sur Parcours Sup dont des B.T.S. et B.T.S.A., dans différents domaines : santé, comptabilité-gestion, tourisme, droit....

Le campus propose le lieu pour être connecté et étudier dans de bonnes conditions, près de chez soi. Il permet également la rencontre entre les étudiants dans un cadre convivial. D'un point de vue pédagogique, les étudiants ne sont pas livrés à eux-mêmes : Un coordinateur (un tuteur pédagogique) encadre le groupe et réalise un suivi administratif (suivi de l'assiduité : présence minimale de 12h/sem.). On compte un coach pour 12 étudiants

Faire connaître les métiers et les opportunités offertes par les entreprises du territoire

Les premières journées portes ouvertes des entreprises se sont déroulées les 26 et 27 septembre 2019 avec la participation de L'Andouillerie du château, Pêcheurs des saveurs, Synutra et Lahaye Global Logistique.

L'objectif de ces visites est double :

- Faire découvrir les différents métiers et savoir-faire des entreprises du territoire
- Favoriser la rencontre entre les entreprises de Poher communauté et les demandeurs d'emploi, les salariés, collégiens, lycéens, étudiants.

D'autres visites ont été prévues en 2020 et 2021 mais ont été déprogrammées en raison du contexte sanitaire. L'opération, qui associe différents partenaires (Pôle emploi, Mission locale, Equip Emploi, Cob formation...), est de nouveau envisagée sur 2022.

Développer le covoiturage de proximité

Une action expérimentale a été menée sur le parc d'activités de Kervoasdoué, en partenariat avec E.H.O.P., afin de développer le covoiturage domicile travail à l'échelle d'un parc d'activités. DS Smith Packaging, Aprobois et SMV ont été impliqués dans cette opération.

Cette démarche et son déploiement sur les autres parcs d'activités (Kerhervé à Cléden-Poher et Villeneuve/Kergorvo à Carhaix) ont été freinés en 2021 par le contexte sanitaire. La poursuite de l'opération est prévue en 2022.

Le livret d'accueil numérique

Un livret d'accueil numérique du territoire a été élaboré en 2020. Cet outil a pour objectif de mettre en avant les services existants de notre territoire. Il est mis à disposition des entreprises dans le cadre de leurs recrutements.

DECOUVREZ CARHAIX ET LE POHER !

QIET ANADUDEZEZH GANT KARHAIZ HAQ AR POHER !



Contacts :
Maison des services au public
Place de la Tour d'Auvergne
BP 150
29833 Carhaix-Plouguer
02 98 99 48 00

Edition 2020



Céline KOUKOULSKY
Chargée du développement économique
economie@poher.bzh

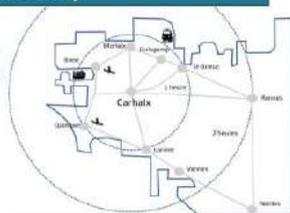
Léna BOURHIS
Chargée de l'habitat et des transports
transport.habitat@poher.bzh

Un emplacement stratégique, au cœur de la Bretagne

Carhaix et le Poher, le calme, la campagne, la mer à moins d'une heure et tous les services à proximité !

Un emplacement central stratégique à moins d'une heure des grandes villes bretonnes : Lorient, Brest, Saint Brieuc, Quimper...

Le Poher est proche de tout !



Une gare SNCF, des voies express gratuites, des aéroports à une heure seulement



> **TaxiCom**, le service à la demande (2€ le trajet) dans tout le Poher

> **Hep le bus**, une navette (gratuite) pour circuler au sein de Carhaix

> **Transports scolaires** pour les communes de Poher communauté

> **Gare SNCF** de Carhaix reliant la ligne TGV à Guingamp vers Paris

> **Lignes de bus** quotidiennes (2€ maximum) en direction de Brest, Morlaix, Chateaulin, Quimper, Lorient et Loudéac

> **Poher Plage** en été pour se rendre sur les plus belles plages bretonnes



Une offre de logement diversifiée



- ❖ Des **foyers jeunes travailleurs**
- ❖ Des offres privées (**notaires** du territoire - agences immobilières)
- ❖ Des **parcs de logements HLM**
- ❖ Des locations (**Registre** disponibles à l'office du tourisme)
- ❖ Des gîtes, chambres d'hôtes
- ❖ Des campings dont le **camping municipal** de Carhaix

L'internet à très haut débit, partout !

Le Poher est doté de la **fibres optique**, un outil au service du numérique, incontournable pour les particuliers, nos entreprises et idéal pour le télétravail !

Des démarches administratives regroupées

La **maison des services au public** regroupent plusieurs organismes publics et privés qui vous accompagnent dans vos démarches : Poher communauté, CPAM, CAF, CARSAT, ALECOB (énergie), CECCOB (carte grise), CIO, ADIL (logement), Mission locale (accompagnement 18-25 ans), CCAS...

La **mairie de Carhaix** dispose d'une station d'accueil pour faire votre demande de passeport et de carte d'identité.

La Poste et une agence **Pôle Emploi** sont également présentes sur le territoire.

Le Tourisme

L'office de tourisme en 2021

Touristes et excursionnistes, visiteurs et résidents du territoire peuvent retrouver toute l'année les services dispensés par l'équipe de l'office de tourisme : un conseil au séjour personnalisé et de qualité, un accueil sur le territoire pour les nouveaux habitants, la distribution des cartes de pêche et des pass'loisirs, l'information sur la vie locale et les festivités. L'équipe d'animation de l'Office de tourisme se compose de deux agentes permanentes et d'un emploi saisonnier.

Mutualisé de septembre à juin au centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium, l'office de tourisme de Carhaix et du Poher a rejoint cette saison, du jeudi 1^{er} juillet au dimanche 29 août 2021, la Maison du Sénéchal, avant le démarrage de travaux de restauration de sa façade classée aux Monuments Historiques.

Bilan comparatif de la fréquentation de l'office de tourisme en 2020 et 2021

En 2021, l'Office de tourisme a accueilli 6638 visiteurs, soit 77% de plus qu'en 2020 (3748 visiteurs) et il a renseigné 3672 demandeurs (+34%). Les typologies de demandes enregistrées sont détaillées plus loin dans ce rapport. Ces différences marquées sont liées aux circonstances exceptionnelles entre les deux saisons et à l'ouverture d'un point d'accueil en centre-ville en 2021, ce qui ne put être mis en place en 2020 en raison de la levée tardive du confinement.

2020	Nombre de demandeurs	Nombre de visiteurs
Janvier*	299	384
Février*	597	875
Mars	77	91
Avril	52	52
Mai	29	29
Juin	119	162
Juillet	528	690
Août	687	1011
Septembre	181	222
Octobre	87	129
Novembre	49	67
Décembre	36	36
TOTAL	2741	3748

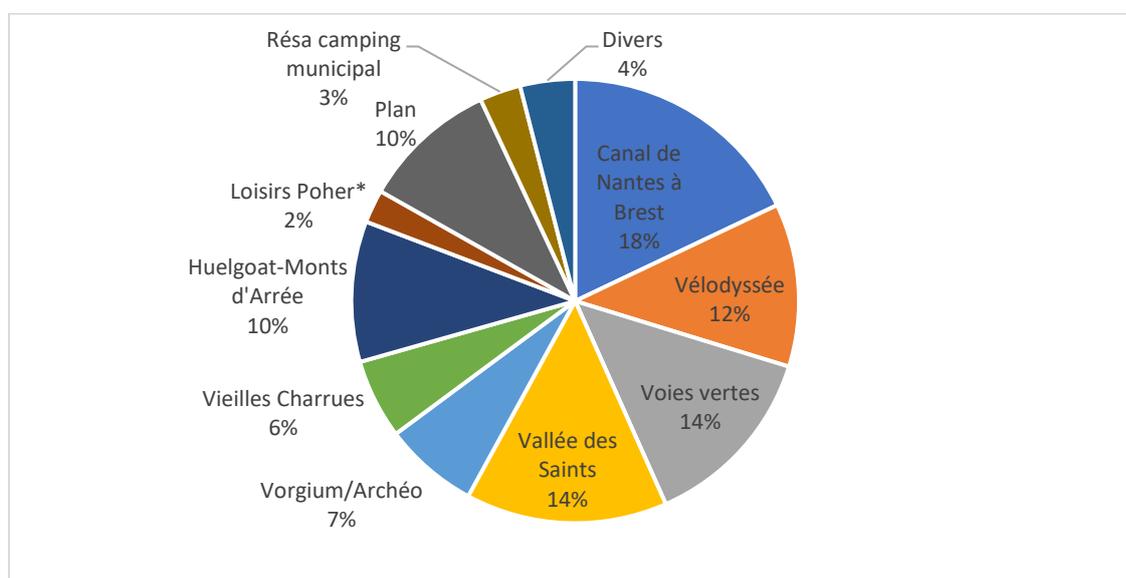
2021	Nombre de demandeurs	Nombre de visiteurs
Janvier	77	109
Février	186	246
Mars	110	163
Avril	166	259
Mai	222	344
Juin	208	430
Juillet	923	1847
Août	1007	1972
Septembre	226	488
Octobre	137	247
Novembre	111	166
Décembre	299	367
TOTAL	3672	6638

*Participation au Salon International du tourisme à Rennes du 31 janvier au 2 février 2020. En 2021, aucune participation aux salons ou festivals.

Typologie des demandes

Demandes des usagers :	Nbre
LOISIRS	7175
<i>Dont :</i>	
<i>Patrimoine culturel</i>	1638
<i>Promenade / randonnée pédestre</i>	1344
<i>Patrimoine naturel</i>	1190
<i>Fête / Spectacle / Manifestation</i>	1135
<i>Vélo / VTT / Voies Vertes</i>	1082
<i>Equipements de loisirs</i>	341
<i>Pêche</i>	241
<i>Plages, nautisme, croisières</i>	37
<i>Autres loisirs</i>	167
HEBERGEMENTS	2061
<i>Dont :</i>	
<i>Camping-Car</i>	207
<i>Chambres d'hôtes</i>	496
<i>Gîte d'étape</i>	10
<i>Hébergement de groupe</i>	7
<i>Hôtellerie</i>	257
<i>Hôtellerie de Plein Air</i>	448
<i>Location à l'année</i>	192
<i>Meublés, gîtes</i>	247
<i>Autre mode d'hébergement</i>	26
<i>Non précisé</i>	171
RESTAURATION	471
TRANSPORTS	336
AUTRES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	1508
TOTAL	11551

Les demandes spécifiques concernant l'Office de tourisme du Poher :



La refonte du site internet, un nouvel outil de promotion du territoire :

Poher communauté a doté en 2021 son office de tourisme communautaire d'une nouvelle vitrine destinée à promouvoir le territoire sur la Toile. Ce nouveau site internet mis en ligne en avril 2021 est le fruit d'une collaboration initiée en 2020 avec l'agence Raccourci de La Rochelle, leader dans le design de plateforme pour destination touristique en France.



D'un design clair, le site détonne de l'ancienne version du site internet en faisant la part belle aux visuels pour reproduire l'atmosphère du territoire. Il comporte également des fonctionnalités interactives : formulaires de contact, appels à l'action, mises en avant directes de prestataires...

L'ambition du site est d'amener l'internaute au sein d'un « tunnel de séduction » via 2 grandes rubriques « Incontournables » et « Expériences ». La rubrique des Incontournables présente ainsi les 10 principales portes d'entrées de notre territoire et ses alentours, du festival des Vieilles Charrues aux voies vertes, en passant par l'archéologie ou la Vallée des Saints. Les Expériences narrent des récits vécus sur notre territoire afin que le visiteur potentiel puisse déjà s'y projeter. De là, l'internaute est invité à contacter les sites alentours à visiter, les équipements de loisirs ainsi que nos hébergeurs et restaurants partenaires... Le tout permet de préparer un séjour suivant une logique de parcours-client.

Le site se complète de rubriques classiques - Agenda, Visiter et Bouger, Séjourner - qui s'adressent aux internautes ayant déjà arrêté leur choix sur notre territoire et souhaitant obtenir une information précise.

Fréquentation (période du 1^{er} avril au 14 octobre 2021)

Total : 16 721 utilisateurs ont au moins initié une session (= visite) pendant cette période :

- Du 1^{er} avril au 30 juin : autour de 100 utilisateurs par jour
- Du 1^{er} juillet au 17 septembre : variation entre 100 et 200 utilisateurs par jour avec un pic à 317 le 14 juillet (début du Festival des V.C.)
- Depuis le 21 septembre : juste en-dessous de 100 utilisateurs par jour (après les Journées du Patrimoine)

85,7 % de nouveaux utilisateurs ; 14,3 % d'utilisateurs récurrents.

La navigation selon les supports utilisés :

- Mobile = *téléphone portable* : 54,20 % des utilisateurs. Durée moyenne de la session : 1,36mn
- Desktop = *ordinateur* : 40,68 % des utilisateurs. Durée moyenne de la session : 4 mn
- Tablet = *tablette à écran tactile* : 5,12 % des utilisateurs. Durée moyenne de la session : 2,39 mn

Pourcentages positifs qui montrent que les versions mobiles du site (smartphone et tablette) fonctionnent bien. Les internautes naviguent bien sur le site quel que soit le support utilisé... La durée

moyenne sur un ordinateur est de 4 mn : les internautes prennent donc le temps de découvrir le site internet et les activités proposées pour préparer leurs vacances.

Les éditions 2021 :

- Edition 2021 du plan de ville de Carhaix et de la carte de randonnées de Poher communauté à 12000 exemplaires.
- Edition du Plan de ville de Carhaix au format A3 en 2 000 exemplaires en noir et blanc avec indication en couleur du patrimoine et des sites de loisirs touristiques.
- Du fait des stocks suffisant de guides loisirs et de guides hébergements encore disponibles suite à la crise sanitaire, la réédition des guides a été décalée sur 2022.

Accueil presse :

Dans le cadre d'un partenariat avec la Région Bretagne, M. Bigorgne, journaliste au magazine Grands Reportages, a été accueilli sur le territoire le 1er et 2 avril 2021. L'étape à Carhaix comprenait repas et nuitée au domaine de Kerlédan, une visite guidée du centre d'interprétation Vorgium et un échange à l'Office de tourisme, avant son départ vers Morlaix. Cette venue a donné lieu à un article plus général sur la Vélodyssée publié dans le n°487 de Grands Reportages paru en mai 2021

Partenariat Région Bretagne pour les journées européennes du patrimoine.

A l'occasion de l'évènement national, le service mutualisé Vorgium - Office de tourisme de Poher Communauté et la Région Bretagne se sont associés afin d'ouvrir les portes d'un monument historique familial des carhaisiens : le Château de Kerampuilh. 900 visiteurs ont été accueillis à cette occasion. La Région, propriétaire du lieu, souhaitait ouvrir les portes du site dont la réhabilitation (en espaces de réception, de coworking et en bureaux pour l'Office public de la langue Bretonne et pour les services décentralisés de la Région) s'achevait. La coordination de cet évènement et l'accueil sur site ont été assurés et financés par la Région. Le Service régional de l'inventaire du patrimoine proposait également une animation sur l'inventaire participatif et leurs outils numériques. Poher communauté a mis à disposition pour cet évènement 3 agents du service tourisme (C. Stervinou, I. Le Pape et M. Crenn, saisonnière) pour assurer des visites guidées du monument, son historique et les travaux qui y sont réalisés. Sur les 2 jours, 900 personnes ont participé à l'évènement.



Le développement touristique

Accompagner les porteurs de projets et les prestataires touristiques

Objectifs :

- Développer, améliorer et qualifier l'offre touristique
- Adapter l'offre aux nouvelles pratiques et attentes des vacanciers
- Accroître les retombées économiques du tourisme

Conseils et accompagnements réalisés pour des projets publics ou privés d'hébergements touristiques, d'équipements de loisirs, de qualification et de labellisation...

. Élaboration d'un dispositif de soutien en faveur du développement touristique pour les porteurs de projets du territoire communautaire : création/modernisation de meublés touristiques, de chambres d'hôtes, d'hébergements insolites, de gîtes d'étape, de campings à la ferme...

Délibération communautaire du 25/11/2021. Dispositif financé à 100 % par Poher Communauté. Signature de l'avenant de prolongation et de modification à la convention de partenariat relative aux politiques de développement économique entre la Région Bretagne et Poher Communauté au 1^{er} trimestre 2022.

. Fin 2021, co-conception de l'appel à projet visant à soutenir financièrement certains porteurs de projets. Thème retenu : « Itinérance douce : amélioration des conditions d'accueil des clientèles sur la Destination Cœur de Bretagne ». Aides financières octroyées par le Conseil Régional via l'enveloppe Investissement de la Destination. Lancement début d'année 2022.

Participation à la mise en œuvre des actions de la Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh

Les Destinations touristiques de Bretagne ont été mises en place par le Conseil Régional en 2014 dans le cadre du Schéma régional du tourisme. Des bassins ont ainsi été constitués pour former les 10 univers touristiques de la Bretagne.

La Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh rassemble 10 intercommunalités spécifiquement de Bretagne intérieure (sur 3 départements).

Elle bénéficie d'une stratégie intégrée de développement et d'une stratégie de marketing touristique (thèmes porteurs, clientèles cibles...) dont découlent des plans d'actions annuels.

Principales actions collectives menées en 2021 sur la Destination avec les EPCI et les offices du tourisme :

. Pôles de services vélo. Travail réalisé par chaque communauté de communes : état des lieux sur les véloroutes-voies vertes, identification des besoins, préconisations d'aménagements, dépôt des dossiers de subventions auprès du Conseil Régional. Réalisations sur 2022 – 2023.

. Réflexion sur un projet de développement, à l'échelle Destination, des bases nautiques et/ou d'activités de pleine nature.

. Lancement d'un travail pluriannuel commun visant à développer et structurer une offre touristique autour du patrimoine archéologique au niveau de la Destination.

. Développement des produits touristiques : mission d'accompagnement pour créer des produits/expériences Cœur de Bretagne.

. Promotion de l'offre de la Destination via le site internet, l'application, les réseaux sociaux, une agence de presse, un partenariat avec le CRT...

L'accompagnement des porteurs de projets et des prestataires touristiques

Mission d'accompagnement à l'élaboration d'une démarche de marketing territorial

L'étude permettra de disposer notamment :

- d'un positionnement cohérent et fondé, pérenne, attractif et différenciant, transversal et fédérateur, permettant d'introduire le territoire dans son ensemble ;
- de thèmes porteurs pour valoriser l'offre du territoire et ses potentialités ;
- d'une boîte à outils composée d'arguments et messages clés, d'éléments de langage, de caractéristiques et valeurs partagées... des contenus utiles au quotidien pour les élus et les services du territoire de Poher communauté (économie, communication, habitat, transport, culture, enfance-jeunesse, sport, santé, tourisme...) mais aussi pour les acteurs économiques/institutionnels afin de les aider à mieux communiquer et être des ambassadeurs du territoire.
- d'une marque de territoire pour affirmer son identité et son ambition ;
- de préconisations d'évolution des outils de communication-promotion pour y intégrer la démarche marketing.

Lancement de la procédure de marché public en fin d'année 2021.

Objectifs :

- Développer, améliorer et qualifier l'offre touristique
- Adapter l'offre aux nouvelles pratiques et attentes des vacanciers
- Accroître les retombées économiques du tourisme

Conseils et accompagnements réalisés pour des projets publics ou privés d'hébergements touristiques, d'équipements de loisirs, de qualification et de labellisation sur Carhaix, Saint Hernin, Poullaouen, Cléden Poher...

Informations et conseils sur les dispositifs d'aides COVID 19 pour les professionnels du tourisme.

Informations et conseils relatifs aux protocoles de réouverture.

Étude portant sur la mise en place d'un programme de soutien financier aux porteurs de projets touristiques.

Entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes

Entretien des itinéraires de randonnée :

L'entretien des 16 itinéraires de randonnée situés sur la partie finistérienne (209,3 km - dont 163,6 km soit 11 circuits inscrits au PDIPR dont 1 circuit inscrit au réseau d'intérêt départemental) et de l'itinéraire de randonnée situé sur la commune du Moustoir (circuit de 6 km inscrit au PDIPR) a été réalisé en régie communautaire pour 1/3 et confié à l'ESAT KAN AR MOR de Carhaix pour les 2/3.

Un premier entretien est effectué sur tous les sentiers de randonnée avant la période estivale (entre mai et fin juin) et un deuxième entretien après la période estivale (entre octobre et novembre).

L'entretien des itinéraires de randonnée situés sur la partie costarmoricaïne (hors commune du Moustoir) a été réalisé par les associations locales Hentou Ar Men Glas pour la commune de Plévin (53 km) et Hent Glas pour la commune de Treffrin (14,6 km).

Des travaux d'élagage ont été réalisés en urgence par l'entreprise privée Breizh Arborescence : des branches menaçaient de tomber sur le sentier Hent Glas de Treffrin (signalé par l'association de randonnée Hent Glas).

Points positifs de l'année :

D'importants travaux d'élagage ont été réalisés en régie communautaire sur le circuit « Tro Ponvel » à Plounévezel afin de faciliter le passage des randonneurs. A noter également les travaux d'élagage réalisés par l'ESAT KAN AR MOR et en régie communautaire sur les sentiers de randonnée de Saint-Hernin « L'Argoat » et « La Montagne ».

Remise en état de la signalétique des itinéraires de randonnée par les agents du Service Espaces Verts de Poher communauté et notamment mise en conformité du balisage du circuit « L'Aulne » à Clédén-Poher et du circuit « Tro Ponvel » à Plounévezel.

Des travaux de débroussaillage et de tonte effectués sur les circuits de randonnée par l'ESAT KAN AR MOR. Des travaux de réfection menés en régie ont permis de remettre en état deux passerelles en bois sur le sentier de « Loch Coucou » au Moustoir (ces passerelles ont été dégradées suite à des actes de vandalisme).

Difficultés rencontrées :

Les tempêtes hivernales de plus en plus fréquentes nécessitent des opérations d'élagage régulières et cela demande du temps.

Le recours à une entreprise privée spécialisée Breizh Arborescence pour certaines interventions sur des sentiers de randonnée étroits et difficiles d'accès est indispensable. Limites en matériel et en compétences de l'équipe en régie communautaire pour ce type d'interventions.



Travaux d'élagage importants réalisés en régie communautaire sur le sentier « Tro Ponvel » à Plounévezel



Entretien du sentier La Montagne à Saint-Hernin par l'ESAT KAN AR MOR



Entretien réalisé par l'ESAT KAN AR MOR : débroussailleuse, tracteur tondeuse / girobroyeur



Valorisation du patrimoine, entretien du sentier « Les Calvaires » à Kergloff

Des travaux d'élagage de plus en plus fréquents à mener

Entretien des voies vertes :

L'entretien des voies vertes V6 Carhaix/Camaret et V7 Roscoff/Concarneau (45,8 km) situés sur la partie finistérienne a été réalisé à la fois en régie communautaire et par des prestataires privés.

Travaux en régie communautaire :

- Travaux d'entretien des voies vertes effectués au moyen d'un tractopelle, d'un tracteur avec rotor et d'un lamier.
- Balayage hivernal des voies vertes en régie suite à l'acquisition d'une balayeuse.
- Rebouchage des nids de poule : rebouchage à l'aide de graviers puis surfacage avec du sable.

Travaux effectués par des prestataires privés :

- Jean-Luc Bernard prestataire privé semaines 20 et 21 (mai 2021) passage du broyeur frontal et latéral et semaines 36 et 37 : 4 passages de l'épareuse (septembre 2021).
- Travaux d'élagage et d'abattage sur les voies vertes réalisés par l'entreprise privée Breizh Arborecence.



Balayage hivernal des voies vertes en régie communautaire suite à l'acquisition d'une balayeuse

Le coût de l'entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes réalisé en 2021 s'élève à 60 176,32€ (travaux effectués en régie et par des prestataires privés). Une subvention d'un montant de 3 130€ a été accordée par le Conseil Départemental du Finistère en 2021 pour l'entretien des voies vertes et des chemins de randonnée dans le cadre du contrat de territoire.

En 2021, Poher communauté a procédé au versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 600€ à l'association Hent Glas de Treffrin.

Organisation du Concours des « Jardins et Maisons Fleuris » sur le territoire de Poher communauté jeudi 24 et vendredi 25 juin 2021

Le Concours des « Jardins et Maisons Fleuris », destiné aux habitants de Poher communauté souhaitant embellir et fleurir leur cadre de vie, s'est déroulé sur le territoire de Poher communauté le jeudi 24 et le vendredi 25 juin 2021.

Le jury encourage les habitants de Poher communauté à participer au fleurissement et à l'embellissement du territoire. Il rappelle que le concours intercommunal ne revêt pas un caractère réellement compétitif. Il s'agit plutôt d'apprécier les belles plantations, les originalités, les techniques, les assemblages propres à chacun.



L'embellissement floral et végétal est un élément essentiel d'appréciation, toutefois **la note privilégie la qualité plutôt que la quantité**. Elle se décompose comme suit :

- **Composition paysagère et associations végétales 20 points**
Composition d'ensemble : choix varié de végétaux et de plantes adaptées aux spécificités du Finistère, recherche d'originalité dans les compositions, bonne intégration dans l'environnement.
- **Couleurs et formes 20 points**
Equilibre et harmonie dans les couleurs, volumes et surfaces
- **Pérennité des compositions 20 points**
Recherche de l'intérêt décoratif toute l'année.
- **Etat d'entretien et mise en valeur du patrimoine 20 points**
Entretien général de l'espace et mise en valeur du patrimoine : allées, pelouses, végétaux, haies, clôtures, murets, mobilier de jardin, pots, jardinières...
- **Mise en place de techniques alternatives 20 points**
Dans l'optique d'une meilleure prise en compte de l'environnement, les points suivants sont pris en considération :

Utilisation de paillage, de plantes couvre-sols, de plantes mieux adaptées aux contraintes climatiques, réserve d'eau de pluie, arrosage raisonné, compostage, désherbage alternatif, absence de désherbage chimique, absence de plantes invasives...

Un bon d'achat valable chez les pépiniéristes et horticulteurs situés sur le territoire de Poher communauté récompense les lauréats de chaque catégorie. Montant total des bons d'achat remis en 2021 : 1 130€.

Résultats :

1^{ère} catégorie : Etablissements accueillant la clientèle touristique (hôtels, restaurants, locations saisonnières, campings privés, équipements touristiques, commerces et services...)

2^{ème} catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue

3^{ème} catégorie : Balcons, façades, terrasses, fenêtres, petits jardins (de moins de 100m²) très visibles de la rue

4^{ème} catégorie : Espaces le long de la voie publique (talus, murs...), espaces collectifs (îlots dans lotissements, lavoirs, fontaines...)

5^{ème} catégorie : Maisons de retraite, cliniques, centre hospitaliers...impliquant les résidents et écoles, centres de loisirs... fleuris par les enfants

Félicitations du jury.

Encouragements du jury.



Le centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium est dédié à la valorisation de l'archéologie du territoire et tout particulièrement du passé antique de Carhaix. Collections archéologiques, dispositifs interactifs, vidéos et réalité augmentée permettent aux visiteurs de découvrir l'histoire des Osismes, une peuplade gauloise armoricaine romanisée suite à la conquête de Jules César entre 58 et 52 av. J.-C. Une ville sera ensuite fondée par l'autorité impériale pour devenir la capitale administrative, Vorgium, qui deviendra ensuite Carhaix.

Le centre d'interprétation, inauguré au public le 13 juillet 2018, est issu du projet de valorisation de la « Réserve Archéologique », rue du Docteur Menguy à Carhaix. Fouillé entre 2000 et 2007 sous la direction de Gaétan Le Cloirec (Inrap), le site archéologique présente un ensemble exceptionnel à l'échelle régionale, celui d'un quartier de la ville gallo-romaine organisé autour d'une rue bordée d'échoppes, d'habitations luxueuses, d'une fontaine... De la fouille à l'aboutissement du projet, ce projet de valorisation a fédéré autour de Poher Communauté, maître d'ouvrage de l'opération, de nombreux partenaires institutionnels et financeurs : l'Inrap, le Museo Archeologico Virtuale d'Ercolano, l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, le Pays COB et la CCI Baie de Morlaix.

L'accueil et le développement des publics sont depuis les missions principales des agents et agentes du centre, qui organisent également les actions de communication et la promotion du centre, la recherche de partenariats, la mise en place d'expositions temporaires, l'organisation d'évènements et d'animations dans le cadre d'une programmation culturelle (conférences, visites, ateliers, démonstrations d'artisanat, reconstitutions historiques, évènements nationaux...) et la gestion de la boutique du centre.

Dans le contexte d'un second confinement débuté le 30 octobre 2020, l'année 2021 fut de nouveau impactée par la situation sanitaire et par les dispositions gouvernementales relatives aux équipements non-essentiels. La fermeture a été prolongée jusqu'au 19 mai 2021. Poher communauté a toutefois procédé à la réouverture partielle de Vorgium (extérieurs) dès le mois février. Une reprise d'activité progressive qui a permis de dégager l'horizon sur la saison estivale. Les mois de fermeture ont permis de développer les animations, de mettre en place une exposition temporaire, et de travailler sur une programmation culturelle estivale de qualité, permettant d'attirer un large public, dans le respect des gestes barrières.



1/La fréquentation 2021 en chiffres

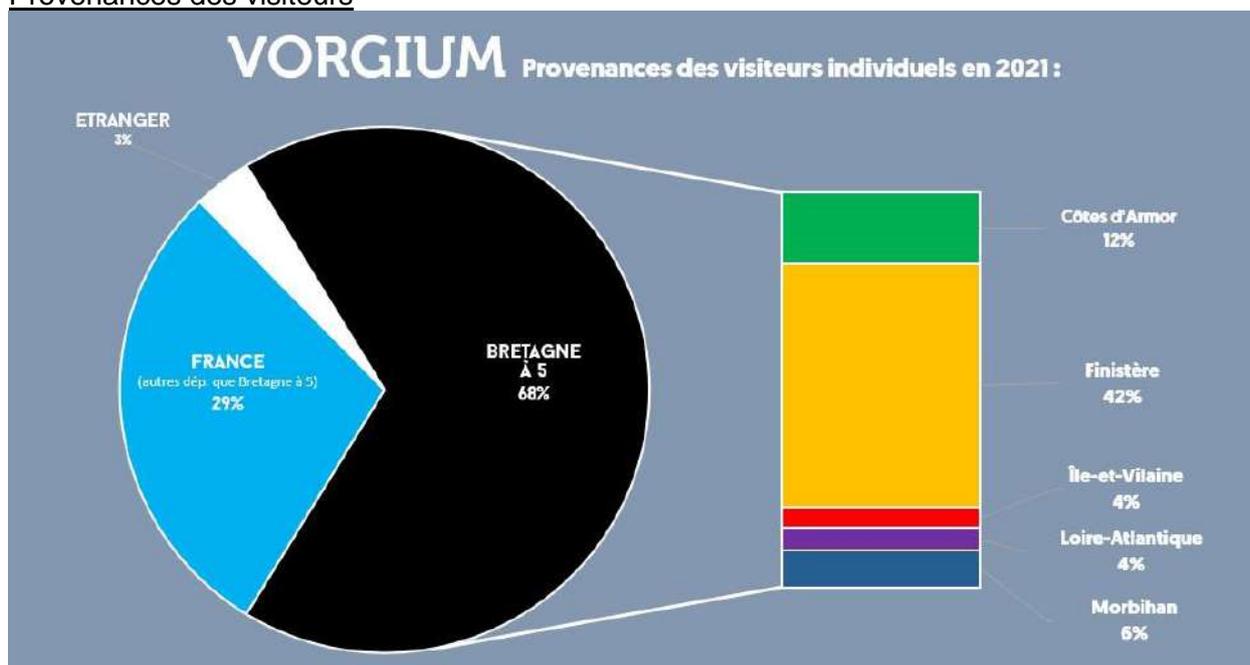
Une fréquentation toujours impactée par la crise sanitaire

En 2021, l'équipement est resté complètement fermé du 1^{er} janvier au 19 février. Le 20 février, une réouverture partielle du site a été mise en place : le jardin archéologique et point d'accueil touristique Carhaix et du Poher assurant notamment le relais d'information locale et la boutique du centre. Le 19 mai, avec l'allègement des restrictions sanitaires, le centre d'interprétation a pu rouvrir entièrement au public. 20 semaines de fermeture partielle et totale ont concerné l'équipement en 2021, impactant la fréquentation. La saison fut toutefois réussie, avec un public attiré par les animations et l'expositions proposées. Le centre d'interprétation Vorgium a accueilli en 2021 8792 visiteurs (+7,6% rapport à 2020).

	Visiteurs individuels :	7915
	<i>Dont payants :</i>	953
	Groupes :	877
	<i>Dont scolaires :</i>	651
	Fréquentation globale :	8792

Du fait d'un contexte plus serein, la fréquentation individuelle s'est mieux répartie de mai à décembre, avec un pic les 2 mois d'été (2900 visiteurs, comparable à l'été 2019). Le public a été cet été encore été au rendez-vous de la programmation estivale : une exposition temporaire, *Chroniques de Bretagne*, et de nombreux événements soutenus par une communication et des partenariats dédiés. L'engouement suscité par la médiation autour des fouilles du cairn de Goasseac'h s'est également confirmé en 2021.

Provenances des visiteurs



Le centre d'interprétation bénéficie d'une excellente implantation territoriale, avec les 2/3 de sa fréquentation provenant de la Bretagne historique et principalement du Finistère et des Côtes d'Armor. Le dernier tiers de son visitorat est originaire soit des autres départements français (29%) soit de l'étranger (3%), confirmant que le centre d'interprétation est aujourd'hui bien inséré dans le circuit touristique du Centre-Bretagne. La faible part de visiteurs étranger est liée aux restrictions aux frontières (il était de 7% en 2019).

La fréquentation des groupes encore impactée par les restrictions sanitaires

Du fait de la situation sanitaire et des protocoles imposés (jauges des visiteurs des équipements culturels et dans les autocars, interdiction des sorties pédagogiques par l'éducation nationale, etc.), la fréquentation des groupes a été, comme en 2020, nettement plus faible qu'avant la pandémie. Un constat partagé par l'ensemble des équipements culturels et patrimoniaux français. L'accueil de groupes et notamment de scolaires a repris progressivement avec la réouverture du 19 mai.

Bilan : 41 groupes (dont 33 groupes scolaires) ont été reçus en 2021, soit 877 visiteurs et scolaires accueillis en groupe (+48% par rapport à 2020, -75% par rapport à 2019). Les publics groupes (organisés, scolaires) seront à reconquérir avec le retour à la normale, espéré désormais au printemps 2022 au plus tôt et en 2022-2023. Le développement et le renouvellement de l'offre, avec en ligne de mire l'inauguration d'un espace supplémentaire dédié à l'accueil de groupe, sera un atout pour faire revenir les visiteurs et de toucher de nouvelles cibles.

Le développement de la langue bretonne

Au sein du service, la médiatrice en charge des scolaires N. Ledouble durant la période de fermeture finalisé sa formation d'immersion en langue bretonne, dispensée au sein de Roudour. Cette formation, entamée au début du second confinement en novembre 2020, lui permet désormais d'assurer l'accueil et la médiation à Vorgium en breton. Outre une volonté personnelle de l'agente, cette formation permet de diversifier l'offre avec un accueil des publics en langue bretonne, levier repéré comme un des axes de développement culturel du centre d'interprétation. S'il est à rappeler que l'entièreté des contenus de l'exposition permanente de Vorgium et de ses expositions temporaires sont bilingues, l'enjeu est désormais de répondre aux besoins et sollicitations de nombreux groupes (scolaires bilingues, formations) pour une médiation dynamique de l'archéologie. Il s'agit également d'une demande récurrente de la part d'individuels. Cinq visites commentées en breton du jardin archéologiques ont ainsi été proposées lors du départ de la Redadeg 2021.

2/La communication du centre

Pour se faire connaître de ses publics, la communication du centre s'est reposée sur :

La communication print (budget : 6500€) :

- L'affichage : affichage A3 (équipements publics de Carhaix) de l'exposition temporaire et des grands événements de juin à septembre, installation d'une bâche sur le pignon ouest du centre, affiches abribus sur les surfaces mises à disposition par la Ville de Carhaix place de la Mairie et de la Tour d'Auvergne ;
- Edition et diffusion du flyer promotionnel (13 000 exemplaires) déposés par un prestataire de service et par l'équipe chez les commerçants du secteur, dans les équipements touristiques de la Destination Cœur de Bretagne et dans les établissements culturels et patrimoniaux bretons ;
- Editions et diffusion numérique du dépliant sur l'offre pédagogique à destination des enseignants (600 établissements en Bretagne, diffusion papier sur demande).

Le relais presse et insertions publicitaires (budget : 8500€) :

- Relais d'informations via communiqués de presse pour : l'exposition permanente, les animations importantes (temps forts, événements nationaux...) et la diffusion de la programmation des vacances scolaires.
- Reportages : France 3 Breizh Izel (17 novembre 2021).
- Insertions en PQR : Ouest France, Le Télégramme, Poher Hebdo, dans les revues spécialisées : Ar Men et à la radio (RMN).
- Insertions publidactionnels et publicitaires dans les éditions Terre&Mer (Guide des loisirs en Bretagne, Carte des aires de Caming-cars, Guides touristiques Bretagne / Canaux de Bretagne).

Des outils de communication web :

- Ppages instagram et facebook (~900 abonnements cumulés) régulièrement alimentées (32700 affichages en 2021) avec promotions ciblées ;
- Le site internet www.vorgium.bzh mis à jour (événements/actualités) ;
- Référencement en ligne et sites de notation : 4.3/5 en moyenne (132 avis trip advisor et google business).

Les partenariats (budget : 1500€) :

Avec les offices de tourisme du centre Bretagne :

- Carhaix Poher Tourisme ;
- Mont d'Arrée tourisme ;
- Office de tourisme du Kreiz Breizh ;
- Office de tourisme du Pays du Roi Morvan ;
- Office de tourisme de Lorient ;
- Office de tourisme de Guingamp-baie de Paimpol.

Avec les prescripteurs d'activités famille :

- Kidiklik 29 (Publireportage sur site, relais des événements sur leur site/réseaux sociaux et en chroniques radio l'été sur France Bleu Armorique) ;
- Timy mag (Publidactionnel magazine).

Avec les partenaires institutionnels :

- L'Inrap et le Museo archeologico virtuale d'Ercolano (It.) ;
- Le réseau passeport culturel en Finistère (Conseil départemental) ;
- La Destination touristique Cœur de Bretagne et le Comité régional du tourisme de Bretagne.

3/La programmation culturelle 2021

L'organisation et la programmation d'expositions temporaires, d'animations, de conférences et d'événements sont indispensables au développement des publics de Vorgium et au rayonnement de la structure. A l'occasion des temps forts nationaux ou lors des vacances scolaires, Vorgium propose ainsi aux publics des temps spécifiques pour approfondir leurs découvertes autour de l'archéologie, de l'Antiquité ou de l'histoire locale. En plus des animations développées par les médiateurs du centre, Vorgium consacre un budget de 5000€ pour déplacer des intervenants extérieurs spécialisés. Pour l'exposition temporaire 2021, un parcours de photographies a été installé en plein air, dans le jardin archéologique. Un parti pris qui s'explique notamment pour faciliter la gestion des flux en intérieur et le respect des gestes barrières au sein des équipements culturels.

L'exposition 2021 : Chroniques de Bretagne, photographies de Julien Danielo.

Résumé de l'exposition : des chasseurs-cueilleurs à la lutte de Plogoff, en passant par la migration des Bretons ou le Tro Breizh d'Anne de Bretagne... de -5500 à 1980, les *Chroniques de Bretagne* content l'épopée humaine à la pointe de l'Armorique. Auteur photographe vivant à Vannes, Julien Danielo compose ses photographies avec soin, à la manière d'un peintre d'histoire. Dans des lieux évocateurs de la Bretagne, les acteurs-reconstituteurs en costumes d'époque reproduisent, souvent avec une pointe d'humour, des événements aussi bien marquants et majeurs qu'anecdotiques, donnant à voir la vision personnelle de l'auteur sur sa région natale et son histoire. Vorgium a présenté une sélection choisie de ses clichés, avec la volonté de couvrir l'ensemble des périodes de l'Histoire. Leur pertinence et leur résonance avec l'histoire locale ont également été des critères de choix. Cette sélection se complétait d'une série de photographies inédites, composées par l'auteur-photographe avec l'appui scientifique de l'équipe de Vorgium, consacrée à l'histoire de Carhaix et du Poher : la fondation de Vorgium, l'entretien de l'aqueduc de Vorgium, la légende de Tristan et Iseult et l'épisode de l'assassinat du Montgaillard suite à la Révolte des Bonnets Rouges.

La préparation de l'exposition s'est déroulée sur 7 mois, de décembre 2020 à juin 2021 : discussions avec l'auteur et sélection des clichés, définition, préparation et organisation des shootings pour les commandes spéciales sur



l'histoire du Poher, écriture des textes légendant les photographies, traductions, création graphique des panneaux, impressions et installation sur site de l'exposition. Le budget alloué à cette exposition était de 10428,58€, hors frais de communication.

Cession des droits et commande de prises de vues à Julien Danielo :	2950,00€
Réalisation des BAT, fabrication et impression des supports (Dibond et PVC) – Metagrafic :	5504,40€
Menuiseries et installation de l'exposition sur site – C.-E. Foyer :	1671,36€
Frais divers d'organisation des prises de vues :	402,52€

Les visites guidées

Le centre propose des visites guidées sur réservation aux groupes mais également à horaires fixes, ouvertes à toutes et tous, durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, de la Toussaint et de Noël, les mardis et jeudis après-midi, et tous les jours durant les vacances d'été. Les ateliers manuels prisés du jeune public ont été proposés durant les vacances d'été 2021. Les visites guidées sont également organisées à la demande en réservant à l'avance, pour les visiteurs venant à 5 personnes (ou plus).

Les journées de l'archéologie en juin

A l'occasion des journées européennes de l'archéologie les 19 et 20 juin 2021, 10 visites guidées gratuites du jardin archéologique ont été organisées. L'équipe de médiation, renforcée par un stagiaire de licence d'archéologie de l'UBO, N. Gougeon, ont proposé à la centaine de visiteurs accueillis deux ateliers gratuits, animés en continu :

- **L'atelier « ce tombeau sera votre tombeau »** : Après une initiation sur les pratiques funéraires en cours dans la Rome antique, au vocabulaire décoratif et aux monuments antiques à partir d'un catalogue « en kit », le public pouvait imaginer et créer sur mesure son propre mausolée romain.
- **L'atelier « date un arbre »** : l'étude des cernes de croissance des bois anciens, la dendrochronologie, offre des datations très précises aux archéologues. Le public était invité à découvrir la méthode puis à l'expérimenter lui-même.



L'été à Vorgium : le plein d'animations

En parallèle des animations récurrentes proposées (visites guidées tous les jours, ateliers jeunes publics les mardis matin), le centre d'interprétation proposait plusieurs temps forts, des animations en nocturnes ainsi que l'ouverture au public du chantier archéologique du cairn de Goasseac'h, à Carhaix.

Les Nocturnales (les jeudis de l'été)

Vorgium a reconduit en 2021 les *Nocturnales*, animations des jeudis de l'été, en soirée (18h30/20h30). L'objectif est de rendre réguliers ces rendez-vous privilégiés au sein du centre d'interprétation, rendez-vous qui invitent le public à aborder l'Antiquité sous un angle différent d'une visite classique au musée. En alternance un jeudi sur deux étaient proposées les visites « Apéromains », à la découverte des saveurs du monde romain, et les « Cluedum », jeu-enquête sur plateau basé sur le concept du fameux « Cluedo » : une manière ludique d'aborder la société romaine et la vie dans une cité romaine comme Vorgium.



Reconstitution historique d'époque Gauloise avec la troupe Teuta Osismi

La troupe de reconstitution historique Teuta Osismi a envahi les vestiges du jardin archéologique le dimanche 25 juillet. Dans leur campement, le public profitait d'explications autour de l'artisanat et de reproductions d'objets de la vie quotidienne en usage avant la conquête romaine. Des démonstrations et manœuvres de combat et des explications sur l'armement des soldats gaulois étaient aussi proposées. Une animation en accès libre dans le jardin de Vorgium qui a rassemblé 300 personnes.



Une archéo-démo sur la teinture de tissus

L'archéo-démo invite, chaque été, le public du centre à venir découvrir l'artisanat des temps antiques. Le dimanche 11 juillet, sous les yeux émerveillés d'une cinquantaine de visiteurs, l'Atelier de Micky (Eure-et-Loir) a démontré son savoir-faire dans l'art de la teinture végétale des tissus.

Le mois Néo : animations sur le chantier archéologique du cairn de Goasseac'h

La fouille du cairn néolithique de Goasseac'h s'est tenue exceptionnellement sur 6 semaines en 2021, en rattrapage de la campagne 2020 tronquée par le Covid-19. L'équipe d'archéologues étudiants et bénévoles, conduite par Florian Cousseau enseignant-chercheur à l'Université de Genève en Suisse, a poursuivi les investigations autour des vestiges du cairn, monument funéraire du Néolithique (4500/4000 ans avant notre ère), qui compte parmi les plus grands d'Europe. Le site archéologique, sa parcelle et son accès, ont été achetés par Poher Communauté en vue d'en pérenniser la fouille et la valorisation future. Le site a rayonné avec la diffusion d'un reportage en partie tourné à Carhaix, durant la campagne 2021, et diffusé sur France 5 le 7 avril 2022 : « Carnac le royaume oublié » (1,2 millions de téléspectateurs).

L'acquisition du site et la fouille sont soutenues par le Département du Finistère et le Ministère de la Culture (via le Service régionale de l'archéologie). La Ville de Carhaix et Poher Communauté offrent un important soutien technique à la fouille, et mettent à disposition aux 15 fouilleurs un logement sur le terrain acheté en 2021 par Poher Communauté dans le cadre de l'extension de Vorgium (création du centre de réception et d'animation de Vorgium). Le potentiel touristique a été confirmé par l'organisation d'animations en 2019 (500 visiteurs) et en 2020 (650 visiteurs).

Les visites guidées : du 31 juillet au 28 août 2021, 15 visites guidées du site ont été proposées au public. Au départ de Vorgium, après un trajet en navette Hep ! le bus, un guide de Vorgium introduisait la visite par un propos général sur le Néolithique et le contexte centre-breton. La visite se poursuivait sur le terrain avec un archéologue de l'équipe : un bond de 6000 ans dans le passé qui a séduit près de 300 visiteurs au global. En fin de campagne, 3 visites ont été organisées spécialement pour les élus et le personnel, communal et communautaire.

Une journée porte-ouverte du chantier :

Le samedi 21 août, une journée d'animations était organisée en partenariat avec les associations « Nature et mégalithes » et « Koruc » (35) : ateliers vie quotidienne, dolmen, tiré de menhir, creusement de pirogue monoxyle en bois comme au Néolithique... Ces animations permettent d'appréhender la complexité des premières civilisations agropastorales, qui édifièrent en Bretagne des sites mégalithiques tels que le cairn de Goasseac'h ou les alignements de menhirs. Cette journée gratuite, organisée dans le cadre des Rencontres Préhistoriques de Bretagne, était rythmée par les visites guidées flash du site animées par les archéologues bénévoles, a attiré près de 350 visiteurs sur la journée.



Les journées européennes du patrimoine (18 et 19 septembre)

A l'occasion de l'évènement national, le service mutualisé Vorgium - Office de tourisme de Poher Communauté et la Région Bretagne se sont associés afin d'ouvrir les portes du Château de Kerampuilh. 900 visiteurs ont été accueillis à cette occasion. Le service a mis à disposition des agents pour assurer les visites guidées du Château. A Vorgium, 6 visites guidées du jardin archéologique ont rassemblé une centaine de participants. L'accent était mis sur l'exposition temporaire *Chroniques de Bretagne*.

Animations de fin d'année

Vorgium a proposée différentes animations jusqu'aux fêtes de fin d'année : atelier dendrochronologie pour la Fête de la science (15 octobre) et animations des vacances de la Toussaint et de Noël (jeu de piste familial « L'enquête à Vorgium », visites guidées, dégustations de friandises antiques, animation « Loup-garou de Vorgium »).

4/Divers

Valorisation du lapidaire antique de Carhaix

Vorgium a procédé au rapatriement dans son jardin archéologique des blocs lapidaires gallo-romain en granit de Locuon, disséminés dans les jardins publics de la Ville. L'enjeu est d'intégrer ces éléments architecturaux, témoignages de l'existence de monuments antiques disparus, dans le discours proposé aux visiteurs de Vorgium. Le budget alloué à cette opération était de 3308€.

Prestation de déplacement des blocs par J.L. Bernard ETA : 594€ ;
Fourniture de la structure d'exposition des blocs en acier galvanisé par l'ets REST : 2712€.



Création d'une exposition sur la Maison du Sénéchal

Le service Vorgium-tourisme a produit une exposition (textes bilingues, photographies anciennes) destinée à recouvrir les panneaux de chantier à l'avant de la Maison de Sénéchal, en cours de restauration depuis septembre 2021. Retardée, la pose des 9 panneaux a été assurée pour les vacances d'hiver 2022. Le financement a été pris en charge par la Ville de Carhaix.

L'enfance, La jeunesse et le sport

* L'Espace Aqualudique du Poher « Plijadour »



* Evolution de la consommation 2021

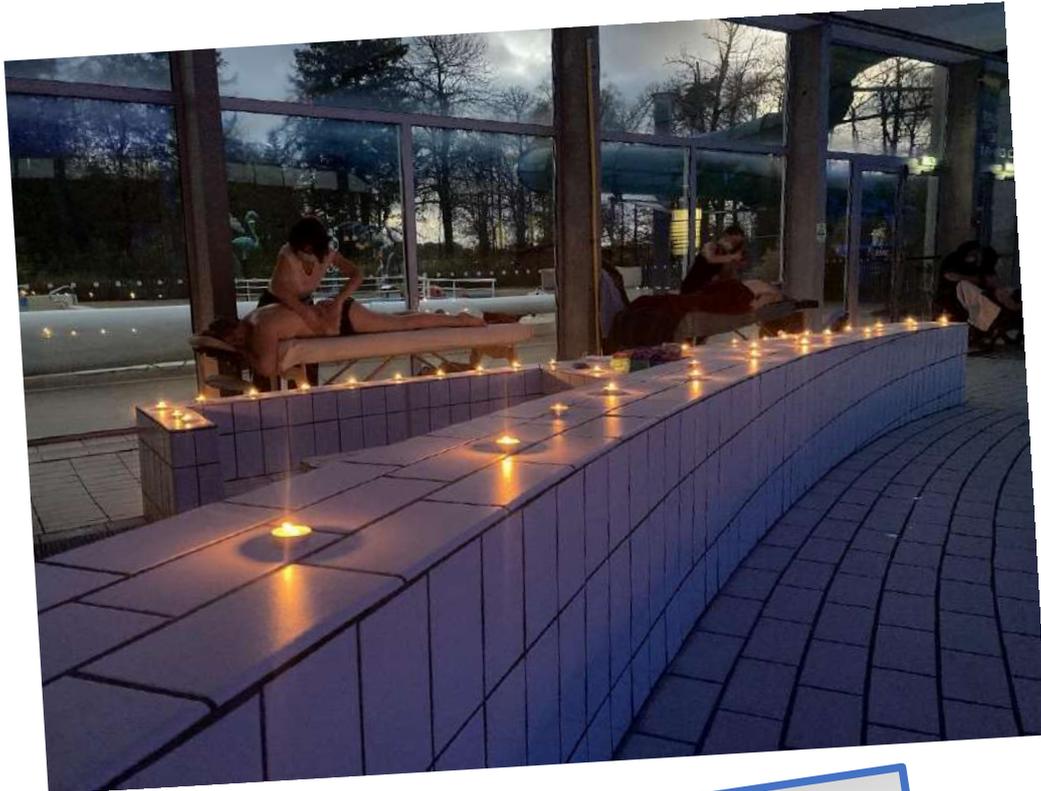
	2020	2021	Variante
Bois (T)	267.18 tonnes	475 tonnes	+77%
Bois €	22 269,42 €	37 516 €	+68.18%
Produit traitement eau (L)	12 000 litres	10 500 litres	-16.67%
Produit traitement eau €	6 023,24 €	8 633 €	+43.33%

* **Coût de fonctionnement 2021**

Année	2020	2021	Evolution
• Dépenses	1 046 297,60 €	900 954.78€	-13.89%
• Recettes	198 594,38 €	235 148,54 €	+18.69%
• Résultat	- 847 703,32 €	-665 806.24 €	+21.46%



1 séance aquabike



Retour de la soirée ZEN !



Ouverture du bassin extérieur en février !

* La fréquentation 2021

	2021	Variations 2020
Ouverture de l'établissement	Du 01/01/2021 au 16/02/2021 = 50 jours de fermeture (crise sanitaire) Samedi 20 février : ouverture du bassin extérieur 30 août au 5 septembre : vidange TOTAL : 308 jours d'ouverture – 57 jours de fermeture	
Nombre d'heures d'ouverture/semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Période scolaire 81h • Période vacances 68h • Public période scolaire 36h / 68h vacances • Animations + cours moyenne 22h30 /sem • Scolaires 30h/sem • Associations 14h + stages 	
Animations évènementielles	<ul style="list-style-type: none"> • Période estivale : Les Z'aprem's jeux nautiques : tous les mardis et jeudis entre 15h et 16h, le soir Aquagym et aquabike + Structure gonflable 2 fois dans la période estivale et 1 mercredi pendant les vacances scolaires • Vacances de la Toussaint : Après-midi Halloween • Soirée ZEN, fin novembre. 	
Nombre total d'entrées	<ul style="list-style-type: none"> • 60047 	+3.32%
Fréquentation du public	<ul style="list-style-type: none"> • 44712 Public baignade : 36521 Animations : 6497 Espace Bien-être : 1694 	+4.57% +8.5% -5.97% -22%
Fréquentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • 14134 Poher communauté : Primaires : 5700 / Secondaires : 3930 Ecoles extérieures primaires + secondaires : 4504 	-3.99%
Fréquentation associations	<ul style="list-style-type: none"> • 1201 Clubs de natation, triathlon et Kayak. 	

* Le vélodrome du Poher



Le vélodrome du Poher est situé sur la commune de Cléden-Poher. L'équipement comprend un anneau cycliste d'une longueur de 250m et d'une largeur de 7 m et d'un local à vélos. Les clubs cyclistes de Carhaix, Rostrenen, Châteauneuf du Faou, Châteaulin et Gourin sont regroupés au sein du comité de piste du Centre Ouest Bretagne.

En 2021, la subvention de 1200€ octroyée au comité de piste n'a pas été versée car il n'y a pas eu de compétition.



**Investissement :
installation d'un
rangement sécurisé**

* L'animation enfance-jeunesse

La maison de l'enfance héberge les services suivants :

- Le Relai Parent Enfant (RPE)
- Le relais d'Assistantes Maternelles du Poher (RAM),
- Le multi accueil et la halte accueil gérés par l'association GALIPETTE
- Le lieu d'Accueil Enfants Parents « la Roulotte »
- La ludothèque Bisibul.
- L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) géré par l'association Culture Loisirs Animation Jeunesse (CLAJ)
- L'association Films Préparons Demain (Le bureau de la ludothèque est partagé avec l'association.)

Etat des lieux actuel et dynamisme du territoire

Poher Communauté								
Départements	COMMUNES	Nb. habitants L'internaute.com d'après Insee 2018	Nb. de naissances					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
FINISTERE	Carhaix-Plouguer	7164	54	44	44	39	39	48
	Clédén-Poher	1151	17	15	17	9	13	7
	Kergloff	871	11	13	9	5	7	9
	Motreff	701	9	7	2	5	5	5
	Plounévezel	1 201	7	15	7	10	9	12
	Poullaouen	1 490	8	9	13	9	16	13
	Saint-Hernin	757	4	7	3	5	2	8
COTES D'ARMOR	Le Moustoir	665	4	4	5	5	6	5
	Plévin	751	3	6	6	7	4	6
	Treffrin	542	1	4	4	5	4	4
	Tréogan	101	1	0	0	1	1	0
TOTAL		15 394	110	119	124	112	106	117

Augmentation des naissances sur le territoire par rapport à 2020. En comparaison avec les années d'avant, le nombre des naissances reste à peu près le même.

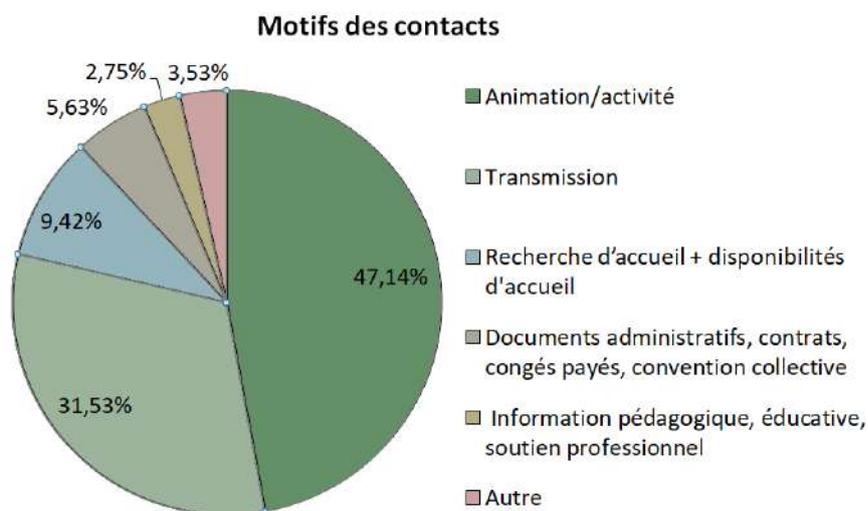
Contacts

Evolution des contacts réalisés par le RPE							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total	2431	3359	6183	15 629	20 647	11 393	11 011

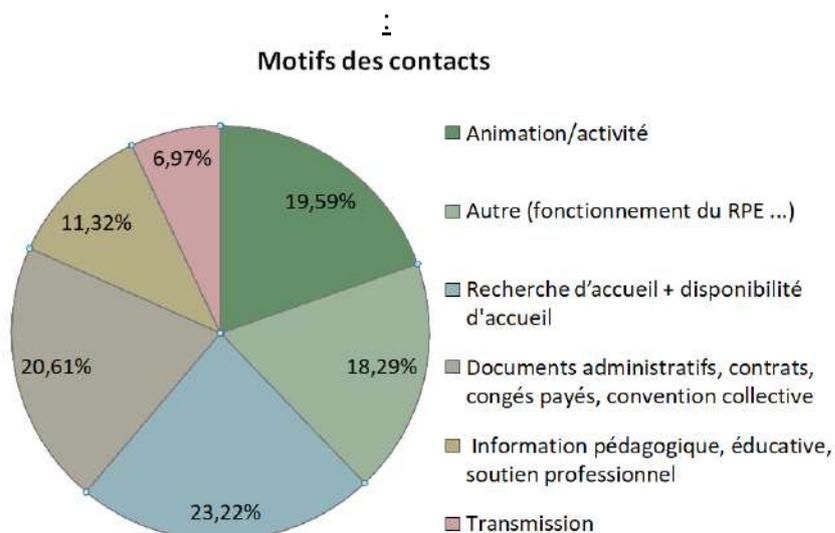
Nombre de contacts du Relai Parent Enfant (RPE) en 2021 : **11 011**, dont 108 en accueil physique (familles principalement, mais aussi assistantes maternelles, partenaires...) et 10 903 correspondances (mails aux familles, assistantes maternelles et partenaires, en individuels ou en envoi groupé).

Le contexte sanitaire et la fermeture du RPE sur trois mois ont diminué le nombre de contacts.

Répartition des contacts avec prise en compte des envois multiples en fonction du nombre de destinataires :



Répartition des contacts avec prise en compte des envois multiples en fonction du nombre d'envois :



Si l'on prend en compte le nombre d'envoi (et non pas le nombre de destinataires), on s'aperçoit que le premier motif des contacts du RPE est la recherche d'accueil (cumulée à la disponibilité d'accueil des assistantes maternelles), suivi des documents administratifs (contrats...).

Les principaux motifs des contacts :

- **Animation/activité** : inscriptions aux ateliers du RPE, communication sur le Mois de la Petite Enfance, informations sur les animations ponctuelles sur le territoire ...
- **Transmission** : orientation vers les partenaires, diffusion d'informations aux familles ...
- **Recherche d'accueil**: transmission des listes des assistantes maternelles, entretien avec les parents en recherche d'un mode de garde, mail aux assistantes maternelles pour connaître leurs disponibilités...
- **Disponibilité d'accueil**: mail aux assistantes maternelles pour connaître leurs disponibilités...
- **Documents administratifs, contrats, congés payés, convention collective**: informations aux parents sur les évolutions législatives, entretien avec les parents sur les démarches en tant qu'employeur, réponse aux parents et assistantes maternelles sur le droit du travail...
- **Info pédagogique, éducative, soutien pro**: information sur le protocole covid et les recommandations sanitaires...

Nombre d'assistantes maternelles sur le territoire

Communes	Agréées au 31/12/2020	Actives au 31/12/2020	Places au 31/12/2020
Carhaix	35	30	107
Cléden-Poher	7	5	20
Kergloff	4	3	12
Motreff	3	2	8
Plounévezel	9	7	28
Poullaouen	1	1	4
Saint-Hernin	3	0	0
Le Moustoir	4	3	11
Plévin	3	2	8
Treffrin	1	1	4
Tréogan	1	1	4
Total	71	55	206
Communes	Agréées au 31/12/2021	Actives au 31/12/2021	Places au 31/12/2021
Carhaix	34	24	89
Cléden-Poher	7	5	19
Kergloff	3	3	12
Motreff	2	2	8
Plounévezel	9	7	28
Poullaouen	1	1	4
Saint-Hernin	3	0	0
Le Moustoir	3	1	4
Plévin	2	0	0
Treffrin	1	1	4
Tréogan	1	1	4
Total	66	45	172
Différence (2020-2021)	5 agréées en moins	10 actives en moins	34 places en moins

La différence entre le nombre d'assistantes maternelles agréées et le nombre d'assistantes maternelles actives s'explique par plusieurs facteurs : départ en retraite, arrêt maladie, déménagement, reconversion...
On remarque en conséquence une diminution importante du nombre de place d'accueil, l'arrivée de nouvelles agréées sur le territoire ne suffisant pas à compenser l'arrêt d'activité des assistantes maternelles du territoire.

En 2021, **12 assistantes maternelles** ont arrêté leur activité soit **moins 38 places d'accueil**. Sur les quatre nouvelles agréées qui sont arrivées sur le territoire, deux sont actives et ont 6 places d'accueil. Les départs et les arrêts ne sont donc pas compensés par l'arrivée de nouvelles agréées. Par ailleurs, **7 assistantes maternelles** envisagent leur arrêt d'activité dans les temps à venir (départ à la retraite notamment) et ne commencent plus de nouveaux contrats (ou seulement avec des enfants plus grands), ce qui représente **26 places en moins dans les années à venir**.

Alors que certaines assistantes maternelles sont sollicitées régulièrement pour de nouveaux contrats et doivent refuser par manque de places disponibles, il peut arriver que d'autres peinent à trouver des contrats. Le bouche-à-oreille reste très présent dans la recherche d'une assistante maternelle. D'ailleurs, une partie des familles qui vient en rendez-vous pour connaître les démarches a déjà trouvé une assistante maternelle.

Accueil des assistantes maternelles : Ateliers d'éveil

Communes	A.M. participant aux ateliers d'éveil en 2019	A.M. participant aux ateliers d'éveil en 2020	A.M. participant aux ateliers d'éveil en 2021
Carhaix-Plouguer	16	8	10
Cléden-Poher	2	3	1
Kergloff	1	2	0
Motreff	0	0	0
Plounévezel	4	2	4
Poullaouen	0	0	0
Saint-Hernin	0	0	0
Le Moustoir	0	0	0
Plévin	1	1	0
Treffrin	0	0	0
Tréogan	0	0	0
TOTAL	24	16	15

Fréquentation sur l'année :

- 15 assistantes maternelles différentes ont participé aux ateliers d'éveil, **soit un tiers des actives (32.6%)** contre 43% en 2019.
 - 52 enfants différents soit 46 de moins par rapport à 2019
- Cela peut s'expliquer de plusieurs manières : inscription obligatoire (protocole sanitaire), sieste des enfants le matin, parents qui ne veulent pas que les enfants viennent aux ateliers (contexte sanitaire) ...

Types d'ateliers		
Type d'atelier	Nombre de séances à l'année	Moyenne de participants par séances
Eveil musical	8	12
Chants bretons	7	10
Activité manuelle	6	12
Jeux libres	5	11
Eveil sensoriel	2	19
Fête des mères	2	10.5
Noël	2	18.5
Atelier des couleurs	1	13
Atelier lecture	1	9
Atelier cuisine	1	17
Total	35	Environ 13 participants / atelier

- Nombre total de participations = 418 pour 35 ateliers (contre 1206 en 2019 pour 84 ateliers) → impact de la fermeture du service, les ateliers n'ont pas pu être proposés

Le spectacle « Une journée à Takalédougou » en septembre 2021 a réuni 24 spectateurs.

Accueil des familles

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nouvelles familles accueillies	87	83	84	107	69	72

En 2021, le RPE a accueilli 72 nouvelles familles, ce qui est moins élevé que les années précédente (en dehors de 2020, année impactée par le covid). Cette diminution peut s'expliquer par le fait que le service a été fermé pendant 3 mois, et n'a donc pas pu accueillir de nouvelles familles, qui étaient réorientées vers la PMI ou vers le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes de Haute Cornouailles.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'accueil de familles réalisés (rendez-vous ou spontané)	181	178	172	165	89	90

Certaines familles déjà connues par le RPE prennent rendez-vous pour des questions particulières, par exemple pour connaître les démarches liées à la fin de contrat, ou encore pour avoir un contrat pour un autre enfant.

* Le multi accueil GALIPETTE :

106 familles accueillies soit 117 enfants (**37 en halte-accueil et 104 en multi-accueil**), 11 fratries **dont 4 avec des jumeaux**,

GALIPETTE a un agrément modulé de la PMI (protection maternelle et infantile) pour 35 places en multi accueil **de 7h30 à 19h** (30 enfants le mercredi, 35 enfants lundi, mardi, jeudi, vendredi) + 8 enfants pour la halte accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant l'année scolaire de 09 à 17h.

Le travail de l'association représente pour l'année, 72 818,50 heures d'ouverture avec un taux d'occupation moyen de **79. 50%**.

Fermeture de la structure **1 semaine entre Noël et le Nouvel An et pour le pont de l'Ascension.**



* Le Relais Petite Enfance du Poher

Le changement de nom du service a été acté en 2021. Le Relais Assistantes Maternelles est devenu le Relais Petite Enfance, pour une meilleure visibilité de sa mission d'accueil des familles.

Les permanences s'adressent aux assistantes maternelles, aux parents et aux candidat-e-s à l'agrément.

Les permanences administratives ont lieu le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Les ateliers d'éveil ont lieu à la maison de l'enfance le mardi et le jeudi matin. **Au 31 décembre 2021, 62 assistantes maternelles sont agréées sur le territoire et 45 sont en activité.**

En 2021, **35 ateliers d'éveil** ont été organisés : **15 assistantes maternelles différentes** ont été accueillies. **418 participations.**

En dehors des ateliers d'éveil les familles et professionnelles sont reçues dans le cadre des permanences.

Le Mois de la Petite Enfance s'est tenu en novembre 2021. 47 familles y ont participé. L'édition était proposée sur 3 samedis, avec des ateliers, un spectacle, un concert.

* La Roulotte

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est ouvert, le vendredi de 09h30 à 11h30 à la maison de l'enfance.

La fréquentation annuelle s'élève à **156 enfants soit 22 enfants différents, pour 27 parents accueillis, et dans le cadre des 37 séances de l'année 2021.**

La structure a été fermée du 10 juillet 2021 au 2 septembre.

* La ludothèque Bisibul

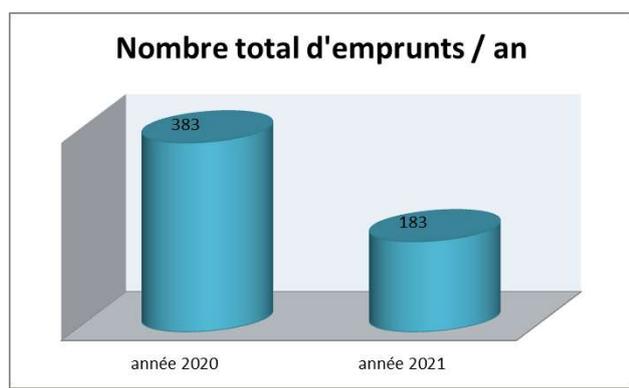
La ludothèque fonctionne le mardi, mercredi, vendredi et samedi en accueil public. Elle permet aux enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte de venir jouer sur place et d'emprunter des jeux.

Elle permet à tous un accès au jeu, apprend la vie en collectivité, favorise le lien et l'échange au sein des familles, permet la mixité entre familles et professionnels.

La structure a subi la crise sanitaire et son bilan 2021 n'est pas représentatif d'une année classique. Suite à la crise sanitaire, la ludothèque « Bisibul » était fermée en début d'année.



- Réouverture le 12 avril en « drive » (prêt et retour de jeux).
- Réouverture de l'accueil des usagers sur réservation le 25 mai
- Réouverture totale le 30 juin, en jeux sur place.
- Accueil soumis au passe sanitaire à partir du 18 août.



Fréquentation en 2021 : 1335 usagers au cours des 136 séances d'ouverture au public. 14 nouvelles familles se sont inscrites, soit 54 usagers. Une banque de 961 jeux et jouets permet le fonctionnement de la structure et 885 jeux sont empruntables. 183 jeux ont été empruntés en 2021.

La fréquentation par jour

Journée	Usagers
Mardi	265
Mercredi	713
Vendredi	235
Samedi	122

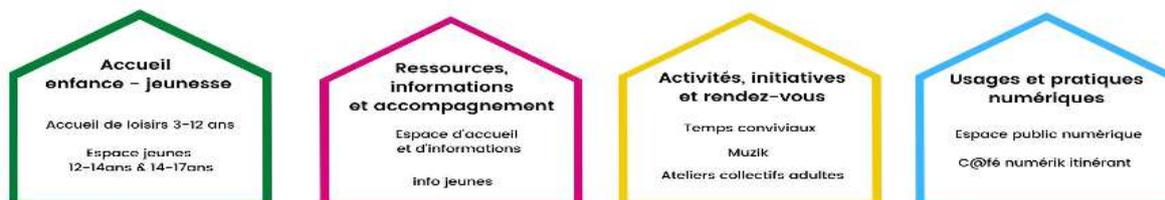
On constate une fréquentation plus importante le mercredi (713 usagers dans l'année).

* Le CLAJ:



Association CLAJ du Poher

Le CLAJ est un lieu d'expression, de convivialité, de solidarité ouvert à tous : enfants, jeunes, adultes, famille et où chacun trouve sa place...



... où l'on donne vie aux idées, où prennent place des activités variées, où chacun peut s'épanouir, où s'anime la vie locale.



Accueil enfance jeunesse - Ressources, informations et accompagnement -
Activités et rendez-vous - Usages et pratiques numériques

Siège social, 23 rue des Martyrs, CARHAIX / 02.98.93.18.77 / www.clajpoher.fr

L'Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) (3/12 ans) :

L'accueil de loisirs a été dans l'obligation de fermer ses portes du 9 au 15 août en raison de l'épidémie de COVID.

Lors du **deuxième confinement du 5 au 23 avril 2021**, l'accueil de loisirs est resté ouvert pour les enfants de personnes prioritaires. En tout, nous avons accueilli **33 enfants** différents (3 animatrices + la directrice).

L'accueil a été ouvert 109 jours et a accueilli 387 enfants.

L'accueil périscolaire a été fréquenté pendant 24 193 heures, et l'accueil extra-scolaire pendant 37 062 heures.



L'accueil des enfants de 12 ans et + :



- Nuitée "Les potes en tentes"
Du 12 au 13 juillet / 6 - 12 ans
- Séjour Nautique
Du 19 au 23 juillet / 8 - 12 ans
- Séjour Moto Cross
Du 19 au 23 juillet / 11 - 17 ans
- Séjour "Le Premier pas"
Du 29 au 30 juillet / 6 ans
- Séjour SURF
Du 26 au 30 juillet / 11 - 17 ans
- Séjour RANCH
Du 3 au 6 août / 7 - 12 ans
- Séjour Equitation
Du 2 au 6 août / 11 - 17 ans
- Séjour Nature - Vélo
Du 9 au 11 août / 8 - 12 ans & 11 - 14 ans



Mais aussi différents projets avec :

- Le cinéma « Le Grand Bleu », la bibliothèque, ateliers musique avec le CLAJMusik, ateliers couture, animation fond vert avec l'association « ciné phare », Vorgium, musée Marie Eugénie, des sorties plage, vélo, parc d'attraction, piscine, équitation, visite de la caserne des pompiers...

L'espace jeunesse 11/13 ans et 14/17 ans + PS Jeunes :

L'espace jeune a fonctionné pendant 132 jours. L'objectif était de redémarrer l'activité, maintenir le contact avec les jeunes pendant la période de COVID, aller à leur rencontre dans les communes, proposer des animations de proximité.

Quelques constats :

Diminution de la participation aux activités et sa fréquentation en Espace Public Numérique.

Depuis juillet 2021 : La PS Jeune CAF permet d'initier une démarche « d'aller vers »

Participation :

194 jeunes qui ont participé de 5h00 à 255 h00 aux activités et accueils.

48% Carhaisiens

34 % Poher Communauté.

18% communes limitrophes

65 jeunes ont été rencontrés 1 à plusieurs fois sur différents lieux du Poher

37 jeunes gardent un contact régulier avec l'animatrice.

3 permanences au Lycée Paul Sérusier (entre 12h00 et 14h00).

Le projet a été expliqué à 4 classes de 4ème et 3ème au sein du collège St Trémeur (90 élèves rencontrés).

Fréquentation en heures aux activités de l'espace jeunes : 8 300 heures



L'Info Jeunes au quotidien :

595 jeunes reçu(e)s en accueil individuel ou action collective.

De l'information au quotidien :



Des interventions en partenariat avec les établissements scolaires et de formation du territoire.

- Journée sport et santé à St-tremeur
- Journée des droits à Paul Sérusier
- Journée prévention à Beg-Avel
- Présentation du Claj au centre de formation en langue bretonne Roudour

Des dispositifs :

- Sac ados
- Jeune en Projet
- On s'lance
- Promeneur du net



Les actions 2021 :

Permanences et ateliers numériques :



B.A.P.R

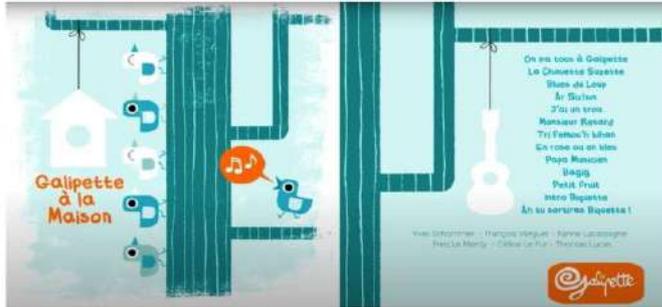
Bureau des activités et de la prévention des risques. Tous

Initiation au Baby-sitting

Sur 4 jours, 7 jeunes ont pu appréhender le métier de baby Sitter. (droit du travail, 1^{er} secours, développement de l'enfant, stage en crèche).



- ° Activités enfance et jeunesse CLAJ.
- ° Réalisation du CD "Galipette à la maison".
- ° Reprise des répétitions et JAM Sessions au troisième trimestre.
- ° Collaboration avec l' Ecole de musique du Poher.
- ° Accompagnement du groupe Bélozidé et réalisation d'une vidéo live.
- ° Investissement matériel son.



Enregistrement et mixage réalisé au studio de la Maison du parc.

Belle collaboration entre Galipette, l'EMIP et le CLAJ.

A écouter sans modération en CD et sur Youtube!



Séances d'initiation musicale avec les enfants tout au long de l'année.



Projets MAO avec la jeunesse sur les périodes de vacances scolaires.



8 groupes différents pour 283 heures de répétitions entre août et décembre dans des locaux remis à neuf !

Grand succès auprès de nos adhérents pour la reprise des JAM sessions depuis novembre.

Rendez-vous tous les premiers mercredi du mois à la Maison du Parc!

Notre collaboration avec l'Ecole de musique du Poher évolue bien.

- Mise à disposition des locaux.
- Séances d'enregistrements.
- Régie technique lors d'évènements.



Suivit du projet et réalisation de la vidéo "live au Glenmor".
A voir sur Youtube.



- Ampli Basse,...
- Studio mobile, câblage,...
- Console de mixage, ordinateurs,...
- Montant total de 15.000€.



* L'Espace de Vie Sociale

L'EVS est reconnu comme un projet qui stimule les rencontres entre les habitants et entre les générations. Les actions prennent forme dans différents lieux sur le Poher en favorisant l'expression et l'acquisition de compétences. Nous avons l'objectif d'optimiser le partenariat afin d'agir de façon complémentaire.

Le numérique :

- C@fé numerik itinérant : Saint Hernin, Le Moustoir, Plounévezel
- Ateliers numériques en lien avec « Vas-y » à Carhaix
- Des accompagnements numériques individuels



Activités physiques :

- Renouvellement de l'action « Sport pour Tous » en partenariat avec l'Office des Sports et Plijadour : Danse bretonne et piscine.



- Rencontre inter-jardin : jardin partagé de Callac, Dinan, Le Moustoir
- Passerelle au jardin : ateliers intergénérationnels avec les enfants de l'accueil de loisirs, partenariat avec le DITEP de Carhaix.



- Club des sciences (animé par Pierre, bénévole)
- Temps de rencontre sur les marchés : Cléden-Poher, Motreff, Poullaouen, Saint- Hernin.



- Temps de rencontre et d'échange d'initiatives
- Maintien de la dynamique de réseau d'animation de la vie sociale



- Sorties et excursions en minibus à l'initiative des habitants : Guerlédan, Poul Fétan, Maison de la mine de Locmaria Berrien, Tour de France, Gouarec – Bon Repos, Trévarez, Locronan.
- Partenariat avec les sorties familiales de la ville de Carhaix



Les actions collectives en 2021 :

- Mise en place d'un forum des transitions en partenariat avec l'Alecob et en lien avec Ti récup, Les compagnons bâtisseurs, Mon bourg mon cabas, Weemoov, Youth for Climate, Le grand bleu
- Echange inter-association d'animation de la vie sociale : Les rendez-vous des Monts d'Arrée, l'espace Kdoret.

Les nouvelles actions :

- Distribution d'ordinateur en partenariat avec l'association Goupil
- Causerie en Breton
- Partenariat avec Cob formation autour de l'organisation d'une journée famille au quartier des moulins à vent
- Partenariat avec la ville de Carhaix et Catherine Picout , conseillère numérique à Poher communauté autour d'un temps d'initiation et d'échange relatif aux outils numérique.

* Le dispositif bourse aux voyages

Pour encourager, soutenir et promouvoir l'initiative et la mobilité des jeunes, Poher communauté a mis en place une aide aux voyages à l'étranger.

Destinée aux jeunes du territoire de Poher communauté âgés de 16 à 29 ans révolus. La subvention n'est versée qu'à réception du compte rendu du voyageur.

Commune	Séjour	Subvention proposée	Dépôt compte rendu	Transmission compta
		500.00€		27/01/2021
Carhaix		300,00 €	4/01/2021	27/01/2021
		400.00€		07/07/2021
Carhaix		300,00€		20/08/2021

* Le budget enfance et jeunesse

Poher Communauté prend en charge les coûts de fonctionnement de la Maison de l'Enfance (RAM, Roulotte, Ludothèque, la bourse aux voyages, l'entretien et la maintenance), les locaux du C.L.A.J et subventionne les associations partenaires (CLAJ, Galipette, Films Préparons Demain.)

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2017	2018	2019	2020	2021
Produits d'exploitation	581 385 €	596 781 €	603 477 €	589 820 €	614 874 €
Marge globale	223 852 €	199 860 €	173 391 €	145 364 €	153 940 €
Charges de fonctionnement	234 182 €	251 548 €	226 131 €	217 353 €	244 134 €
Impôts et taxes	5 490 €	5 079 €	4 937 €	5 179 €	6 206 €
Charges de personnel	377 179 €	342 984 €	330 817 €	306 815 €	348 127 €
Dotations aux amortissements	5 702 €	6 096 €	4 463 €	4 699 €	6 154 €
Dotations aux provisions	767 €	1 600 €	3 655 €	2 548 €	4 235 €
Reports en fonds dédiés	700 €	0 €	15 000 €	15 000 €	0 €
Résultat d'exploitation	-29 326 €	5 189 €	30 317 €	42 744 €	11 260 €
Résultat financier	1 165 €	1 206 €	1 179 €	1 092 €	1 049 €
Résultat courant	-28 162 €	6 395 €	31 495 €	43 835 €	12 309 €
Résultat exceptionnel	2 430 €	2 345 €	3 525 €	1 926 €	20 353 €
Résultat de l'exercice	-25 887 €	8 585 €	34 906 €	45 642 €	32 548 €

La Mobilité

TAXICOM

Organisation du service

Taxicom est un système de transport à la demande mis en place en 1999 par Poher communauté, qui fonctionne sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce dispositif offre la possibilité à l'utilisateur d'être pris en charge à son domicile et amené où il le souhaite sur le territoire communautaire (et vers les EHPAD de Maël-Carhaix, Trébrivan, Huelgoat, Gourin, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou). Le dispositif est accessible à tous les habitants de Poher communauté. A Carhaix, seules les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes à mobilité réduite (PMR) sont autorisées à utiliser Taxicom pour des déplacements intra Carhaix puisque le service Hep le Bus est accessible à tous du lundi au samedi.

L'utilisateur doit s'acquitter d'un tarif unique de **2€ par trajet**, quelle que soit l'origine et la destination, et quelle que soit la distance parcourue entre le point de prise en charge et le lieu de dépose.

Taxicom est assuré par des artisans taxi basés sur le territoire. En 2021, 5 artisans taxi ont été partenaires du service, Transdev assurant une partie du service. L'un des 5 artisans s'est retiré du dispositif, il en reste 4.

Service accessible

Le service de transport à la demande Taxicom est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Horaires de fonctionnement

Le service a fonctionné sur 4 demi-journées par semaine :

- > Le mardi matin de 08h30 à 13h00 ;
- > Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- > Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- > Le samedi matin de 8h30 à 13h00.

Une centrale de réservation est dédiée au dispositif, elle est ouverte du lundi au vendredi. Les usagers pour réserver un trajet doivent composer le 02 98 99 38 61.

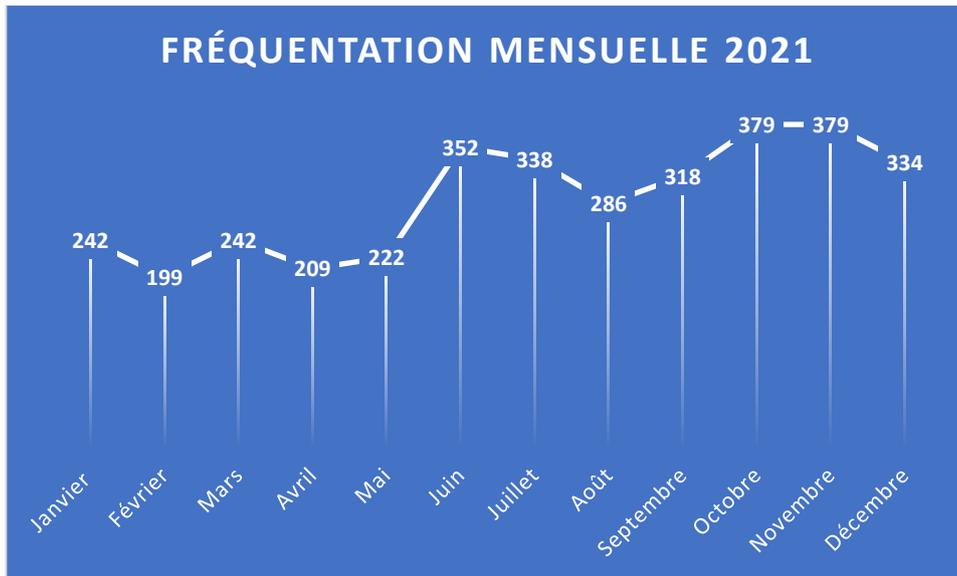
Gestion du service

La gestion du service est assurée par l'entreprise TRANSDEV par le biais d'un marché public.

La société TRANSDEV est l'interlocuteur entre les usagers et les artisans taxi (réservation, élaboration et optimisation des courses, déplacements PMR etc.).

Fréquentation – 2021

Le service Taxicom a enregistré **3 483 voyageurs en 2021**, contre 2 473 en 2020. L'augmentation est forte, on observe un taux d'augmentation de 40% d'une année à l'autre. L'augmentation pourrait s'expliquer en partie par la sortie du confinement ; ce n'est pas la seule raison car pour référence, on observait en 2019, année de fonctionnement normal, une fréquentation de 2 778 usagers.

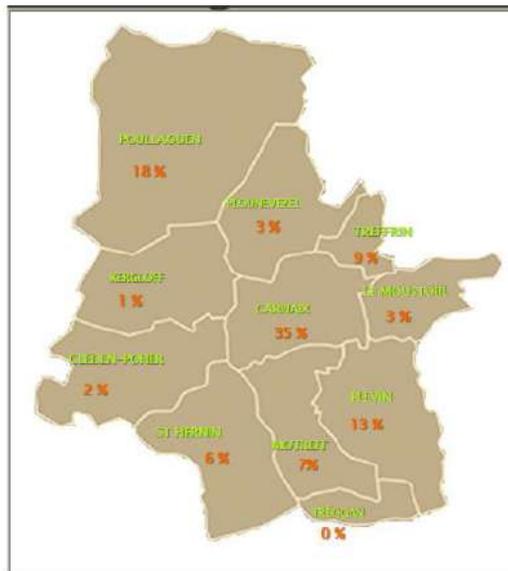


Sur l'ensemble de l'année, la moyenne de fréquentation est de **292 usagers par mois**, contre 206 en 2020.

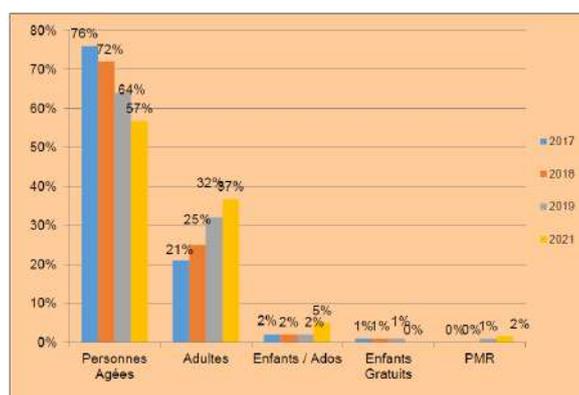
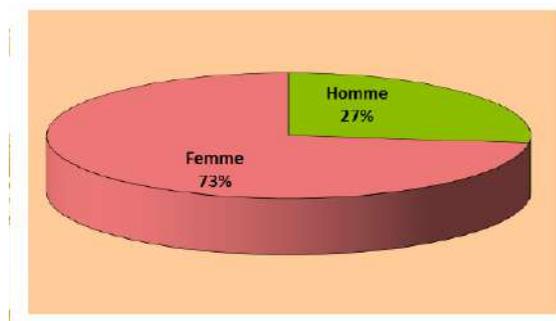
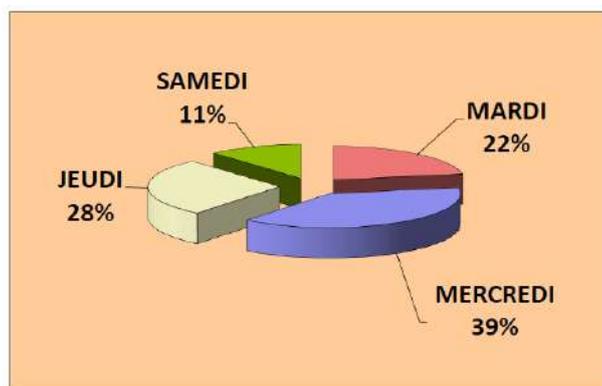
Commune d'origine des voyageurs

Taxicom a fonctionné durant 202 demi-journées et, en moyenne, chacune de ces demi-journées de fonctionnement a permis de transporter plus de 17 voyageurs.

En 2021, les usagers de la ville de Carhaix ont utilisé plus massivement le dispositif (35%). Dans un second temps, ce sont les usagers de Poullaouën (18%) puis Plévin (13%) qui sont les plus représentés.



En ce qui concerne la répartition par demi-journées de fonctionnement, le mercredi a été la journée la plus fréquentée (39%). La journée du samedi est plus faiblement sollicitée (11%).



En analysant la fréquentation de 2021, on peut observer que Taxicom est plus utilisé par les femmes (73%) et par les personnes âgées (57%).

La proportion des usagers à mobilité réduite représente 2 % des usagers, c'était plutôt 1% les années précédentes.

HEP LE BUS !

Organisation du service

Poher communauté assure l'organisation et le fonctionnement du service « Hep le Bus ! », réseau de transport urbain **gratuit** sur Carhaix-Plouguer. Ce service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) et ce 9h00 à 12h40 et de 14h00 à 18h40.

Le véhicule, affecté au service, réalise un transport régulier en suivant un circuit défini de 40 minutes. Cependant, le véhicule peut se dérouter à la demande sur la commune de Carhaix au cours des 20 dernières minutes de chaque heure.



Gestion du service

Le service « Hep le Bus ! » est assuré en régie par Poher communauté.

Service accessible

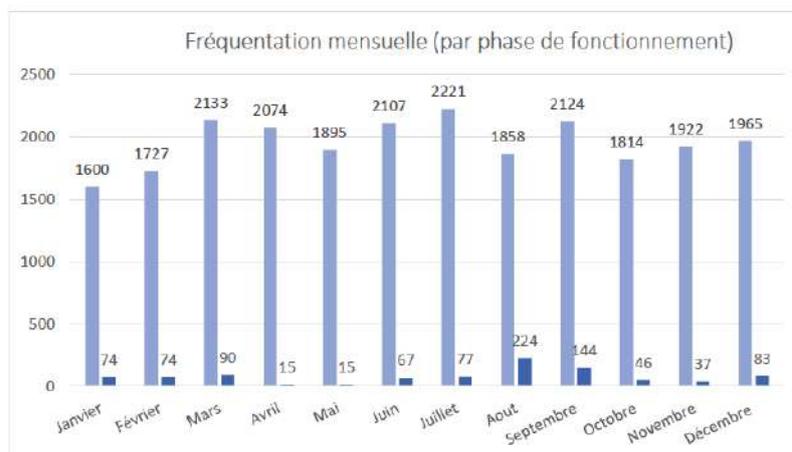
Le transport urbain « Hep le Bus » est assuré par un minibus d'une capacité de 25 places (dont 13 debout), ce dernier est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le véhicule est équipé de places prioritaires, notamment de quatre sièges pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et d'une zone pour les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR). Il est équipé d'une rampe d'accès pour les utilisateurs de fauteuils roulants. Il est également équipé d'un système d'information visuelle et sonore pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

Fréquentation – 2021

Au cours de l'année 2021, **24 386 personnes** ont utilisé le service Hep le Bus, contre 21 998 en 2020 et 34 420 personnes en 2019.

Alors que la fréquentation était en hausse constante depuis 2016, on a constaté une baisse massive de 36% de la fréquentation entre 2019 et 2020 qui s'expliquait par le contexte sanitaire qui a freiné les déplacements de la population, notamment en transport en commun. La fréquentation 2021 repart à la hausse mais reste faible au regard de l'année 2019.



On observe une moyenne de **2 032 usagers par mois** (contre 2 868 en 2019, et 1 833 en 2020) et de 80 usagers par jour de fonctionnement (114 en 2019), soit une moyenne de 8,9 usagers par heure.

Les données sur la fréquentation mettent en évidence une fréquentation plus importante pour les navettes de 14h, 10h et 09h. Les navettes de 12h et de 18h sont moins fréquentées par le public. En 2021, les arrêts les plus fréquentés sont « Moulin à Vent », « Pont Herbot » (Leclerc) et « Champ de Foire 1 » (Casino).

« HEP LE BUS Vieilles Charrues »

En 2021, le dispositif « HEP LE BUS vieilles Charrues » n'a pas eu lieu au regard du caractère incertain de la tenue du festival et du petit format proposé.

« POHER-PLAGE »

Organisation du service

Au cours de l'été 2021 (juillet et août), Poher communauté a assuré l'organisation et le fonctionnement des navettes « Poher-Plage », dispositif **gratuit** et **ouvert à tous** (sans inscription préalable). Le rythme des sorties est hebdomadaire, à raison d'un mercredi par semaine.



En 2021, Poher communauté a continué d'enrichir le dispositif en proposant aux usagers de nouvelles destinations. Ainsi les navettes Poher Plage ont emmené les habitants du Poher sur les plages suivantes :

- ✓ Concarneau – Plage des Sables Blancs
- ✓ Bénodet – Plage du Trez
- ✓ Trébeurden – Plage du Tresmeur
- ✓ L'Île Tudy – Plage du Sillon
- ✓ Locquirec – Plage des Sables Blancs
- ✓ Carantec – Plage du Kelenn
- ✓ Concarneau – Plage des Sables Blancs

Gestion du service

Les navettes « Poher Plage » ont été assurées en régie par Poher communauté, avec un partenariat avec les entreprises locales (*mise à disposition d'un ou deux car(s) et conducteur(s) pour une astreinte en cas de forte affluence*).

Fréquentation 2021



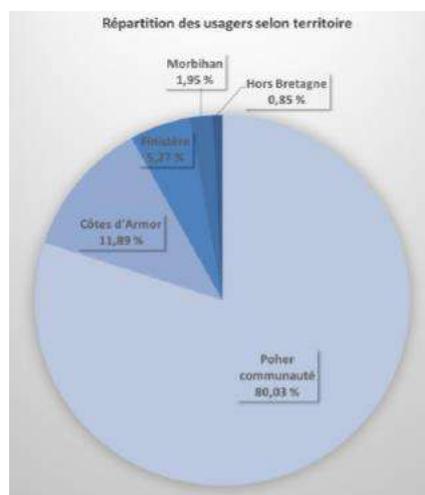
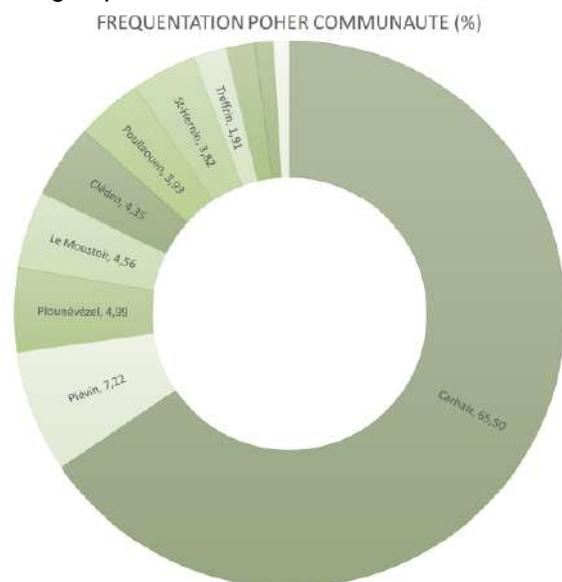
L'édition 2021 des navettes « Poher-Plage » a été fréquenté par **971 voyageurs**, (contre 977 voyageurs en 2020).

Etant donné l'interdiction de faire circuler des documents, aux vues des risques de contamination, nous n'avons pas réalisé pour 2021 d'enquête auprès des usagers pour connaître leur commune d'origine et profil. On peut penser que le profil des usagers devait être sensiblement le même qu'en 2019.

Données 2019 :

Ainsi, en 2019, le public était essentiellement local, en effet près de 80% des résidents étaient originaires du territoire communautaire. Au sein de ces usagers, 65 % résidaient sur la commune de Carhaix. Il est à noter également la présence sur le dispositif de personnes originaires d'autres communes des Côtes d'Armor et du Finistère, certains étant même réguliers sur le dispositif.

On retrouve aux sorties Poher Plage, des personnes retraitées, des familles avec de jeunes enfants ainsi que des groupes d'adolescents.



TRANSPORT SCOLAIRE

Organisation du service

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Poher communauté en tant qu'autorité organisatrice de mobilité, est compétente pour l'organisation des services de transport scolaire présents sur le territoire communautaire.

Organisation des services scolaires pour 2021/2022 :

- Elèves du primaire et du secondaire de **Carhaix**:
 - o Régie intercommunale ;
 - o **135 élèves** se sont inscrits (128 pour l'année 2020-21) ;
 - o 4 circuits matin et 3 circuits soir (2 circuits retour le mercredi).
- Elèves du primaire de **Poullaouen** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **4 élèves** inscrits (6 en 2020-2021) ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.
- Elèves du primaire de **Saint-Hernin** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **11 élèves** inscrits (7 pour l'année 2020-21) ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.
- Elèves du primaire de **Cléden-Poher** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **13 élèves** inscrits (10 pour l'année 2020-21) ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.
- Elèves du secondaire (**Le Poher hors Carhaix**) :
 - o Convention de délégation de compétence partielle avec la Région ;
 - o Les lignes scolaires sont gérées par la TRANSDEV - Marché public ;

- Prise en charge par Poher communauté de l'inscription des élèves et de l'encaissement des participations des familles (**297 élèves**).

Les réinscriptions et les inscriptions ont été effectuées auprès des services Poher communauté. Ainsi, **460 élèves** sont inscrits (449 en 2020-21, 482 en 2019-20). La baisse d'inscriptions observée en 2021 comme en 2020 pourrait s'expliquer par le contexte d'épidémie en cours ou par la courbe démographique locale.

Conditions d'accès au service

Les élèves pouvant bénéficier du service des transports scolaires devaient être domiciliés sur l'une des communes de Poher communauté et poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire d'une commune du territoire communautaire.

Une exception a été faite pour les élèves fréquentant un établissement scolaire en dehors de Poher communauté, en raison de l'absence d'une filière de formation sur notre territoire.

Grille tarifaire

Tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 :
(Approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 17 décembre 2020)

Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	5ème enfant
0 à 250	61,50 €	45,50 €	16,00 €	Gratuité	Gratuité
251 à 450	71,50 €	54,50 €	18,00 €	Gratuité	Gratuité
451 à 600	83,00 €	61,50 €	21,00 €	Gratuité	Gratuité
601 à 750	93,00 €	69,50 €	23,00 €	Gratuité	Gratuité
751 à 900	103,00 €	77,50 €	26,00 €	Gratuité	Gratuité
901 à 1050	113,00 €	86,00 €	28,00 €	Gratuité	Gratuité
1051 à 1200	124,00 €	93,00 €	32,50 €	Gratuité	Gratuité
1201 à 1350	134,00 €	102,00 €	34,50 €	Gratuité	Gratuité
Sup. 1351	145,00 €	109,00 €	37,50 €	Gratuité	Gratuité
Tickets Scolaires	1 €				
Tickets non-scolaires	2 €				

Par délibération, le conseil communautaire a approuvé les tarifs ci-dessus. Il s'agit d'une **tarification dégressive** définie en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants inscrits au sein d'une même famille.

TRANSPORT PERISCOLAIRE

Organisation du service

Les services périscolaires correspondent aux déplacements réalisés par les écoles dans le cadre du programme scolaire. Poher communauté est chargé de prévoir les transports des écoles à destination de la piscine communautaire et du vélodrome. Les déplacements à destination de la piscine communautaire sont réalisés par un prestataire dans le cadre d'un marché public. L'entreprise qui assure les déplacements est la société TRANSDEV basée à Carhaix.

Conditions d'accès au service

Chaque école du territoire bénéficie des transports pour se rendre à l'espace aquatique du Poher. Les communes ont également la possibilité de faire appel à la régie intercommunale de transport pour réaliser d'autres déplacements périscolaires dans la limite des capacités de cette dernière.

VELO

Poher communauté a instauré une aide à l'achat de vélo électrique pour les habitants du territoire. Celle-ci représente 20% de l'achat du vélo électrique plafonné à 200€. En 2021, 59 dossiers de demande d'aides ont été déposés.

L'Habitat

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Par délibération en date du 26 janvier 2017, le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) de Poher communauté a été adopté. Les actions en cours :

♦ OPAH - Opération programmée d'amélioration de l'habitat – 2018-2022 **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mutualisée s'applique sur les territoires de

- Poher Communauté
- Monts d'Arrée Communauté
- Communauté de communes de Haute Cornouaille

Suite à la dissolution au 31 décembre 2019 du syndicat mixte maître d'ouvrage de l'OPAH, une convention d'entente a été signée entre les 3 EPCI permettant la continuité du marché public, Poher Communauté se substituant au syndicat mixte.

Durée de l'OPAH	1 ^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2022
Opérateur	SOLIHA
Public cible	Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs
Objectifs de l'OPAH	Par une animation et un accompagnement global : <ul style="list-style-type: none">- favoriser les travaux permettant des économies d'énergie,- permettre le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées par l'adaptation des logements,- lutter contre l'habitat dégradé,- favoriser le développement d'une offre locative à loyer modéré.
Principaux financeurs des travaux	ANAH/CD29, Caisses de retraite, EPCI...

Un contexte opérationnel toujours aussi mouvant

En complément des aides mises en place dans le cadre des OPAH, l'État a lancé (en cours d'OPAH) des dispositifs parallèles de financement de la rénovation énergétique : MaPrimeRénov, Action Logement... Bien que ces dossiers issus de ces nouveaux programmes ne figurent pas dans la convention d'OPAH, ils concourent de fait à la massification de la réhabilitation énergétique de l'habitat du territoire. Grâce à l'accompagnement effectué par SOLIHA auprès des propriétaires, les habitants accèdent de manière optimale aux divers financements mis en œuvre dans l'OPAH mais également hors OPAH.

En 2021, de nouveaux changements s'opèrent sur le territoire national avec l'arrêt du financement Action Logement (budget consommé), la montée en puissance de MaPrimeRénov' et le durcissement des conditions d'accès au financement ANAH (gain énergétique minimum passant de 25 % à 35 %). En 2022, de nouvelles modifications viendront impacter le paysage des aides à la rénovation de l'habitat.

**PROPRIETAIRES OCCUPANTS – BILAN OPAH 2021 – Dossiers agréés sur le territoire de Poher
Communauté**

Communes	Nbre de dossiers					Montant des aides accordées							TOTAL général des aides	Montant travaux
	Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	total dossiers	Total Logements	ANAH / CD 29	ACTION LOGEMENT	Communauté de Communes				Caisses de retraites		
								Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	Total aides Communauté de Communes			
CARHAIX PLOUGUER		1		1	1	5 826 €					0 €		5 826 €	11 651 €
CARHAIX PLOUGUER	1			1	1	5 076 €		1 000 €			1 000 €	2 500 €	8 576 €	14 503 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	18 000 €			1 000 €		1 000 €		19 000 €	30 583 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	5 731 €			1 500 €		1 500 €		7 231 €	7 053 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	7 833 €					0 €		7 833 €	13 056 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	1 719 €		463 €			463 €		2 182 €	4 912 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	19 500 €			1 000 €		1 000 €		20 500 €	44 007 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	6 206 €		1 000 €			1 000 €		7 206 €	17 732 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	15 927 €			1 000 €		1 000 €		16 927 €	24 045 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	3 120 €		936 €			936 €		4 056 €	6 240 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	3 960 €					0 €	1 730 €	5 690 €	5 466 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	5 782 €			1 000 €		1 000 €		6 782 €	17 504 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	1 493 €		497 €			497 €	1 350 €	3 340 €	4 265 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	2 835 €		927 €			927 €	3 035 €	6 797 €	8 145 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	6 772 €			1 000 €		1 000 €		7 772 €	8 786 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	3 854 €			1 000 €		1 000 €		4 854 €	7 247 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	4 939 €					0 €		4 939 €	5 732 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	4 591 €		1 301 €			1 301 €		5 892 €	9 182 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	5 738 €			500 €		500 €		6 238 €	11 477 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	2 931 €		1 055 €			1 055 €		3 986 €	5 862 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	2 110 €		760 €			760 €		2 870 €	4 220 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	12 324 €			1 500 €		1 500 €		13 824 €	24 116 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	6 772 €			1 000 €		1 000 €		7 772 €	8 786 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	2 302 €		0 €			0 €	2 763 €	5 065 €	4 605 €
Total CARHAIX PLOUGUER	10	14	0	24	24	155 341 €	0 €	7 938 €	10 500 €	0 €	18 438 €	11 378 €	185 158 €	299 176 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	14 000 €			1 000 €		1 000 €		15 000 €	32 340 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	19 500 €			1 500 €		1 500 €		21 000 €	27 425 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	19 500 €					0 €		19 500 €	34 996 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	6 905 €					0 €	2 500 €	9 405 €	11 510 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	19 165 €			1 500 €		1 500 €		20 665 €	29 980 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	8 251 €			1 000 €		1 000 €		9 251 €	18 336 €
CLEDEN POHER	1			1	1	2 242 €		1 000 €			1 000 €		3 242 €	6 407 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	13 917 €			1 500 €		1 500 €		15 417 €	21 707 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	13 692 €					0 €		13 692 €	22 820 €
CLEDEN-POHER	1			1	1	1 904 €		685 €			685 €		2 589 €	3 807 €
Total CLEDEN POHER	2	8	0	10	10	119 076 €	0 €	1 685 €	6 500 €	0 €	8 185 €	2 500 €	129 761 €	209 328 €
KERGLOFF	1			1	1	1 130 €		239 €			239 €	1 089 €	2 458 €	2 260 €
KERGLOFF		1		1	1	14 716 €			1 000 €		1 000 €		15 716 €	22 588 €
Total KERGLOFF	1	1	0	2	2	15 846 €	0 €	239 €	1 000 €	0 €	1 239 €	1 089 €	18 174 €	24 847 €

MOTREFF			1		1	1	8 819 €	19 425 €		1 000 €		1 000 €		29 244 €	30 610 €
MOTREFF			1		1	1	19 500 €			1 000 €		1 000 €		20 500 €	42 854 €
MOTREFF			1		1	1	15 246 €			500 €		500 €		15 746 €	23 455 €
MOTREFF			1		1	1	11 564 €			1 000 €		1 000 €		12 564 €	16 773 €
MOTREFF			1		1	1	10 768 €			1 000 €		1 000 €		11 768 €	17 947 €
Total MOTREFF	0	5	0	5	5	65 897 €	19 425 €	0 €	4 500 €	0 €	4 500 €	0 €	89 822 €	131 640 €	
PLEVIN	1				1	1	1 987 €		824 €			824 €		2 811 €	4 576 €
Total PLEVIN	1	0	0	1	1	1 987 €	0 €	824 €	0 €	0 €	824 €	0 €	2 811 €	4 576 €	
POUUNEVEZEL	1				1	1	5 740 €		1 075 €			1 075 €		6 815 €	12 364 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	4 301 €			1 000 €		1 000 €		5 301 €	27 970 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	13 516 €			1 000 €		1 000 €		14 516 €	28 617 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	16 586 €			1 500 €		1 500 €		18 086 €	24 147 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	17 352 €					0 €		17 352 €	28 919 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	9 420 €	19 425 €		1 500 €		1 500 €		30 345 €	34 113 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	13 042 €			1 000 €		1 000 €		14 042 €	28 726 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	15 293 €			1 000 €		1 000 €	2 500 €	18 793 €	23 279 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	10 329 €					0 €		10 329 €	25 130 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	21 000 €			1 500 €		1 500 €		22 500 €	30 500 €
POUUNEVEZEL	1				1	1	5 406 €		2 000 €			2 000 €		7 406 €	13 303 €
POUUNEVEZEL		1			1	1	19 500 €			1 000 €		1 000 €		20 500 €	40 380 €
Total PLOUUNEVEZEL	2	10	0	12	12	151 485 €	19 425 €	3 075 €	9 500 €	0 €	12 575 €	2 500 €	185 985 €	317 447 €	
POULLAOUEN		1			1	1	9 472 €			1 000 €		1 000 €	2 500 €	12 972 €	21 595 €
POULLAOUEN	1				1	1	4 068 €		828 €			828 €	2 500 €	7 396 €	9 691 €
POULLAOUEN		1			1	1	12 366 €			1 000 €		1 000 €	3 000 €	16 366 €	21 013 €
POULLAOUEN		1			1	1	6 717 €	19 425 €		1 000 €		1 000 €		27 142 €	30 139 €
POULLAOUEN		1			1	1	9 586 €	19 425 €		1 000 €		1 000 €		30 011 €	32 106 €
POULLAOUEN	1				1	1	1 973 €		970 €			970 €		2 943 €	4 732 €
Total POUULLAOUEN	2	4	0	6	6	44 182 €	38 850 €	1 797 €	4 000 €	0 €	5 797 €	8 000 €	96 830 €	119 276 €	
SAINT-HERNIN	1				1	1	2 378 €		1 429 €			1 429 €	3 000 €	6 807 €	9 613 €
SAINT-HERNIN		1			1	1	16 459 €			1 000 €		1 000 €		17 459 €	29 322 €
SAINT-HERNIN		1			1	1	14 209 €			1 000 €		1 000 €		15 209 €	21 512 €
SAINT-HERNIN		1			1	1	19 500 €			1 000 €		1 000 €		20 500 €	33 105 €
Total SAINT HERNIN	1	3	0	4	4	52 546 €	0 €	1 429 €	3 000 €	0 €	4 429 €	3 000 €	59 975 €	93 552 €	
TREFFRIN		1			1	1	8 072 €			1 000 €		1 000 €	3 500 €	12 572 €	13 454 €
TREFFRIN		1			1	1	6 459 €	19 425 €				0 €		25 884 €	32 766 €
Total TREFFRIN	0	2	0	2	2	14 531 €	19 425 €	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €	3 500 €	38 456 €	46 220 €	
TREOGAN	1				1	1	1 395 €	4 600 €	1 000 €			1 000 €		6 995 €	9 572 €
Total TREOGAN	1	0	0	1	1	1 395 €	4 600 €	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	6 995 €	9 572 €	
Total Poher Communauté	20	47	0	67	67	622 286 €	101 725 €	17 987 €	40 000 €	0 €	57 987 €	31 967 €	813 965 €	1 255 635 €	

En 2021, 67 dossiers ont été agréés par l'ANAH/CD pour des travaux d'amélioration :

- 20 concernaient l'autonomie/adaptation
- 47 portaient sur l'amélioration de la précarité énergétique.

813 965 € d'aides ont été accordées aux propriétaires occupants sur le territoire de Poher Communauté.

Montant des travaux générés en 2021 : 1 255 635 €.

► Total des dossiers agréés en 2021 par communauté de communes – Propriétaires occupants

Communauté de communes	Nbre de dossiers				Total Logements	Montant des aides accordées							TOTAL général des aides	Montant travaux
	Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	total dossiers		ANAH / CD 29	ACTION LOGEMENT	Communauté de Communes				Caisses de retraites		
								Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	Total aides Communauté de Communes			
CC de Haute Cornouaille	21	49	0	70	70	724 812 €	71 594 €	19 577 €	41 000 €	0 €	60 577 €	19 403 €	876 387 €	1 454 041 €
Monts d'Arrée Communauté	12	35	0	47	47	536 798 €	62 875 €	9 025 €	34 000 €	0 €	40 525 €	23 574 €	663 772 €	1 075 707 €
Poher Communauté	20	47	0	67	67	622 286 €	101 725 €	17 987 €	40 000 €	0 €	57 987 €	31 967 €	813 965 €	1 255 635 €
TOTAL CCANH	53	131	0	184	184	1 883 896 €	235 194 €	46 589 €	115 000 €	0 €	159 089 €	74 945 €	2 354 124 €	3 785 382 €

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS – BILAN INTERMÉDIAIRE 2018 - 2021

► **Détail annuel sur 4 ans – Poher Communauté – Propriétaires occupants**

Communauté de communes	Nbre de dossiers				Total Logements	Montant des aides accordées							TOTAL général des aides	Montant travaux
	Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	total dossiers		ANAH / CD 29	ACTION LOGEMENT	Communauté de Communes				Caisses de retraites		
								Tvx d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Tvx Lourds, petite LHI	Total aides Communauté de Communes			
2018	8	28	0	36	33	221 457 €		10 167 €	8 500 €	0 €	18 667 €	20 916 €	261 040 €	500 215 €
2019	21	29	0	50	46	327 711 €		22 888 €	21 500 €	0 €	44 388 €	26 169 €	398 268 €	693 793 €
2020	7	22	0	29	29	207 933 €	81 888 €	4 279 €	11 000 €	0 €	15 279 €	17 132 €	322 232 €	460 041 €
2021	20	47	0	67	67	622 286 €	101 725 €	17 987 €	40 000 €	0 €	57 987 €	31 967 €	813 965 €	1 255 635 €
Total général Poher Communauté	56	126	0	182	175	1 379 387 €	183 613 €	55 321 €	81 000 €	0 €	136 321 €	96 184 €	1 795 505 €	2 909 684 €

► **Total général sur 4 ans par communauté de communes – Propriétaires occupants**

Communauté de communes	Nbre de dossiers				Total Logements	Montant des aides accordées							TOTAL général des aides	Montant travaux
	Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	total dossiers		ANAH / CD 29	ACTION LOGEMENT	Communauté de Communes				Caisses de retraites		
								Tvx d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Tvx Lourds, petite LHI	Total aides Communauté de Communes			
CC de Haute Cornouaille	66	142	1	209	205	1 724 322 €	233 886 €	73 896 €	92 500 €	0 €	166 396 €	64 322 €	2 188 926 €	3 761 743 €
Monts d'Arrée Communauté	28	91	1	120	119	1 014 055 €	67 475 €	23 361 €	63 500 €	5 000 €	89 361 €	58 097 €	1 228 988 €	2 105 978 €
Poher Communauté	56	126	0	182	175	1 379 387 €	183 613 €	55 321 €	81 000 €	0 €	136 321 €	96 184 €	1 795 505 €	2 909 684 €
TOTAL OPAH	150	359	2	511	499	4 117 764 €	484 974 €	152 578 €	237 000 €	5 000 €	392 078 €	218 604 €	5 213 419 €	8 777 405 €

Sur le périmètre des 3 communautés de communes :

. Montant total des travaux générés pour l'amélioration de 499 logements occupés par leurs propriétaires entre 2018 et 2021 : 8 777 405 €.

. Montant total des aides financières octroyées aux propriétaires occupants sur 4 ans : 5 213 419 €.

PROPRIETAIRES BAILLEURS - Dossiers agréés au 31 décembre 2021

Sur l'ensemble du territoire de l'OPAH mutualisée, au 31 décembre 2021, 7 dossiers ont été agréés par l'ANAH / CD pour l'amélioration de 11 logements destinés à la location (6 en 2021 et 1 en 2020). Ces dossiers devraient permettre la réalisation de plus de 505 250 € de travaux financés par 292 086 € d'aides.

HABITAT LOCATIF

Communes	Nbre de dossiers			Total Logements	Montant des aides accordées					TOTAL général des aides	Montant travaux
	Rénovation énergétique	Tvx Lourds	total dossiers		ANAH / CD 29	ACTION LOGEMENT	Communauté de Communes				
							Rénovation énergétique	Tvx Lourds, petite LHI	Total aides Communauté de Communes		
CARHAIX-PLOUGUER		1	1	1	29 321 €	14 100 €		4 000 €	4 000 €	47 421 €	65 201 €
CARHAIX PLOUGUER		1	1	1	24 638 €	14 100 €		4 000 €	4 000 €	42 738 €	53 251 €
CARHAIX PLOUGUER	1		1	1	14 913 €				0 €	14 913 €	38 323 €
Total Poher Communauté	1	2	3	3	68 872 €	28 200 €	0 €	8 000 €	8 000 €	105 072 €	156 775 €
CHATEAUNEUF DU FAOU		1	1	5	74 373 €	12 290 €		13 170 €	13 170 €	99 833 €	156 934 €
SPEZET		1	1	1	38 500 €			6 500 €	6 500 €	45 000 €	88 936 €
PLONEVEZ DU FAOU	1		1	1	10 168 €				0 €	10 168 €	23 336 €
Total Haute Cornouaille	1	2	3	7	123 041 €	12 290 €	0 €	19 670 €	19 670 €	155 001 €	269 206 €
Total Général	2	4	6	10	191 913 €	40 490 €	0 €	27 670 €	27 670 €	260 073 €	425 981 €
Total OPAH	2	5	7	11	217 426 €	40 490 €	0 €	34 170 €	34 170 €	292 086 €	505 250 €

ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPAH

Afin que le territoire puisse bénéficier d'une nouvelle OPAH, les communautés de communes ont souhaité que soit lancée une étude pré-opérationnelle d'OPAH, étude obligatoire avant tout nouveau programme d'intervention. Dans ce but, les 3 EPCI ont été amenés à délibérer en faveur de cette étude ainsi que sur la mise en place d'une nouvelle convention d'entente.

♦ Aide à l'accèsion dans l'ancien

Le dispositif d'aide à l'accèsion dans l'ancien pour rappel a été déployé le 1er septembre 2018. Pour le montage du dossier, le particulier est accompagné par l'Adil et l'Alecob. Un principe de cofinancement a été acté entre l'EPCI et les communes. Le PLH prévoit une fourchette haute de 15 dossiers par an qui n'est pas atteinte pour le moment. Au regard des dossiers validés depuis 2018, le prix moyen d'acquisition d'un bien immobilier aidé est de 81 195 € (net vendeur) et le coût total moyen du projet (acquisition, frais, travaux) se situe à 118 9475 € avec de grandes variations d'un projet à l'autre. En 2021, 12 dossiers ont été déposés.

♦ Actions en faveur de la lutte contre le mal-logement

Poher communauté a ratifié la charte partenariale de lutte contre l'habitat indigne des acteurs du Finistère au printemps 2019.

Poher communauté soutient l'action des Locaux moteurs sur le territoire pour faciliter l'accès aux droits des habitants et encourager les propriétaires occupants aux revenus modestes habitant des maisons antérieures aux années 1980 à accéder aux aides financières existantes.

La collectivité a également conventionné avec les Compagnons Bâisseurs de Bretagne afin d'apporter une solution complémentaire à l'amélioration de l'habitat des personnes occupants un bien, et cumulant des difficultés sociales, financières et d'habitat, par le biais d'un accompagnement à l'autoréhabilitation, l'apport de matériel, etc.

Poher communauté a également mis en place avec le CIAS une cellule de lutte contre le mal-logement, visant à aiguiller les personnes en situation de mal-logement vers les acteurs pertinents, qui pourront les aider. Il s'agit

d'une démarche partenariale avec de multiples acteurs (travailleurs sociaux, ADIL, Alecob, CBB, CLCV, Département 29, Soliha, etc.). Depuis sa création à la fin 2020 et son lancement en 2021, la cellule a étudié 25 situations. Sur les 25 situations, 12 ont trouvé une issue favorable pour l'habitant, 13 restent en cours de traitement.

- ♦ **Partenariat Etablissement Public Foncier de Bretagne**

La convention-cadre établie entre l'EPF de Bretagne et Poher communauté a entraîné la signature de 2 conventions opérationnelles entre la Ville de Carhaix et l'EPF ; l'une portant sur le secteur de la mairie (Costyr) et l'autre sur le tènement de l'Institut Médico Educatif. Des acquisitions sont menées sur le Costyr et le portage foncier peut s'étaler sur 7 années maximum.

La convention cadre « 2ème Projet pluriannuel d'Investissement (PPI) » a été prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2021. La nouvelle convention-cadre est à l'étude en 2022.

- ♦ **Fonds dédié au Renouvellement Urbain – FORU**

L'aide financière à destination de projets de réhabilitation de bâti existant en cœur de bourg / cœur de ville (jusqu'à 200 000€) n'a été sollicitée à ce jour par aucune commune.

L'aménagement

Construction d'une salle multifonction – Mission AMO pour la commune de Motreff

La commune de Motreff envisage la réalisation d'une **salle multifonction en lien avec la bibliothèque communale. Une tranche optionnelle est prévue pour l'intégration d'une maison des assistants maternels.** Cet équipement **permettra l'accueil de rassemblements** afin de mieux répondre aux besoins des habitants et des associations de la commune. L'installation permettra une adaptabilité rapide pour répondre aux diverses manifestations ciblées. La maison des assistants maternels proposera un **accueil des enfants** de la commune.

Poher communauté a réalisé le marché de maîtrise d'œuvre pour le compte de la commune. Le marché a été publié sur septembre 2021. L'analyse des offres sera réalisée sur le 1^{er} trimestre 2022.

Photos de la salle polyvalente de Motreff



La commune souhaite un accompagnement sur une mission d'AMO de Poher communauté pendant toute la durée du projet.

Réhabilitation d'un bâtiment pour l'extension des activités de Vorgium

Poher Communauté envisage la réalisation d'un **centre de réception économique et d'animations événementielles sur le site Vorgium.** Cet équipement **permettra l'accueil de différentes réunions et rassemblements** afin de mieux répondre aux besoins de salles de présentation et de réception sur le territoire de Poher communauté. Ce bâtiment devra permettre l'installation en sous-sol de réserves de stockage et préparation ainsi que la potentialité d'une activité dédiée à l'Escape Game.

Cet équipement devra compléter l'offre communautaire en termes de salles de réception et d'accueil du public. **La modularité des espaces, avec une gestion simplifiée** en fera un équipement adaptable au coworking, à la réunion de travail ou bien à la présentation plénière.

L'équipement sera composé des surfaces suivantes :

- ☑ Hall accueil/sanitaires
- ☑ 2 salles de réunion en RDC modulables en 1 salle
- ☑ 1 réserve en sous-sol
- ☑ 1 espace préparation en sous-sol (kitchenette) avec possibilité de liaison au RDC avec escalier et avec monte-charge en option
- ☑ 1 espace pouvant recevoir une activité type escape Game en sous-sol

Le coût prévisionnel travaux de la réhabilitation est de 852 310.66 € HT

Le cabinet Atelier Trois Architectes est missionné pour réaliser la prestation de maîtrise d'œuvre. Les travaux démarreront en septembre 2021 pour une durée de 10 mois.



Esquisse du futur centre de réception économique et d'animations événementielles Vorgium



Avancement du chantier de septembre à décembre 2021

Audit énergétique – Piscine PLIJADOUR

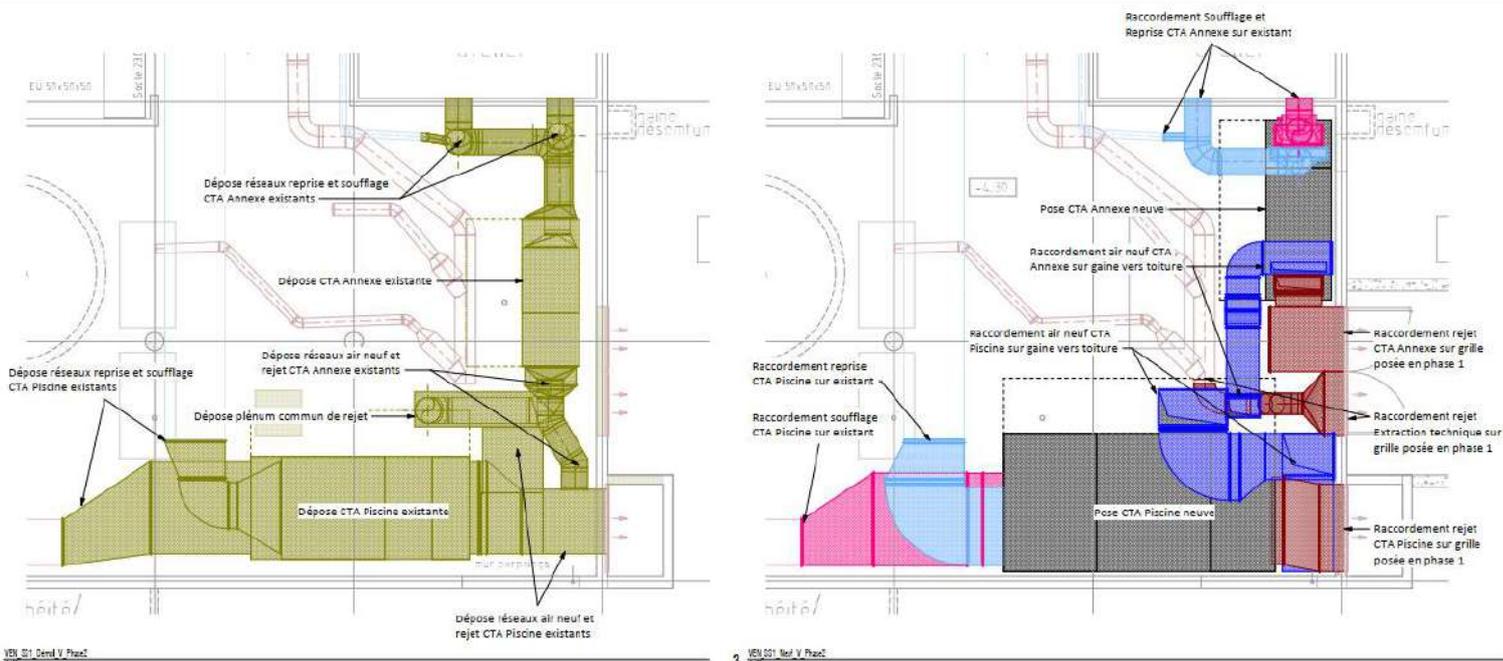
Dans l'engagement de Poher communauté à une meilleure gestion des énergie, l'audit proposé sur le bâtiment de la Piscine a fait émerger plusieurs problématiques.

- Centrale de traitement d'air bassins (CTA) à prévoir en investissement à court terme.
- Centrale de traitement d'air vestiaires à prévoir en investissement à moyen terme.
- Chaudière bois à prévoir en investissement à moyen terme.

A ce titre, des travaux seront réalisés sur l'année 2022 :

- Remplacement de la CTA Bassins avec mise en place d'une pompe à chaleur
- Remplacement de la CTA vestiaires

Un marché travaux a été publié sur novembre 2021. Le montant de l'opération est de 407 722.30 € HT



Plan projet décembre 2021

Les travaux sont prévus entre Avril et octobre 2022.

Travaux énergétique – amélioration thermique maison des services aux publics

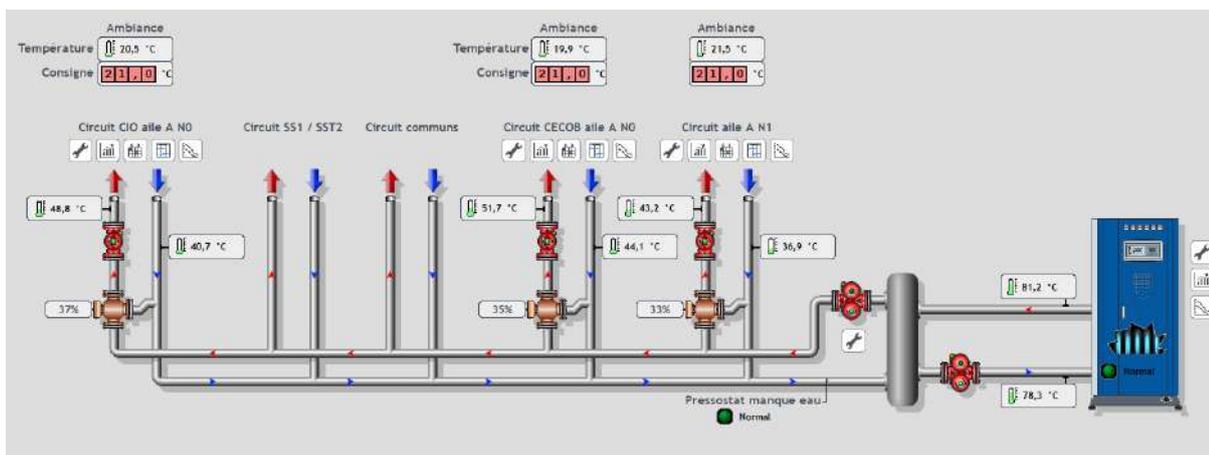
Dans l'engagement de Poher communauté à une meilleure gestion des énergie, l'audit réalisé en 2020 sur le bâtiment de la maison des services aux publics a fait émerger plusieurs problématiques.

- Ventilation double flux sur salle de réunion absence de reprise d'air.
- Rénovation de la régulation de chauffage et connexion sur GTC avec adaptation hydraulique.
- Absence de gestion du flux VMC dans les bureaux.
- Absence de local serveur.
- Amélioration de l'isolation dans la salle de réunion CA

Une 1 er tranche de travaux a été réalisée en 2021 à savoir :

- Modification des réseaux hydrauliques
- Remplacement de la gestion technique centralisée (GTC)

Le coût des travaux est de 31 140.32€ HT.



installée

Une deuxième tranche de travaux est prévue sur l'année 2022 avec les points suivants :

- Amélioration du système de ventilation et chauffage salle du conseil
- Amélioration de l'isolation du bâtiment.

Accessibilité des ERP

La commission intercommunale pour l'accessibilité de l'existant a émis un avis favorable au rapport annuel du 18 novembre 2021. Lors de cette réunion, les travaux réalisés sur l'année ont été évoqué :

Mise en accessibilité du bâtiment vélodrome :



Mise en accessibilité des escaliers du vélodrome



Modification des places de stationnement PMR



BILAN D'ACTIVITÉ 2021



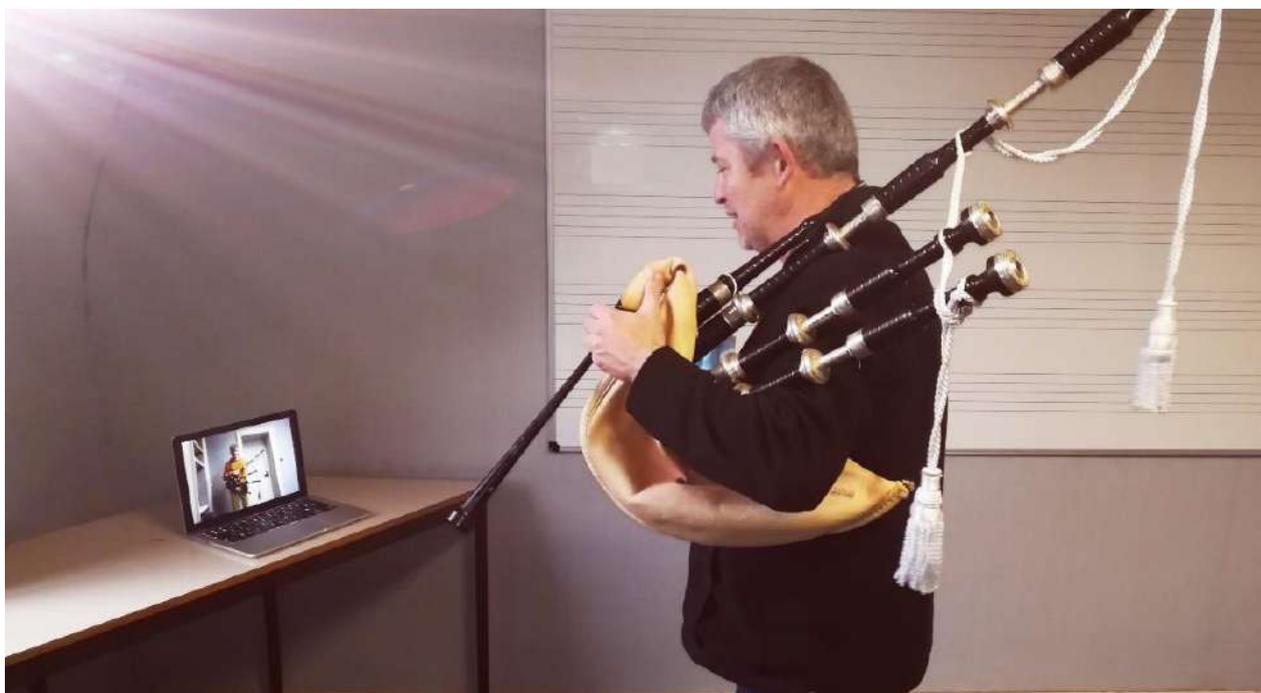
IMPACT DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE

Le bilan présenté ci-après ne reflète malheureusement qu'une activité partielle de l'école de musique du Poher.

Conformément aux mesures gouvernementales notre structure a été contrainte de fermer ses portes au public à plusieurs reprises

	Avant le 26/10/20	A partir du 26/10/20	A partir du 04/01/21	A partir du 04/01/21	A partir du 06/04/21	A partir du 19/05/21	Nombre de semaines de cours normaux (Sur 36 semaines)	Nombre de semaines de cours à distance (Sur 36 semaines)	Nombre de semaines sans cours (Sur 36 semaines)
Elèves mineurs	Cours normaux	Cours à distance	Cours à distance	Cours normaux	Cours à distance	Cours normaux	25	11	0
Elèves majeurs	Cours normaux	Cours à distance	Cours à distance	Cours à distance	Cours à distance	Cours normaux	12	24	0
Chant collectif (majeurs et mineurs)	Cours normaux	Pas de cours	6	0	30				
Chant individuel	Cours normaux	Cours à distance	Cours à distance	Cours à distance	Cours à distance	Cours normaux	12	24	0
Elèves scolarisés en C3	Cours normaux	Cours normaux	Cours normaux	Cours normaux	Cours normaux	Cours normaux	36	0	0

Durant les périodes de confinement, notre établissement s'est mobilisé afin que les élèves puissent poursuivre leur apprentissage musical et conserver un lien avec les enseignants :



- Des cours individuels à distance ont ainsi organisés afin de maintenir une continuité pédagogique. Les enseignants ont pris contact avec leurs élèves respectifs afin d'établir les modalités d'organisation de ces cours, assurés principalement en visioconférence. La réception de cette offre de cours à distance par les élèves a été globalement satisfaisante, même si elle impacte par essence la pédagogie menée, limitant fortement toute interaction musicale et humaine avec l'enseignant :

80% des élèves ont ainsi bénéficié de cours à distance chaque semaine

Le taux d'absence hebdomadaire enregistré est de 10% sur ces cours à distance.

5% de nos élèves n'ont pas pu accéder à cette offre de cours à distance.

5% de nos élèves (Cycle 3) ont bénéficié de cours en présentiel dans nos locaux.

- Concernant l'organisation des cours d'éveil, d'initiation, et de formation musicale, des ressources pédagogiques ont été envoyées de manière hebdomadaire à nos élèves.

- Les interventions en milieu scolaire, ont pu se poursuivre ont poursuivies dès la rentrée de septembre 2021 auprès des écoles de Poher Communauté sans discontinuer.

- De nombreuses actions culturelles envisagées n'ont pu être organisées, compte tenu du contexte sanitaire imposant une limitation des rassemblements de personnes dans les ERP et sur la voie publique : répétitions publiques, rencontres artistiques, participation des élèves à des concerts associant des artistes professionnels, concerts des élèves, auditions publiques, stages, accueil de musiciens irlandais, rencontre inter-établissements, etc...



EFFECTIFS



L'école de musique du Poher s'engage à répondre aux attentes de ses usagers et à rayonner culturellement sur les 11 communes constituant Poher Communauté : Carhaix-Plouguer, Cléden-Poher, Kergloff, Motreff, Le Moustoir, Plounévezel, Poullaouën, Saint-Hernin, Plévin, Treffrin et Tréogan.

• Nombre d'élèves

Année scolaire	Nombre d'élèves inscrits
2010 / 2011	217
2011 / 2012	281
2012 / 2013	309
2013 / 2014	338
2014 / 2015	355
2015 / 2016	353
2016 / 2017	316
2017 / 2018	305
2018 / 2019	301
2019 / 2020	301
2020 / 2021	252
2021 / 2022	227



• Domiciliation

Domiciliation												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Poher Communauté	223	70,1%	211	69,1%	213	70,7%	206	68,4%	185	73,4%	154	67,8 %
Hors Poher Communauté	56	18,2%	58	19,1%	67	22,2%	64	21,2%	45	17,8%	63	27,7%
Hors Poher Communauté fréquentant le lycée Diwan	37	11,6%	36	11,8%	21	6,9%	31	10,3%	22	8,7%	10	4,4%

Domiciliation selon commune de résidence												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Carhaix	158	48,8%	143	46,8%	146	48,5%	148	49,1%	105	41,6%	106	46,6%
Cléden-Poher	9	2,9%	9	2,9%	9	2,9%	11	3,6%	8	3,1%	11	4,8%
Kergloff	4	1,3%	6	1,9%	7	2,3%	7	2,3%	3	1,1%	2	0,8%
Le Moustoir	8	2,6%	9	2,9%	4	1,3%	6	1,9%	8	3,1%	6	2,6%
Motreff	10	3,3%	11	3,6%	8	2,6%	7	2,3%	10	3,9%	7	3%
Plévin	3	1%	4	1,3%	3	0,9%	5	1,6%	6	2,3%	7	3%
Plounévezel	7	2,3%	7	2,3%	12	3,9%	7	2,3%	8	3,1%	7	3%
Poullaouen	14	4,3%	12	3,9%	13	4,3%	11	3,6%	6	2,3%	4	1,7%
Saint-Hernin	6	1,9%	6	1,9%	6	1,9%	1	0,3%	6	2,3%	2	0,8%
Treffrin	4	1,3%	4	1,3%	4	1,3%	2	0,6%	2	0,7%	2	0,8%
Tréogan	0	0%	0	0%	1	0,3%	1	0,3%	1	0,3%	0	0%
Autres communes	93	29,4%	94	30,8%	88	29,2%	95	31,5%	89	35,3%	73	32,1%



• Tranches d'âges

Tranches d'âges												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Moins de 18 ans	109	34,4%	104	34%	180	59,8%	185	61,4%	149	59,1%	143	62,9 %
18 ans - 60 ans	155	49%	154	50,4%	63	20,9%	67	22,3%	67	26,5%	54	23,7 %
Plus de 60 ans	52	16,4%	47	15,4%	58	19,3%	49	16,3%	36	15,8%	30	13,2 %
Plus de 20 ans	133	39,8%	139	45,5%	121	40,1%	123	40,9%	100	39,6%	78	34,4 %
Lycéens-Etudiants 15 ans-20 ans	60	19,7%	49	16%	51	16,9%	68	22,7%	64	25,4%	49	21,5 %
Collégiens 11 ans-14 ans	66	21,9%	70	22,9%	65	21,5%	45	14,9%	42	16,6%	42	18,5 %
Primaires 6 ans-10 ans	49	16,2%	38	12,4%	53	17,6%	57	18,9%	39	15,5%	48	21,1 %
Maternelles 4 ans-5 ans	8	2,6%	9	2,9%	11	3,6%	8	2,6%	7	2,8%	10	4,4 %

• Inscriptions / réinscriptions

Renouvellement des effectifs												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Nouveaux élèves inscrits	79	25%	83	27,2%	87	28,9%	86	28,6%	73	28,9%	74	32,5%
Anciens élèves réinscrits	237	75%	222	72,8%	214	71,1%	215	71,4%	179	71,1%	153	67,4%

• Sexes

Sexe												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Femmes	199	62,9%	189	61,9%	191	63,5%	178	59,2%	151	59,9%	136	59,91 %
Hommes	117	37,1%	116	38,1%	110	36,5%	123	40,8%	101	40%	91	40,09 %



• Tarification

À travers la prise en compte de 12 tranches de quotient familial, l'école de musique du Poher s'efforce de proposer une tarification adaptée au plus grand nombre.

Droits d'inscriptions 2021/2022				
HABITANTS DE POHER COMMUNAUTÉ				
Tranche	Quotient familial	Cursus Pratique instrumentale + pratique collective et/ou formation musicale	Pratique collective seule, ou formation musicale seule, ou initiation seule ou éveil seul	Supplément double instrument
1	0-200	53 €	53.00 €	26.50 €
2	201-250	82.50 €	65.00 €	41.50 €
3	251-300	117.00 €	65.00 €	58.50 €
4	301-350	153.00 €	65.00 €	76.50 €
5	351-410	188.50 €	65.00 €	94.50 €
6	411-457	226.00 €	65.00 €	113.00 €
7	458-560	263.50 €	65.00 €	132.00 €
8	561-680	305.50 €	65.00 €	152.50 €
9	681-750	340.00 €	65.00 €	170.50 €
10	751-900	375.00 €	65.00 €	187.50 €
11	901-1100	410.50 €	65.00 €	205.00 €
12	> 1101	468.50 €	65.00 €	234.50 €
HABITANTS HORS POHER COMMUNAUTÉ				
		542.00 €	94.50 €	
TARIF SPÉCIFIQUE ÉVALUATION EN CANDIDAT LIBRE				
		17.00€		

Une réduction de 50% est appliquée au tarif le plus faible à partir de la deuxième inscription en cursus d'une même famille.

Les élèves internes des lycées de Carhaix bénéficient du tarif « Poher communauté » (fournir certificat de scolarité).

Les musiciens du Bagad de Carhaix bénéficient d'une réduction de 50% sur le tarif Cursus.



Répartition des inscriptions selon le quotient familial												
Tranche	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
1	4	1,3%	7	2,4%	1	0,3%	1	0,3%	5	1,9%	5	2,2%
2	1	0,3%	6	1,9%	1	0,3%	1	0,3%	7	2,7%	1	0,4%
3	4	1,3%	4	1,3%	6	2%	3	0,9%	1	0,4%	1	0,4%
4	-	-	-	-	6	2%	2	0,6%	0	-	3	1,3%
5	4	1,3%	5	1,5%	2	0,6%	9	3%	0	-	7	3,3%
6	8	2,5%	12	3,9%	6	2%	7	2,5%	5	1,9%	5	2,2%
7	13	4,1%	8	2,7%	10	3,3%	8	2,6%	10	3,9%	7	3,3%
8	20	6,3%	21	6,9%	13	4,4%	20	6,6%	15	6%	6	2,8%
9	5	1,6%	11	3,7%	15	4,9%	11	3,8%	14	5,5%	8	3,8%
10	24	7,6%	26	8,5%	26	8,6%	28	9,3%	23	9,1%	5	2,2%
11	37	11,7%	27	8,8%	22	7,4%	23	7,6%	30	11,9%	26	10,4%
12	140	44,3%	120	39,3%	126	41,9	124	41,1%	97	38,6%	90	39,6%
Habitants hors Poher Communauté	56	17,7%	58	19%	67	22,3%	64	21,2%	45	7,9%	63	27,8%
TOTAL	316		305		301		301		252		227	
Élèves bénéficiant d'une réduction de 50% même famille	108	34,1%	76	24,9%	72	23,9%	87	28,9%	67	26,5%	40	17,6%
Élèves internes bénéficiant d'une réduction de 50% même famille	40	12,6%	36	11,8%	23	7,6%	31	10,3%	25	9,9%	13	5,7%
Musiciens du Bagad Karaez bénéficiant d'une réduction de 50%	7	7%	8	2,6%	6	1,9%	11	3,6%	14	5,5%	8	3,5%



ENSEIGNEMENT MUSICAL

Depuis plus de 10 ans, l'école de musique du Poher développe un projet ayant pour finalité de proposer de façon équitable, une initiation et un enseignement musical de qualité ouvert à toutes et à tous, que ce soit par une pratique assidue, par une découverte, ou par un lien plus ponctuel. L'école de musique du Poher a vocation à être un lieu d'apprentissage, de création, de pratique et de culture artistique, visant à sensibiliser et à former des artistes citoyens autonomes, ouverts aux formes d'expressions artistiques les plus diverses.

• Parcours d'enseignement

> Avant 7 ans : *Éveil et initiation*

Les cours d'éveil et d'initiation ont but de sensibiliser l'enfant au chant, aux différents univers musicaux, aux sons, au jeu instrumental. Ils sont une porte d'entrée sur l'apprentissage musical et lui permettent de manipuler les familles d'instruments, lui offrent la possibilité de découvrir la voix comme outil musical et l'aident à faire le choix d'un instrument dans la poursuite de son parcours musical.

Éveil et initiation musicale : nombre d'élèves						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Eveil musical	10	6	4	10	7	9
Initiation musicale	7	6	10	5	6	8

Éveil et initiation musicale : volume horaire hebdomadaire						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Eveil musical	01:00	01:00	01:00	01:00	00:45	00 :45
Initiation musicale	00:45	00:45	00:45	00:45	00:45	00 :45



> À partir de 7 ans : *Parcours global d'études*

Il est possible de s'inscrire en cours d'instrument dès l'âge de 7 ans (entrée en CE1), selon la taille et la morphologie de l'élève et en concertation avec l'enseignant spécialisé. Dès lors, l'élève intègre un Parcours Global d'Etudes, cursus complet pour apprendre et pratiquer la musique autour de 3 modules obligatoires et indissociables :

- Cours individuel d'instrument : Moment privilégié de face-à-face pédagogique, c'est ici que l'élève construit une technique instrumentale solide. Le professeur oriente l'élève vers les bons gestes tout en explorant un répertoire d'œuvres le plus large possible.
- Pratique collective : Si l'apprentissage individuel de l'instrument a tout son sens, le musicien pratique le plus souvent la musique dans un ensemble. Il ne s'agit plus de s'écouter soi, mais d'écouter les autres et de s'intégrer dans le son. La pratique chorale est la meilleure entrée pour cet apprentissage. Par la suite, les pratiques évoluent selon les désirs et l'esthétique choisie à travers les ensembles existants au sein de l'école.
- Formation musicale : La formation musicale permet aux élèves d'acquérir des connaissances musicales générales et complètes, en abordant de manière pratique des éléments du langage musical, de culture et de la formation de l'oreille. Parallèlement aux cours individuels d'instruments et aux pratiques collectives, les enseignements dispensés (écoute de différentes œuvres, lecture et déchiffrement, initiation à l'improvisation, ateliers musicaux) apportent aux élèves un savoir et une compétence de qualité qui leur permettent de développer leur sensibilité, leur émotivité et leur esprit critique, de favoriser leur épanouissement personnel et d'obtenir une autonomie grâce à l'élargissement de leur culture musicale et artistique. Les cours de formation musicale regroupent dans la mesure du possible des élèves de niveau et d'âges similaires. Ces cours prennent également en compte les spécificités des esthétiques musicales selon l'instrument pratiqué (Musiques classiques, traditionnelles ou actuelles).

> À partir de 18 ans : *Parcours global d'études adulte*

En complément du cours individuel d'instrument, ce cursus intègre au minimum une des disciplines suivantes :

- Pratique collective.
- Formation musicale

Parcours d'enseignement												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Pratique collective uniquement	104	32,9%	99	32,5%	97	32,2%	96	31,9%	64	25,4 %	57	25,1 %
Parcours global d'études	114	36,1%	151	49,5%	162	53,8%	156	51,8%	137	54,3 %	121	53,3 %
Parcours global d'étude adulte	98	31%	55	18%	42	13,9%	49	16,3%	51	20,2 %	49	21,5 %

• Cycles

Le Parcours Global d'Étude est organisé en 3 cycles d'apprentissage poursuivant différents objectifs pédagogiques :

- Cycle 1 : Découvrir et expérimenter le plaisir de la musique grâce à l'apprentissage d'un instrument, le jeu d'ensemble, l'apprentissage culturel autour de la musique, la production, l'écoute d'un son musical.
- Cycle 2 : Développer l'autonomie, continuer et approfondir sa pratique instrumentale, s'ouvrir à d'autres esthétiques, se produire avec d'autres en public, développer des moyens d'expressions avec son instrument.
- Cycle 3 : Approfondir, poursuivre, enrichir, préciser et perfectionner les éléments des précédents cycles pour aller vers une pratique autonome. Trouver son chemin de musicien avec d'autres, grâce à la pratique de son instrument, afin de s'épanouir pleinement.

Répartition par cycles												
	2016 / 17		2017 / 18		2018 / 19		2019/20		2020/21		2021/22	
Nombre d'élèves en 1 ^{er} cycle	162	51,3%	155	50,8%	148	49,1%	97	32,2%	85	33,7%	119	52,4%
Nombre d'élèves en 2 nd cycle	45	14,2%	49	16,1%	54	17,9%	52	17,3%	50	19,8%	37	16,2%
Nombre d'élèves en 3 ^{ème} cycle	5	1,6%	2	0,6%	2	0,6%	7	2,3%	14	5,56%	14	6,1%
Nombre d'élèves hors cycles (pratique coll uniquement)	104	32,9%	99	32,5%	97	32,2%	145	48,2%	103	40,8%	57	25,1%



Cours d'instruments

Ouverte à de nombreuses esthétiques, l'école de musique du Poher propose une offre d'enseignement diversifiée. Il est possible d'apprendre à jouer de plus de 20 instruments différents dans le cadre des cours individuels dispensés.

Cours individuels d'instruments : nombre d'élèves						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Accordéon chromatique	8	9	6	5	3	0
Accordéon diatonique	5	5	8	10	7	3
Alto	1	1	1	3	3	2
Basson	1	1	2	4	2	1
Batterie	16	17	18	16	14	13
Bombarde / biniau	4	2	2	3	3	3
Chant	11	11	13	13	12	10
Clarinette	4	6	6	7	3	1
Contrebasse	6	3	4	3	3	3
Cornemuse	6	5	7	7	7	6
Flûte traversière classique	8	6	5	6	3	2
Flûte traversière traditionnelle	4	5	6	5	6	7
Guitare électrique / acoustique / classique / basse	42	43	30	29	30	30
Harpe celtique	20	21	22	22	24	20
Piano	33	33	31	32	32	33
Saxophone	5	3	4	5	3	1
Uilleann Pipes	4	5	6	4	4	3
Violon	29	25	29	26	24	22
Violoncelle	5	5	7	8	8	9
Tin Whistle	-	-	-	-	2	1
TOTAL	316	305	207	208	193	170

Cours individuels d'instruments : volume horaire hebdomadaire						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Accordéon chromatique	05 :35	04:10	03:15	02:40	01:20	-
Accordéon diatonique	02 :30	04:00	04:10	05:30	04:20	01:30
Alto	00 :30	00:30	00:45	01:45	01:30	01:25
Basson	00 :30	00:40	01:10	02:00	01:00	00:30
Batterie	09 :00	09:00	09:10	08:40	07:10	06:30
Bombarde / Biniou	02 :00	01:30	01:00	01:40	00:40	01:45
Chant	06 :00	07:00	07:10	06:40	06:10	05:00
Clarinette	03 :45	03:55	03:30	03:40	01:45	00:30
Contrebasse	03 :45	01:45	02:20	02:00	01:15	01:40
Cornemuse	03 :00	04:00	03:50	04:35	05:40	04:10
Flûte traversière classique	05 :45	03:25	02:00	02:45	01:40	01:10
Flûte traversière traditionnelle	03 :05	04:00	03:10	03:15	03:30	04:10
Guitare classique	09 :10	07 :00	-	-	-	-
Guitare électrique / acoustique / basse	17 :05	17:00	15:55	15:35	16:00	16:45
Harpe celtique	13 :15	13:05	12:50	13:25	13:30	13:50
Piano	18 :05	17:55	17:05	18:10	17:45	17:55
Saxophone	02 :30	01:40	01:45	02:55	02:45	00:30
Uilleann Pipes	02 :25	03:30	03:25	02:30	02:15	01:45
Violon	17 :05	16:20	17:00	15:35	14:55	16:00
Violoncelle	03 :05	03:10	04:20	05:20	05:30	05:25
Tin Whistle	-	-	-	-	01:00	00:30

• Pratiques collectives

L'école de musique du Poher propose également une offre de cours collectifs diversifiée à travers plusieurs ensembles aux styles variés.

Pratique collective : nombre d'élèves						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Chorale classique	27	29	21	28	26	11
Chorale adultes (Chœur du Poher)	36	34	43	37	26	21
Chorale enfants (dès 7 ans)	24	26	20	31	21	23
Chorale ados (dès 11 ans)	6	9	10	7	6	10
Atelier vocal	22	13	21	20	12	10
Chorale Musiques Actuelles	12	14	15	22	15	13
Ensembles Musiques traditionnelles	36	34	42	43	27	22
Ensembles rock	18	16	18	26	15	12
Ensemble jazz / funk	-	-	11	10	7	4
Ensemble musique Klezmer	5	5	8	6	4	3
Ensemble à cordes	28	26	32	28	29	21
Musique de chambre	4	5	7	8	9	3
TOTAL	208	211	248	266	197	198
<i>Chorale de la résidence autonomie La Salette</i>	15	15	15	15	15	15

Pratique collective : volume horaire hebdomadaire						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Chorale classique	02:00	02 :00	02:00	02:00	02:00	02 :00
Chorale adultes (Chœur du Poher)	02:00	02 :00	02:00	02:00	02:00	02 :00
Chorale enfants (dès 7 ans)	02 :15	02 :15	02:15	02:15	02:15	02 :15
Chorale ados (dès 11 ans)	01:00	01 :00	01:00	01:00	01:00	01 :00
Atelier vocal	02:00	02 :00	02:00	02:00	02:00	02 :00
Chorale Musiques Actuelles	-	-	01:30	01:30	01:30	01 :30
Ensembles Musiques traditionnelles	05:45	05:45	04:45	05:15	04:55	04 :55
Ensembles rock	02:00	02:00	03:00	03:00	03:00	03 :00
Ensemble jazz / funk	00:45	00:45	00:45	00:45	01:15	01 :15
Ensemble musique Klezmer	01:00	01:00	01:00	01:00	01:00	01 :00
Ensemble à cordes	02:30	02:30	01:30	03:30	03:30	03 :30
Musique de chambre	02:30	02:30	01:15	01:15	01:45	01 :45
<i>Chorale de la résidence autonomie La Salette</i>	01:00	01:00	01:00	01:00	01:00	01:00

• Formation musicale

La formation musicale permet aux élèves d'acquérir des connaissances musicales générales et complètes, en abordant de manière pratique des éléments du langage musical, de culture et de la formation de l'oreille.

Parallèlement aux cours d'instruments et aux pratiques collectives, les enseignements dispensés (écoute de différentes œuvres, lecture et déchiffrement, initiation à l'improvisation, ateliers musicaux) apportent aux élèves un savoir et une compétence de qualité qui leur permettent de développer leur sensibilité, leur émotivité et leur esprit critique, de favoriser leur épanouissement personnel et d'obtenir une autonomie grâce à l'élargissement de leur culture musicale et artistique.

Les cours de formation musicale regroupent dans la mesure du possible des élèves de niveau et d'âges similaires. Ces cours prennent également en compte les spécificités des esthétiques musicales selon l'instrument pratiqué (Musiques classiques, traditionnelles ou actuelles).

Formation musicale : nombre d'élèves						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Formation musicale	121	97	107	113	89	89
Formation musicale musiques traditionnelles	39	36	44	50	42	22
Atelier rythme	-	-	4	6	2	3
Initiation musicale	7	6	10	5	6	8
Option musique au bac	11	3	9	4	-	-
TOTAL	188	148	178	188	146	131

Formation musicale : volume horaire hebdomadaire						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Formation musicale	15:00	15:00	14:30	14:15	15:00	15 :00
Formation musicale musiques traditionnelles	06:00	06:00	04:30	04:30	05:00	05 :00
Atelier rythme	01:00	01:00	01:00	01:00	01:00	01 :00
Option musique au bac	00 :45	00 :45	00:45	00:45	-	-



• **Équipe enseignante et administrative**

Enseignants						
	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19	2019/20	2020/21	2021/22
Nombre d'enseignants	16	15	15	15	15	15
Enseignants à temps plein	7	7	6	6	6	6
Enseignants à temps partiel	9	8	9	9	9	9
Enseignants titulaires	8	6	7	8	9	9
Enseignants en CDI	1	1	1	-	-	-
Enseignants contractuels en CDD	5	8	7	7	6	6
Enseignants diplômés d'État ou DUMI	7	6	6	10	10	10
Equipe administrative						
Direction	1	1	0,5	0,5	0,5	0,5
Coordination pédagogique	-	-	0,5	0,5	0,5	0,5
Secrétariat	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5



INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

L'école de musique du Poher adhère à la volonté de donner l'égalité d'accès aux pratiques musicales. Aussi, développer les interventions en milieux scolaire permet d'offrir cette possibilité à un grand nombre d'enfants puisque les écoles du territoire peuvent (selon les disponibilités des enseignants) bénéficier de ce dispositif.

Les actions proposées par l'école de musique s'inscrivent dans un principe de complémentarité (et non de substitution) au travail des enseignants des écoles et dans le cadre plus global des missions éducatives de l'Éducation nationale. C'est surtout par rapport au projet d'école et au projet de classe que peut naître un projet musical.

Le musicien intervenant est à la fois un musicien confirmé ouvert à plusieurs esthétiques musicales, un spécialiste de la pédagogie et un acteur de développement culturel amené à créer des liens avec d'autres structures culturelles par le biais de l'école de musique.



• Projets généraux

Le musicien intervenant en concertation avec l'enseignant construit le projet pédagogique musical en lien avec le projet de classe et le projet d'école. Les propositions des enseignants sont discutées avec le ou la musicien(e) intervenant(e). Le travail sera valorisé, par une restitution, un enregistrement... Dans certains projets, les enfants pourront se produire sur scène comme musiciens et/ou acteurs. Le spectacle ne doit toutefois pas devenir l'unique objectif de ces actions.

Les projets peuvent prendre diverses formes et aborderont l'expression instrumentale, vocale ou corporelle, la création, l'écoute et la découverte du langage musical en associant éventuellement une dimension scénique... Quelques exemples de thématiques développées : Arts plastique et musique, chansons des provinces françaises, canon, cirque, construction d'instruments, contes en musique, le corps musical, découverte d'instruments, eau et sources sonores, instruments de l'orchestre, Moyen-

Age, musiques du monde, musique verte, de la tradition à la création : jeux chantés, opéra (sortie), poésie et musique, soundpainting, chants par thèmes, la voix, petites histoires ou contes en musique...

Suivant l'âge des enfants, les projets, les classes, la disponibilité des intervenants, le nombre et la durée des séances seront définis par l'école de musique du Pohe.

Les objectifs poursuivis par ces interventions sont les suivants :

- > Sensibiliser les enfants à une pratique musicale et vocale
- > Découvrir d'autres modes d'apprentissage
- > Développer l'intelligence musicale, corporelle et kinesthésique
- > Mémoriser un texte, une mélodie, un rythme
- > Ecouter, prendre la parole, trouver sa place dans un groupe
- > Constituer une culture musicale et artistique

Le tableau ci-joint reprend la répartition de ces interventions sur l'année scolaire 2021/2022

• Musiques et danses en Bretagne

Au-delà des interventions généralistes proposées, les écoles du territoire peuvent également participer aux actions menées dans le cadre du projet Musiques et danses en Bretagne.

Trois musiciens-enseignants du département de musiques traditionnelles, se relaient dans chaque classe.

Contenu : Apprentissage de danses basées sur du chant à répondre ou de la musique instrumentale jouée par un des intervenants, danses-jeu et danses de fest-noz accessibles aux enfants, présentation d'instruments, sensibilisation à la culture bretonne, jeux de rythmes...

Apprentissage oral : écoute, observation, imitation, mémorisation. Nous pouvons vous communiquer (en ligne) les enregistrements du répertoire abordé ou/et des enregistrements « sources » si vous souhaitez écouter d'autres versions.

Le projet se conclue par un fest-deiz animé par quelques professeurs de l'école de musique et par les enfants des écoles, qui chantent dans la ronde et dansent le répertoire qu'ils ont vu en séance. L'intérêt est de mixer différents publics pour favoriser le rayonnement de cette actions culturelle, aussi la présence lors de cette manifestation des enseignants et des enfants ayant participé au projet est-elle indispensable.

Les objectifs poursuivis par ces interventions sont les suivants :

- > Apprendre et mémoriser des chants traditionnels « à répondre » en français et/ou en breton
- > Acquérir une pulsation rythmique en combinant chant, musique et danse
- > Développer la motricité
- > Evoluer, se placer dans un espace et au sein d'un groupe
- > Découvrir la culture bretonne
- > Prendre conscience de l'héritage culturel local/régional

Le tableau ci-joint reprend la répartition de ces interventions sur l'année scolaire 2021/2022



ACTIONS CULTURELLES ET INTERVENTIONS HORS LES MURS

Plusieurs projets d'actions culturelles et d'interventions hors les murs sont régulièrement proposés aux élèves. Les prestations publiques font partie intégrante de la formation du musicien.

Des partenariats sont mis en place avec d'autres acteurs et structures, afin de favoriser les synergies et complémentarités culturelles sur le territoire : Espace Glenmor, CLAJ, Bagad Karaez, maison de l'enfance, ...



Le tableau ci-joint reprend les actions menées sur l'année scolaire 2020/2021 :

Date	Action	Lieu	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
06/10/20	Concert scolaire : L'arbre généreux	Espace Glennor	Ecoles : Diwan, Treffin, Kerven, La République, L'enfant-Jésus, Motreff, Plevin, Huella / Espace Glennor	-	623
10/10/20	Participation des élèves au Fest-Noz du Bagad Karaez : Nuit du Glaz	Espace Glennor	Bagad Karaez / Espace Glennor	5	150
25/05/21	<p>Capitation vidéo et enregistrement des ensembles musiques traditionnelles</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p>	Karaez Park	CLAU / Espace Glennor	20	-
26/05/21	<p>Capitation vidéo et enregistrement des ensembles musiques traditionnelles</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p>	Karaez Park	CLAU / Espace Glennor	20	-
09/06/21	Rencontre avec la harpiste Gwenoïa Ropars	Bagad Karaez	-	28	-
09/06/21	<p>Capitation vidéo et enregistrement de l'ensemble jazz</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p>	Espace Glennor	CLAU / Espace Glennor	8	
12/06/21	<p>Capitation vidéo et enregistrement des ensembles rock</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=AD4H1-CQ8SI</p>	Studios CLAU	CLAU	15	-

L'action sociale

L'action du CIAS

Dans le cadre de sa compétence « logement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées », Poher communauté a créé le 11 mai 2006 un Centre Intercommunal d'Action Sociale, établissement public administratif intercommunal rattaché à la communauté de communes.

Son objet est de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de Poher Communauté.

La résidence autonomie la Salette y a été transférée au 1^{er} juillet 2006. Le CIAS du Poher assume la gestion de la résidence autonomie.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs a ouvert en décembre 2009. Une convention entre le CIAS du Poher et l'association AILES définit les missions de l'association et les engagements réciproques.

La structure d'hébergement temporaire, gérée par l'association Carhaix Relais, créée en 1995, a intégré la compétence du C.I.A.S. du Poher à sa création. Une convention entre l'association Carhaix Relais, le C.C.A.S. de Carhaix et le C.I.A.S. du Poher a été signée en 2007 pour le fonctionnement de la structure du fait de la complémentarité des missions et des moyens. La convention a été renouvelée entre les trois structures en 2013.

Les réunions du conseil d'administration :

Le conseil d'administration du C.I.A.S. du Poher s'est réuni à 5 reprises sur l'année 2021. Les questions de règlement intérieur, de ressources humaines, de budget ont été traitées lors des séances du conseil d'administration. La modification de statuts et l'intégration des activités de l'association Carhaix Relais ont particulièrement mobilisé les membres du conseil d'administration.

Ainsi la séance du 2 juin 2021 a validé une nouvelle version des statuts, qui intègre les activités de l'association Carhaix Relais au CIAS.

Intégration des activités de l'association Carhaix Relais au C.I.A.S. du Poher :

Depuis sa création, le C.I.A.S. du Poher délègue, par convention, à l'association Carhaix Relais la gestion de la structure d'hébergement temporaire et d'urgence implantée à Carhaix et réhabilitée en 2013.

L'association Carhaix Relais a été créée en 1995, à l'initiative du C.C.A.S. de Carhaix, pour créer un accueil d'urgence et temporaire pour venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés financières et sociales.

Depuis 1995, l'association Carhaix Relais, en lien étroit avec le C.C.A.S. de Carhaix, contribue efficacement à améliorer l'orientation et la prise en charge des personnes sans logement, et permet de construire des parcours d'hébergement et d'insertion adaptés. Cette association, présidée par l'Adjointe chargée de l'Action sociale de la ville de Carhaix est un des opérateurs gestionnaires d'hébergement du S.I.A.O. 29 (services intégrés d'accueil et d'orientation). Le C.C.A.S. de Carhaix,

adhérent du S.I.A.O. 29 depuis sa création en 2010, est également lieu d'accueil-évaluation pour la commune de Carhaix.

Pour assurer cette mission d'hébergement, et dans le cadre de sa politique sociale, la Mairie de Carhaix met à disposition de l'association, depuis le 1^{er} février 1996, une bâtisse afin d'accueillir les bénéficiaires. Cette bâtisse a été entièrement rénovée en 2013 par Poher communauté, en lien avec le C.I.A.S. du Poher.

L'association et le C.C.A.S. de Carhaix gèrent conjointement aujourd'hui 6 logements d'insertion : 5 studios et un T4, ainsi que deux places d'hébergements d'urgence. Une douche municipale est également intégrée au bâtiment.

L'association Carhaix Relais bénéficie d'un agrément de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.D.E.T.S.) pour ces 6 logements.

L'association Carhaix Relais assure également depuis juin 1999, le portage des postes de psychologues. Ces postes sont financés, via des conventions, par de multiples partenaires de Carhaix Relais : le C.C.A.S. de Carhaix, la ville de Carhaix, Poher communauté, le collège Saint Trémeur et les communes du S.I.A.S.C. ayant adhérees à ce service. Une facturation est établie, chaque année, à chaque commune adhérente au service des psychologues.

Le conseil d'administration du C.I.A.S. du Poher a validé le transfert de l'ensemble de ces activités lors de sa séance du 20 octobre 2021. L'agrément attribué par la D.D.E.T.S. pour les hébergements est transféré au C.I.A.S. du Poher au 1^{er} janvier 2022. Les postes de psychologues sont également créés à cette même date.

Une convention avec le C.C.A.S. de Carhaix prévoit la mise à disposition du personnel nécessaire au bon fonctionnement des hébergements, à l'accompagnement des bénéficiaires, permettant ainsi de faire perdurer l'efficacité du dispositif en place. Un comité de suivi des actions liées à l'hébergement, piloté par l'Adjoint(e) chargé(e) de l'Action sociale de la ville de Carhaix est créé au sein du conseil d'administration du C.I.A.S. du Poher.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) :

Le C.I.A.S. du Poher intervient depuis l'origine dans cette démarche dans le cadre de sa compétence « Logement Social ».

Des conventions de moyens et d'objectifs sont signées entre l'AILES et le C.I.A.S. du Poher depuis 2010. Un renouvellement de la convention pour la période 2021 - 2023 a été validé par le conseil d'administration du C.I.A.S. du Poher du 23 février dernier selon les axes et objectifs suivants :

- Insertion sociale des jeunes résidents
- Inscription des jeunes résidents sur leur territoire de vie
- Accompagnement des jeunes à l'apprentissage de la citoyenneté

La Résidence autonomie la Salette



Situé en centre-ville de Carhaix et implanté dans un cadre verdoyant, le Foyer Logement « La Salette » a ouvert ses portes en janvier 1983. Sa configuration originale s'apparente à celle d'un « foyer-soleil », avec un bâtiment consacré aux services généraux et cinq pavillons de 13 logements chacun, bâtis sur deux niveaux, réservés à l'hébergement. Les 65 logements du foyer sont majoritairement des T1 bis, dont la superficie varie entre 32 et 41 m². Parmi les 30 logements situés en étage, 20 disposent d'un espace chambre en mezzanine en sus de la pièce principale, 5 ont une pièce principale et une chambre sur le même niveau, 5 sont des studios de 19 m² sous combles qui ont été conçus pour des séjours d'hébergement temporaire. Les 5 pavillons d'hébergement sont identiques, avec 7 logements en rez-de-chaussée et 6 logements en étage accessibles uniquement par un escalier extérieur débouchant sur un petit hall. Le bâtiment des services généraux regroupe une salle de restauration, une salle de soins, une pièce bibliothèque-salle de réunion, la cuisine ; deux bureaux. Le terrain présente un dénivelé de 10 % pour accéder au bâtiment des services généraux.

Le fonctionnement de la résidence autonomie :

- Concernant les repas : la cuisine est faite sur place et servie en liaison chaude, le midi, au restaurant. En liaison froide le soir, pour les résidents souhaitant la pension complète. Le petit déjeuner et le repas du soir sont pris dans le logement afin de garantir à chacun son rythme de vie.
- L'entretien du logement est à la charge du résident. Il peut choisir de le faire seul ou de faire appel à une tierce personne.

- Des animations régulières sont proposées par l'animatrice de l'établissement ainsi que par l'association « Degemer Mad » (loto, jeux de société, atelier mémoire, chorale, atelier musical, goûter anniversaire chantant, sorties en extérieures...). Nous proposons également divers ateliers animés par des professionnels extérieurs (prévention des chutes, renforcement musculaire) afin de favoriser l'autonomie des résidents.
- Concernant les soins, le résident conserve son médecin traitant, son infirmier...l'aide-soignante de l'établissement est présente pour une aide ponctuelle à la toilette, une aide ou stimulation à la prise des repas, la prise de rendez-vous...
- Concernant la sécurité, chaque logement est équipé d'une sonnette d'alarme. Un médaillon peut également être mis à disposition des personnes qui le souhaitent. Du personnel est présent dans l'établissement 24h/24 et 7j/7.

Le cadre juridique :

La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) promeut particulièrement le développement de l'offre d'habitats intermédiaires pour apporter une réponse adaptée aux besoins d'habitats et de services aux personnes âgées et rompre leur isolement. Cette ambition passe notamment par le renforcement et la promotion du rôle et de la place des logements-foyers, renommés « résidences autonomie ».

Ainsi la loi prévoit un socle de prestations que « les résidences autonomie » devront obligatoirement fournir à leurs résidents au plus tard le 1^{er} janvier 2021 :

- Prestations d'administration général (dont état des lieux d'entrée et de sortie)
- Mise à disposition d'un logement et de locaux collectifs (+ entretien pour les locaux collectifs)
- Offre d'actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie
- Accès à un service de restauration par tous moyens
- Accès à un service de blanchisserie par tous moyens
- Accès aux moyens de communication, y compris internet, dans tout ou partie de l'établissement
- Accès à un dispositif de sécurité 24h/24h apportant aux résidents une assistance par tous moyens permettant de se signaler
- Prestations d'animation de la vie sociale (internes et externes)

La loi ASV prévoit également des nouvelles règles relatives aux publics accueillis en résidence autonomie :

- ✓ Suppression du GMP<300
- ✓ Conservation du seuil limite de 10 % de GIR 1 et 2
- ✓ Instauration d'un encadrement des personnes en GIR 1 à 3 (les plus lourdement dépendantes) : 15 %
- ✓ Accueil en résidences autonomie de personnes handicapées, d'étudiants et de jeunes travailleurs dans des proportions inférieures ou égales à 15 % au total de la capacité autorisée
- ✓ Plus de transmission de ces informations, possibilité pour les Conseils départementaux, les propriétaires des résidences autonomie et les ARS de les demander
- ✓ Aucune incidence sur les règles en matière de sécurité incendie
- ✓ L'accueil de la personne âgée en perte d'autonomie dans les résidences autonomie implique :
 - ❖ Un projet d'établissement adapté à l'accueil de personnes en perte d'autonomie

- ❖ Des conventions de partenariat obligatoires avec un EHPAD¹, un établissement de santé, un SSIAD² ou un SPASAD³

La présentation des missions du personnel et les effectifs

Le personnel est composé d'une directrice, d'une directrice adjointe, d'une secrétaire, de deux cuisiniers, d'un agent polyvalent cuisine et service, de 4 agents de service, de deux auxiliaires de soin, d'une animatrice, de deux veilleurs de nuit et d'un ouvrier d'entretien pour un total de 14.3 ETP.

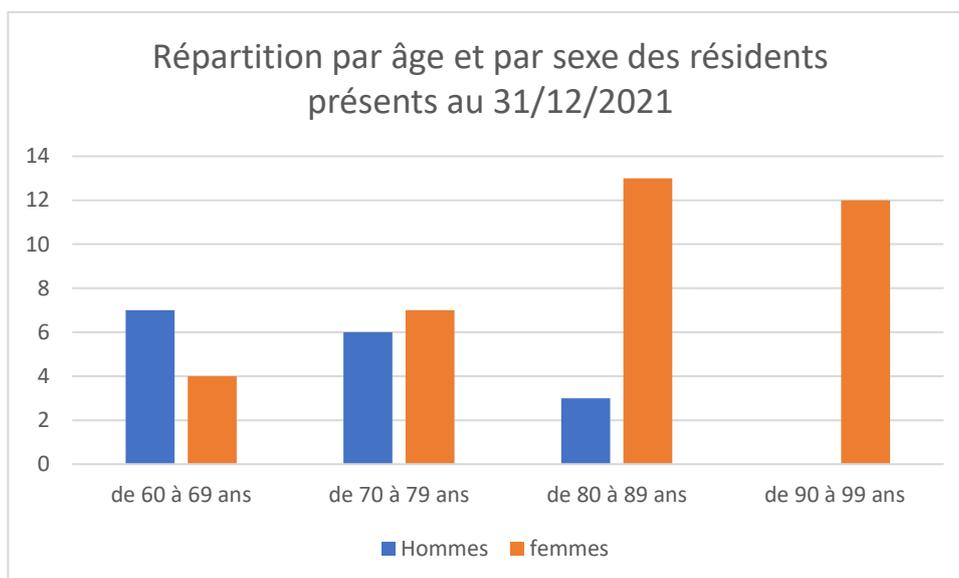
Les caractéristiques des personnes accueillies au sein de la résidence autonomie

La résidence autonomie de « La Salette » accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, valide et autonome. Cependant, il est possible pour les personnes de moins de 60 ans d'intégrer la structure avec une dérogation du conseil départemental.

Analyse de la population au 31 décembre 2021

Compte tenu du projet de construction de la nouvelle résidence, un bâtiment doit être détruit. L'effectif était de 52 résidents au 31/12/2021.

Au 31 décembre 2021, l'établissement accueillait 52 résidents, soit 16 hommes et 36 femmes. Ils étaient âgés de 62 à 98 ans, la moyenne d'âge étant de 80 ans.

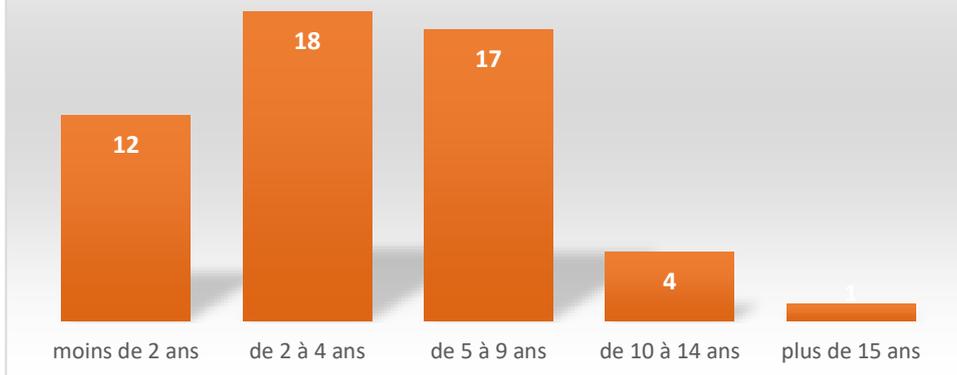


¹ Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

² Services de soins infirmiers à domicile

³ Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

Durée d'hébergement des résidents présents au 31/12/2021



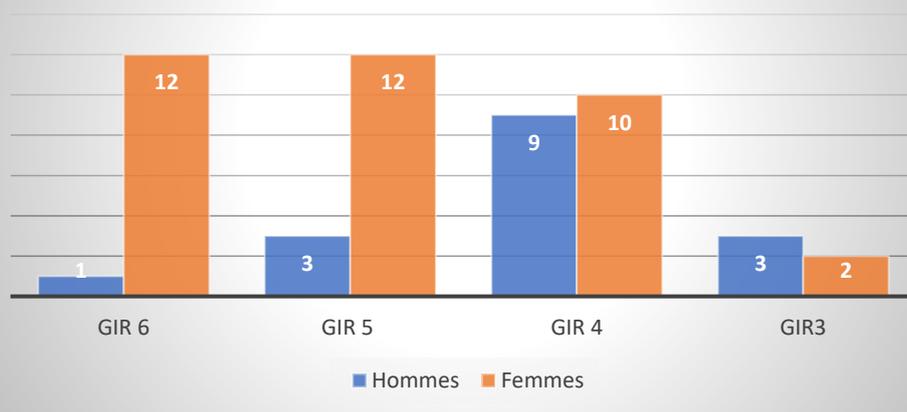
Classification selon le degré d'autonomie

La classification selon le degré d'autonomie se fait avec les grilles AGGIR. Il y a 6 degrés d'autonomie de 1 à 6, les personnes en GIR 6 étant les plus autonomes, celles en GIR 1 les plus dépendantes.

Afin de déterminer le niveau de dépendance du résident, tous les ans, l'aide-soignante met à jour les grilles AGGIR. Cela permet de vérifier que l'on respecte les règles relatives aux publics accueillis en résidence autonomie.

Au sein de la résidence autonomie, la classification en nombre de résidents est la suivante :

Répartition du degré d'autonomie des résidents présents au 31/12/2021



- GIR 6 : 13 soit 25.00 %
- GIR 5 : 15 soit 28.85 %
- GIR 4 : 19 soit 36.54 %
- GIR 3 : 5 soit 9.61 %

Origine géographique des résidents

La provenance géographique des résidents est essentiellement de Carhaix-Plouguer à 38.46 %, ensuite on retrouve les habitants de Poher Communauté (hors Carhaix) à 25.00 %, 32.70 % du pays Cob et 3.84 % viennent de différentes villes de France, souvent pour un rapprochement familial ou un retour aux sources.

Les mouvements au cours de l'année 2021.

Au cours de l'année 2021, il y a eu au sein de l'établissement :

- 2 entrées de nouveaux résidents. Compte tenu du projet de construction de la nouvelle résidence autonomie, il a été décidé de ne plus accueillir de nouveaux résidents à partir du mois de mars. En effet, l'effectif doit être de 52 résidents au 31/12/2021 pour des contraintes liées à la construction.
- 11 sorties dont 1 décès hors établissement et 2 décès dans l'établissement

Le taux de remplissage des logements sur l'année est de 83.66 %.



Le financement de la résidence autonomie

Le financement par le résident

Le résident paie mensuellement sa pension à terme échu. Le montant de la pension est fixé, chaque année, par délibération du Conseil d'administration du C.I.A.S avec l'accord du conseil départemental.

Il n'y a pas eu d'augmentation de la pension en 2021. A titre d'exemple, en pension complète, dans un studio, le loyer est de 1222.75 € (charges comprises), dont l'Aide Personnalisée au Logement (APL), calculée en fonction des ressources du résident, peut être déduite.

Depuis l'habilitation à l'aide sociale de l'établissement au 1^{er} janvier 2019, les personnes ayant de faibles ressources peuvent intégrer l'établissement, ce qui est positif pour les personnes âgées du territoire. Avant cette habilitation, le montant de la pension pouvait être un frein à l'entrée pour une catégorie de personnes âgées ayant de faibles ressources.

Le forfait « soins courants »

Le forfait soins courants est versé par la CPAM, et finance la majeure partie des salaires du personnel soignant.

Il permet de mettre les actions suivantes en place :

- Les aides ponctuelles à la toilette
- La stimulation à la marche
- La stimulation à la prise des repas
- La coordination entre les professionnelles intervenant auprès des résidents

Le forfait autonomie

La loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit l'attribution, par le Département, d'un forfait autonomie pour financer des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Il permet de financer les ateliers activation de la mémoire, les ateliers prévention des chutes, ateliers renforcement musculaire, atelier poterie....

Les missions essentielles de l'établissement

La prévention de la perte d'autonomie

- Les changements d'attitude ou de comportement de la personne accueillie sont repérés par l'ensemble des professionnels de l'établissement⁴, mais également des professionnels extérieurs⁵ ainsi que par les proches ;
- Les professionnels extérieurs et les proches sont encouragés à signaler les changements observés de la personne auprès des professionnels de l'établissement ;
- Les professionnels connaissent les situations « moment-clés », où les risques d'une dégradation de la perte d'autonomie sont majorés ;
- Les risques d'aggravation sont anticipés ;
- Les professionnels sont vigilants tout en évitant d'être intrusifs dans le suivi de l'évolution des situations de chaque personne ;
- L'identification de nouveaux besoins de la personne accueillie permet de réajuster les interventions.

Le lien social : des animations journalières et ponctuelles qui le favorisent

Au sein de la résidence autonomie, une association « Dégermer Mad » a été créée en 2002. Pour faire partie de cette association, il faut être résident, personnel de l'établissement ou bien bénévole. Cette association a pour objectif de participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes habitantes au sein de la résidence, par le développement de l'animation, la promotion de toute forme de loisirs et le renforcement des liens sociaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Cette association est une véritable force pour l'établissement et complémentaire de la dynamique mise en œuvre par le personnel. Certaines sont assurées par les bénévoles de l'association. D'autres sont financées dans le cadre du forfait autonomie. Celui-ci nous a permis de mettre en place des ateliers de prévention des chutes, des cours de gymnastique et du renforcement musculaire. Elles sont animées par des professionnels extérieurs.

⁴ Sont concernés : la secrétaire, , agent de service, agent d'entretien, aide-soignant, veilleur de nuit, animateur, professionnel hôtelier, etc...

⁵ On entend par professionnels extérieurs les libéraux ou les professionnels de services à domicile principalement.

Les activités régulières proposées aux résidents en 2021 :

- ✚ Atelier mémoire : 1 fois par semaine
- ✚ Loto : 2 fois par semaine
- ✚ Jeux de société : 1 fois par semaine
- ✚ Atelier prévention des chutes
- ✚ Sorties courses : tous les 15 jours
- ✚ Chorale : 1 fois par semaine
- ✚ Atelier musical : 1 fois par semaine
- ✚ Goûter anniversaire : 1 fois par mois

Les sorties et activités ponctuelles proposées aux résidents en 2021 :

- ✚ Sorties à Vorigium, Vallée de l'Hyères, au plan d'eau de Maël Carhaix, au Canal de Nantes à Brest, Carantec, à l'île Tudy, Trévarez,
- ✚ Création de jardinières en collaboration avec le service espaces verts de la ville de Carhaix
- ✚ Cinéma
- ✚ Fabrication et pose de décoration de Noël

Les animations et les sorties proposées sont entièrement gratuites pour les résidents.

Le personnel est constamment en veille pour repérer les situations d'isolement. La diversité des animations est un excellent support pour créer du lien social entre les résidents et la population.

Les aides-soignantes et l'animatrice incitent les résidents à participer aux animations, tout en laissant évidemment le libre choix.

L'accueil des stagiaires

L'établissement accueille des stagiaires depuis de nombreuses années. Il est important de faire découvrir et de former les nouvelles générations aux métiers dont la structure a besoin pour fonctionner.

En 2021, 21 personnes ont effectué un stage au sein de la résidence autonomie dans différentes fonctions. 12 stagiaires ont été accueillis sur la fonction agent de service, 4 ont effectué un stage en soins auprès des aides-soignantes, 3 stagiaires ont été accueillis en cuisine, l'animatrice a accompagné 1 stagiaire et une personne en reconversion professionnelle a effectué un stage long auprès de la directrice-adjointe.

L'accueil des gens du voyage

Poher communauté, par sa compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » gère, depuis le 1^{er} janvier 2017 l'aire d'accueil de Kernaeret, à Carhaix.

En 2021, 230 personnes ont été accueillies. Les personnes seules et couple avec enfants à charge sont majoritaires.

10579 journées d'occupation ont été réalisées, soit une occupation de chaque emplacement de 264.48 jours par an. Selon la période de l'année, ce taux d'occupation varie : la période habituellement la plus fréquentée va de septembre à avril où les emplacements sont tous occupés. Il est constaté une nette diminution de leur présence sur le mois de juillet.

Le nombre de personnes accueillies a légèrement diminué par rapport à 2020.

➤ Action d'insertion

La gestion de l'aire s'exerce dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage.

Le schéma départemental prévoit des actions à caractère social articulées autour de trois axes principaux :

- L'aide à l'insertion
- La scolarisation et l'accompagnement scolaire
- L'accès aux droits et à la santé

Le projet social développé précédemment par la ville de Carhaix était centré sur la réflexion autour de l'enjeu de l'école pour les familles du voyage. Ainsi, des actions ont été mises en œuvre pour favoriser la présence accrue des enfants voyageurs, une meilleure prise en charge et une répartition plus harmonieuse dans les écoles de la commune.

Suite à la réflexion menée au premier semestre 2018, une action collective d'insertion professionnelle mise en œuvre par Cob Formation a eu lieu du 5 novembre 2018 au 31 mars 2019. Celle-ci a été renouvelée pour la période de septembre 2019 à juin 2020.

Cette action intitulée « Sur le chemin de l'emploi » vise à favoriser l'accès à l'emploi de leur population voyageuse.

Cob Formation bénéficie d'une expérience d'accompagnement des gens du voyage travailleurs indépendants depuis de nombreuses années, permettant aux bénéficiaires de devenir autonome dans la gestion administrative de leur activité. La majorité de ceux-ci fait part d'une difficulté à tirer des revenus acceptables de leur activité indépendante et expriment de plus en plus le souhait de compléter leur activité par un emploi salarié.

Pour accéder au marché de l'emploi, les difficultés sont multiples : ils ne connaissent pas leurs droits ni ne savent comment entrer en contact avec les entreprises. Des jeunes reproduisent le schéma familial sans avoir envisagé un autre projet professionnel, mais ne semblent pas particulièrement motivés par la création d'autoentreprise. Enfin, ils ne sont pas présents sur les dispositifs de droit commun (compétences clés) qui leur seraient pourtant utiles pour faire évoluer leur situation sur le marché du travail.

L'action se déroule en 4 modules, incluant des périodes en entreprise :

- La découverte du monde du travail et de la culture d'entreprise
- - les stages en entreprise
- La remise à niveau
- - la valorisation de son image.

La formation a été interrompue en mars 2020 du fait du confinement. En 2021, il n'a pas été possible de démarrer une nouvelle session.

Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des partenaires de l'action a montré la grande plus-value d'une telle action pour le public qui y participe. L'action de formation répond aux besoins identifiés concernant la connaissance du marché du travail, l'élaboration d'un projet professionnel, la remise à niveau des savoirs de base, des ateliers thématiques autour de la santé, la mobilité ...

Poher communauté a cofinancé cette action, avec l'État, le Conseil Départemental et le Conseil régional pour organiser une action territoriale expérimentale ayant pour objectif d'impulser une dynamique auprès de ce public.

➤ **Travaux réalisés :**

- ✓ Reprise de la place PMR,
- ✓ Remplacement de plusieurs ballons d'eau chaude dans les blocs sanitaires,

Les interventions pour l'entretien et les réparations en régie, tous corps d'état représentent 85 heures en 2021.

Le logement temporaire et d'urgence

Le logement temporaire a accueilli, en 2020, 11 groupes familiaux soit 16 personnes soit une nette diminution du nombre de personnes accueillies par rapport à 2019.

Avant l'entrée dans l'hébergement temporaire, 5 groupes familiaux habitaient Carhaix et 6 le département du Finistère.

5 groupes familiaux ont bénéficié de l'hébergement temporaire pour cause de séparation. L'ensemble de ces familles était concerné par des violences intra familiales.

Durant leur hébergement, les familles sont accompagnées par la Conseillère en E.S.F. du C.C.A.S. de Carhaix. Les familles bénéficient également d'une continuité de l'accompagnement social déjà mis en œuvre avant l'entrée en hébergement.

Fin 2020, 6 familles ont accédé à un logement autonome, dans le parc privé ou public ou en résidence (FJT).

Le logement destiné à l'accueil des personnes sans domicile fixe (SDF) a été ouvert durant toute la période hivernale. D'une capacité de 2 lits, il est réservé à l'accueil des hommes seuls, avec une possibilité d'y accueillir des personnes ayant des animaux. Durant l'hiver 2019.2020, 6 personnes ont séjourné dans ce logement, pour un total de 17 nuitées.

NB : Ce service est de compétence du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de Poher communauté et est mis en œuvre via une convention tripartite CIAS / association Carhaix Relais / CCAS de la commune de Carhaix.

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a introduit la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comprenant les missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- aménagement de bassin hydrographique ;
- entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique) ;
- restauration des milieux aquatiques (potentielles zones d'expansion de crue).

Par application de la Loi NOTRe, Poher Communauté est compétent en matière de GEMAPI depuis le 1er janvier 2018, ce qui lui confère des responsabilités et une obligation de moyens à mettre en œuvre.

La question des modalités d'exercice de la compétence GEMAPI sur le territoire communautaire n'a pas été remise à l'ordre du jour en 2021.

Une action a toutefois été réalisée en 2021 : **l'étude pour la restauration de la continuité écologique de l'Hyères au seuil de Kergroas** situé entre Carhaix-Plouguer et Plounévezel.

Menée d'avril à juin 2021 en concertation avec les 2 communes concernées, les propriétaires du moulin, la DDTM, l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant de l'Aulne (EPAGA), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les financeurs (Agence de l'Eau et Département du Finistère), le Conseil Communautaire a décidé de retenir **le scénario n°1 « suppression des déversoirs et aménagement de la rivière et des berges »**, pour un montant de travaux estimé à **72 000€TTC**, hors coût de stabilisation des berges, à préciser après étude géotechnique

En attendant de réaliser les travaux d'aménagement des déversoirs envisagé en 2023, des travaux de sécurisation provisoire des piles du pont ont été réalisés en septembre 2021.

Des études géotechniques complémentaires et une désignation d'un maître d'œuvre sont envisagées en 2022.

Le projet de Transfert de compétences Eau et assainissement

La Loi NOTRe du 7 août 2015 imposait aux Communautés de Communes la prise en charge de la compétence « eau et assainissement » au plus tard au 1er janvier 2020.

Après réalisation en 2018-2019 d'une étude préalable aux transferts de compétences, le Préfet informait M. Le Président de Poher Communauté, par courrier en date du 2 août 2019, « que les conditions de minorité de blocage ont été réunies pour s'opposer au transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020 », conformément à la possibilité ouverte par la loi n°2018-702 du 3 août 2018

Dans ce cadre, le transfert de la compétence eau et assainissement est par conséquent reporté au plus tard au 1^{er} janvier 2026, étant entendu que pendant la période 2020-2026, Poher Communauté a la possibilité à tout moment de délibérer sur le transfert de compétences.

Les conditions de transfert devront au préalable être réactualisées pour tenir compte des modifications apportées par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

La question n'a pas été mise à l'ordre du jour en 2021.

La réflexion pourrait être relancée en fin 2022-début 2023.

Informatique et téléphonie

L'activité se déploie autour des 4 axes suivants :

1. Le développement de l'infrastructure réseau et système visant à faciliter l'utilisation du système d'information des 2 collectivités.
2. Support logistique aux déménagements des services ou mise en place d'activités exceptionnelles (Centre anti-covid),
3. Mise en place d'une solution de dématérialisation des convocations et suivi des conseils pour les élus de la Ville.
4. Un ensemble de tâches techniques visant au maintien opérationnel du système d'information et des outils informatiques des utilisateurs.

Développement de l'infrastructure réseau et système

Cet axe vise essentiellement en 2021, pour la partie réseau à fournir l'accès à Internet à de nouveaux sites ou à interconnecter des sites distants sur les sites centraux constitués de la Mairie et de la Maison des Services au Public.

Il concerne également l'évolution des serveurs supportant les applications métiers pour garantir un meilleur confort d'utilisation et une plus grande sécurité informatique.

Raccordement Fibre du Château-rouge sur la Maison des Services au Public

Afin d'apporter un meilleur accès à Internet à l'École de Musique du Poher et à la Médiathèque municipale, le site du Château rouge a été raccordé par une fibre noire sur le site principal de Poher Communauté.

Cela permet les apports suivants auprès de usagers et agents concernés :

- L'accès pour les agents aux ressources informatiques des autres services et donc un meilleur partage des informations,
- De supprimer 2 abonnements ADSL et diminuer ainsi des coûts de fonctionnement pour un débit réseau nettement accru,
- D'accroître la sécurité informatique des sites (accès Internet via la MSAP) de sauvegarder les données des agents sur les disques réseaux de la collectivité, et de faciliter la sécurisation des postes des agents (intégration au domaine informatique de la collectivité).

Site Vorgium : raccordement au réseau de Poher-Communauté

L'abonnement Internet du site Vorgium a été revu pour permettre l'intégration des postes des agents au réseau général de la collectivité et permettre ainsi :

- L'accès pour les agents aux ressources informatiques des autres services et donc un meilleur partage des informations,
- D'accroître la sécurité informatique du site en sauvegardant les données des agents sur les disques réseaux de la collectivité,
- de faciliter la sécurisation des postes des agents (intégration au domaine informatique de la collectivité).

Accès réseau pour la « Maison Manac'h »

A la demande du « service Vorgium », afin de fournir pendant l'été 2021 un accès à Internet dans la Maison Manac'h aux archéologues (travail sur le Cairn), un accès Internet 4G a été mis en place.

Support aux déménagements des services

L'année 2021 a été riche en déménagement, réorganisation physique de services ou gestion d'activités exceptionnelles.

Le Système d'information a ainsi dû s'adapter aux évolutions suivantes :

Déménagements, mise en place de services

Centre de vaccination Anti-Covid

Participation au déménagement et a mise en place du centre Anti-covid à l'Espace Glenmor dans un 1^{er} temps puis à la pépinière des entreprises.

Fourniture d'une solution d'impression haut-volume adaptée pour le centre de vaccination via un copieur N&B dédié.

Raccordement à Internet du centre anti-covid réalisé via un accès 4G pour les 4 postes concernés.

Suivi et assistance auprès des personnels pour le dépannage des postes et leur maintien opérationnel.

Office de Tourisme : Saison estivale rue Brizeux

L'informatique et la téléphonie ont été remise en service dans la Maison du Sénéchal pour accueillir le temps de la saison estivale l'Office de Tourisme.

A noter que le système de téléphonie, tombé en panne a dû être urgemment remplacé par une solution complète en location pour 3mois.

Des actions d'entretien et d'amélioration de l'existant

Renouvellement d'une partie du parc copieurs (Poher Communauté)

Les copieurs arrivant en fin de maintenance ont été remplacé. Il s'agit des copieurs :

- Des services Finances/RH/Comptabilité qui été remplacé par un copieur plus performant de 45ppm
- De l'Office de Tourisme/Vorgium qui a été remplacé par un copieur neuf de 20ppm (le même modèle que celui de l'école de Musique).

A noter que ces renouvellements de copieur s'accompagnent d'une économie de fonctionnement avec un coût page diminué d'environ 50% sur les modèles précédents.

Postes informatiques des agents

8 portables d'agents ont été mis en place et distribués dans les services pour répondre au développement du télétravail.

Un poste fixe a été remplacé au Foyer logement

Sécurisation accès physique au local informatique

L'accès au local informatique de la Mairie de Carhaix qui héberge pour l'instant les serveurs de la Mairie mais aussi ceux de Poher-Communauté a été pourvu d'un verrou à code.

Cette demande répond également aux exigences de sécurisation d'accès physique aux données pour le RGPD.

Suivi application Aide Sociale

- Participation et suivi au choix de la nouvelle solution logicielle d'aide sociale (UP) faite par le CCAS et le CIAS.

Des interventions de dépannage et d'assistance

De nombreuses interventions de dépannage et d'assistance auprès des utilisateurs ont été réalisées. Ces interventions sont principalement dû à du matériel ancien et lent.

A noter que depuis 2019 et le rajeunissement général des postes, le nombre de pannes et d'incidents sur les postes est en forte diminution.

Cela est compensé par le développement du parc informatique et le nombre croissant de postes et portables diffusés dans les services.

Projets en cours et identifiés pour l'an prochain

Etude de solutions métiers

A la demande des services et de la direction générale différents axes de travail sur les logiciels métiers ont été soulevés.

Plateforme d'échange de fichiers et collaboratives

Le mise en place de la solution évoquée en **§Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, doit nous permettre de nous affranchir de la solution SESF de Mégalis (dont l'offre expire en cette fin 2019) et nous permettre de construire des espaces projets ouverts (selon le souhait des responsables d'espace) en interne (Ville de Carhaix et Poher Communauté) tout comme avec l'extérieur.

Cette solution répondant à de multiples demandes, devra être mise en œuvre aussitôt que l'évolution de l'infrastructure le permettra.

Un réseau global d'interconnexion des sites

Ce projet vise à interconnecter les différents sites de la ville et de Poher Communauté au sein d'un réseau dédié permettant notamment :

- Le développement de service et d'outils d'échanges collaboratifs accessibles pour tous les agents,
- De diminuer à terme les coûts de fonctionnement notamment de la téléphonie (suppression des coûts de communication inter-sites)
- De sécuriser fortement l'accès au SI et la protection des données, tout en facilitant le nomadisme numérique.

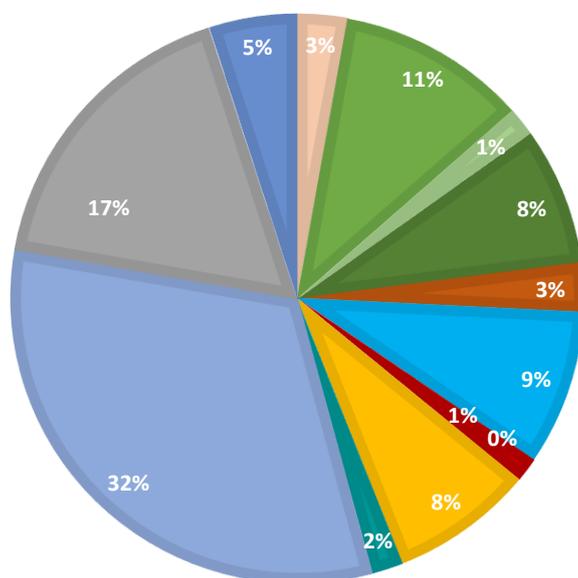
Espaces Verts

NB : les heures exprimées correspondent aux heures de main d'œuvre réalisées. Les heures d'utilisation du matériel ne sont pas apparentes, mais comptabilisent bien pour le coût global, ainsi que les fournitures.

l) Entretiens réalisés en régie, par secteurs d'activités

- **entretien vélodrome** : 103.8 heures réalisées, soit un budget de 3939,53 €
- **entretien Vorgium** : 65 h réalisées, soit un budget de 2272,65 €
- **entretien aires de repos** : 59.5 h réalisées, soit un budget de 2 356,25 €
- **entretien sentiers de randonnée** : 288,5 h réalisées, soit un budget de 9934,3 €
- **entretien du terrain des gens du voyage** : 51,5 h réalisées, soit un budget de 2259,4 €
- **entretien Maison De l'Enfance** : 297 h réalisées, soit un budget de 10898,8 €
- **entretien piscine** : 323 h réalisées, soit un budget de 11133,45 €
- **entretien des voies vertes** : 393 h réalisées, soit un budget de 18558,1 €
- **entretien des zones d'activités** : élagage, tonte, débroussaillage et girobroyeur, entretien des massifs, taille et paillage, entretien des bassins d'orage, constituent les principales tâches d'entretien des zones d'activités. Cet entretien représente une part conséquente puisque 1175.15 h réalisées par le personnel, ce qui représente un budget de 51645,2 €.
- **entretien Pépinière d'entreprises** : 183.5 h réalisées, soit un budget de 5923,25 €
- **Sollicitations des Mairies de Poher Communauté : 31 715,5 €**
 - Poullaouën : 242 heures soit un budget de 9605,1€
 - Le Moustoir : 58 h soit un budget de 2 563,15 €
 - St Hernin : 197 h soit un budget de 11853,85 €
 - Motreff : 5 h soit un budget de 434,7€
 - Plévin : 109 h soit un budget de 6571,55 €
 - Carhaix : 19,5 h soit un budget de 967,55 €
 - Cléden-Poher : 3 h soit un budget de 325,95 €
- **entretiens divers : déplacements de colonnes à verre, OM, maison médicale pluridisciplinaire, Entremont, Foyer Logement, Frigo du Poher, parcelles appartenant à la SAFI, SIRCOB...** 103 h réalisées, soit un budget de 4119,8 €.

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES PAR LE SERVICE ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



II) Budgets de fonctionnement et d'investissement

Au total, un budget de 25 548,18 € TTC a été dédié en dépenses d'investissement.

- 3237,60 € TTC pour l'acquisition de petit matériel (taille-haies, tronçonneuse et souffleur)
- 9480,00 € TTC pour l'acquisition d'un broyeur
- 6363,48 € TTC pour l'acquisition d'une balayeuse
- 6467,10 € TTC pour l'acquisition d'une remorque

Les dépenses en fonctionnement pour le service espaces verts représentent un **budget de 70 365,42 € TTC**. A noter que 14631,54 € ont été consacrés pour l'entretien des sentiers de randonnée et 8416.80 € TTC pour l'entretien des voies vertes. Le reste des dépenses concerne l'achat de fournitures, réparation et entretien du matériel etc.

Maison de Services Au Public



Instituées par l'article 100 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, les Maisons de services au public MSAP ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

La convention cadre de la Maison de Service Au Public de Poher communauté a été signée entre 24 partenaires locaux et nationaux qui s'engagent à organiser un espace mutualisé de services au public.

La Maison de Service Au public a obtenu la reconnaissance de la Préfecture à compter du 15 novembre 2018, date de son ouverture.

La MSAP est dotée d'outils numériques installés dans le hall du bâtiment :

- Une borne numérique interactive
- Un écran d'affichage dynamique



Signalétique, borne interactive et écran dynamique



Zone de confidentialité

Deux ordinateurs, un copieur et un téléphone sont mis à la disposition des usagers dans la zone de confidentialité. Les usagers peuvent venir y préparer leurs dossiers, effectuer leurs démarches en ligne ou utiliser le téléphone.

Fonctionnement :

La MSAP est un espace mutualisé centralisant en un seul lieu des structures auparavant dispersées, elle permet d'accompagner les usagers et de faciliter leurs démarches administratives.

4 structures sont locataires permanents : **ALECOB** (Agence locale de l'énergie du Centre-Ouest Bretagne), **CECCOB** (cellule de coordination des actions de l'État), **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) et **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Poher communauté est également présent sur site au travers de ses services à la population : services économie, transport, logement, enfance, jeunesse et sport, service public d'assainissement non collectif (SPANC), animateur du tri et de la prévention des déchets, direction du centre intercommunal d'action sociale (CIAS), gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) ainsi que par ses services supports : direction générale, ressources humaines, finances et marchés, informatique et téléphonie, aménagement et opérations de construction.

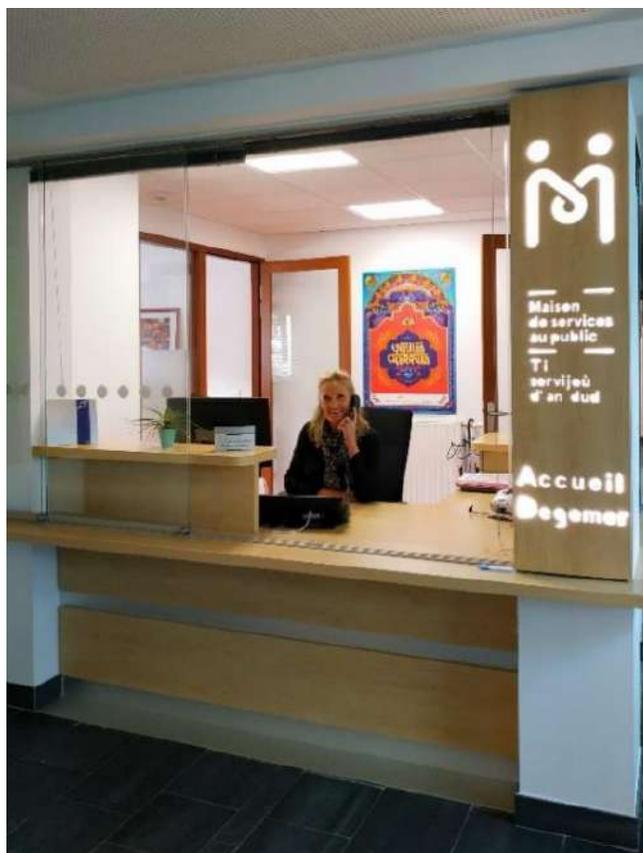
4 bureaux sont mis à disposition d'une vingtaine d'organismes institutionnels et d'associations qui tiennent des permanences régulières, hebdomadaires ou mensuelles :

- **ADIL** : Agence départementale pour l'information sur le logement
- **CAF** du Finistère : Caisse d'Allocations Familiales
- **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail (service retraite et service social)
- **CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère
- **CICAS** : Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés
- **CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (service juridique et service social)
- **CLCV** : Consommation Logement Cadre de Vie
- **CLIC** : Point d'information local dédié aux personnes âgées
- **Conciliateur de justice**
- **Conseil départemental** : Assistance sociale et Conseillère d'accès aux droits
- **CRESUS** : association d'utilité publique qui vient en aide aux personnes et aux familles endettées ou exclus
- **Délégué du procureur** – Tribunal d'instance de Morlaix
- **ÉMERGENCE** : Aide aux victimes
- **FNATH** : Association des accidentés de la vie
- **ICOB** : association Initiative Centre Ouest Bretagne
- **Point d'Accès au Droit - CDAD 29** : Notaire, huissier et avocat
- **Psychologue** (association Carhaix Relais)
- **Région Bretagne – Point Région projets de formation**
- **SOLIHA** : Solidaire pour l'habitat – association au service de l'habitat (suivi de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat OPAH)
- **SPIP** antenne de Morlaix : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- **UDAF 29** : Union Départementale des Associations Familiales du Finistère
- **Wimoov** : accompagnement des publics en situation de fragilité vers une autonomie durable et responsable



Ces bureaux sont également mis à la disposition ponctuelle d'associations du secteur social intervenant sur le territoire de Poher communauté et ne disposant pas de locaux en Centre Bretagne.

Afin d'animer et de faire vivre ce lieu ressource, un agent de Poher communauté et son remplaçant ont reçu une formation dispensée notamment par les structures partenaires afin d'assurer les missions d'animatrice MSAP. Leur rôle est d'accueillir, orienter et apporter une aide au public sur la constitution de dossiers administratifs et sur l'accès aux services numériques.



Suite à la crise sanitaire et du confinement de 2020, les structures La Maison de Services Au Public de Poher communauté ont repris leurs activités en 2021 sous réserve d'un accueil du public **uniquement sur RDV** dans le respect des consignes sanitaires.

En raison de la situation sanitaire, afin d'assurer la sécurité des agents et du public des aménagements ont été mis en place notamment une matérialisation au sol (sens de circulation, distanciation), plexiglass dans les bureaux de permanences.

En 2021, 14 225 visiteurs ont été accueillis au sein de la MSAP (soit 135 de plus qu'en 2020).

L'animatrice MSAP a reçu quotidiennement en moyenne 100 appels et une soixantaine de visiteurs, une quinzaine d'entre eux sollicitent des conseils ou une aide dans leurs démarches.

Les organismes les plus sollicités sont, par ordre de fréquentation :

- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie CPAM,
- la Cellule de Coordination des actions de l'Etat – CECCOB,
- l'association Carhaix relais (psychologues),
- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail – CARSAT
- la Caisse d'Allocations Familiales – CAF.

Maison pluridisciplinaire de santé

Poher communauté a acquis la **maison médicale sise rue de l'Aqueduc Romain à Carhaix**, par délibération du 15 mars 2018 pour un montant de 268 350€

Cette maison médicale accessible aux personnes à mobilité réduite, équipée d'un accueil commun et de 5 cabinets comprenant chacun un bureau, une salle d'examen et une salle d'attente, a nécessité des travaux de rénovation (réfection des peintures, sols, fenêtres de toit, remplacement des luminaires et la mise en accessibilité PMR) pour un montant global de 90 000€ HT.

Composition de la maison de santé :

Bâtiment principal :

- 5 Médecins généralistes :
 - Dr Olivier LANDURE
 - Dr Adèle CORBEL
 - Dr LEROUX (1er septembre 2019)
 - Dr Le LANN NEDELLEC (février 2020)
 - Dr Corbel Hugues (Janvier 2021)



Vue extérieure de la maison de santé



Nouvelle banque d'accueil PMR

L'installation d'un bâtiment modulaire

Afin de compléter dans les meilleurs délais l'offre de locaux pour les médecins et professions médicales, Poher communauté, par délibération du 25 mai 2019, a approuvé l'**installation d'un bâtiment modulaire** sur le parking de l'actuel maison de santé sise rue de l'Aqueduc romain à Carhaix.

Le nouveau bâtiment est composé de 2 cabinets, une salle d'attente commune et d'un WC PMR.

Le bâtiment est en location depuis octobre 2020 par le cabinet d'ophtalmologique de l'Odet 5 jours par semaine. Le personnel présent est un orthoptiste et une assistante secrétariat.



Achat d'un cabinet médical à Poullaouen

Dans le but de favoriser l'implantation de nouveaux professionnels de santé sur l'ensemble du territoire, Poher communauté a décidé, par délibération du 27 juin 2019 d'acquérir **la maison de santé de Poullaouen pour un montant de 75 000€**. Celle-ci est composé de deux bureaux de consultation, d'une salle de soins, d'une salle d'attente, de 2 WC, d'une salle d'eau, de combles aménageables et d'un parking privé.



Vue extérieure du bâtiment

Location d'un cabinet médical

En vue de faciliter l'installation d'un médecin généraliste supplémentaire sur le territoire communautaire, Poher communauté décide, par délibération du 26 septembre 2019, de prendre à bail un cabinet médical sis place du Champ de foire à Carhaix, propriété du Docteur Jean-François Yaouanc, médecin généraliste, exerçant jusqu'à présent à Carhaix et ayant décidé de cesser son activité en vue de le sous-louer à un médecin généraliste désireux de s'installer sur Carhaix. Le Docteur FLIPO est locataire du cabinet médical depuis février 2020.

Location 4 rue des augustins

Poher communauté dans la continuité de faciliter l'installation de nouveaux praticiens sur le territoire communautaire a décidé de prendre en location un bâtiment situé au 4 rue des Augustins à Carhaix. Ce bâtiment permet l'installation de 3 nouveaux professionnels de santé.

Des travaux ont été réalisés par la collectivité à savoir :

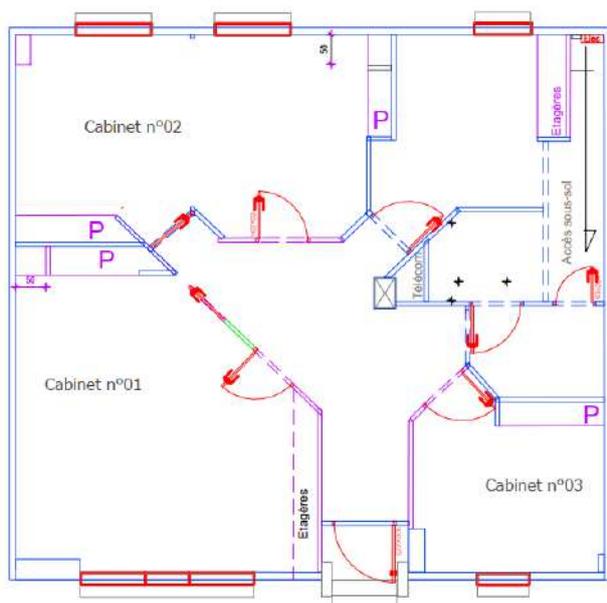
- Mise en place de points d'eau dans 2 cabinets
- Réfection des sols et peinture
- Remise aux normes électriques
- Sécurisation des cabinets
- L'installation d'une rampe PMR en Juillet 2021

Les locaux sont composés fin 2021 de :

- 1 sage femme depuis février 2021
- 1 orthopédiste depuis Juillet 2021



Plan du bâtiment



Construction d'une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire

La totalité des cabinets de la maison médicale sise rue de l'aqueduc romain étant occupées ou réservées, le conseil communautaire approuve, par délibération 01 octobre 2020, l'acquisition du terrain au 19 rue Bazeilles à Carhaix pour l'assiette du projet maison santé.

Le projet est détaillé de la manière suivante :

- 18 cabinets entre 23m² et 30 m² sur 2 niveaux (RDC et N+1)
- 2 secrétariats par étage
- 1 salle de réunion par étage
- 3 cabinets ciblés pour une profession dentaire
- 40 places de stationnement

Le projet de création de maison pluridisciplinaire de santé nécessite une coordination et implication des professionnels du secteur médical, ainsi il est décidé de créer un comité de pilotage « maison de santé » associant les élus communautaires, les membres de l'association des professionnels de santé et les maîtres d'ouvrage par délibération du 14 novembre 2019. Les praticiens ont émis un avis favorable au projet.

Des travaux de démolition ont été réalisés entre Janvier et Mars 2021. Un diagnostic archéologique du site a eu lieu en Avril 2021. Le permis de construire est déposé depuis le 23 décembre 2021.

En 2022, le projet se poursuivra avec la réalisation de fouilles archéologiques et le démarrage de la construction

L'ouverture de la maison de santé est programmée au 1^{er} semestre 2024.



Terrain ciblé pour accueillir la maison de santé pluridisciplinaire



Projet maison de santé pluridisciplinaire (Septembre 2021)



Plan de masse

ANNEXES FINANCIERES

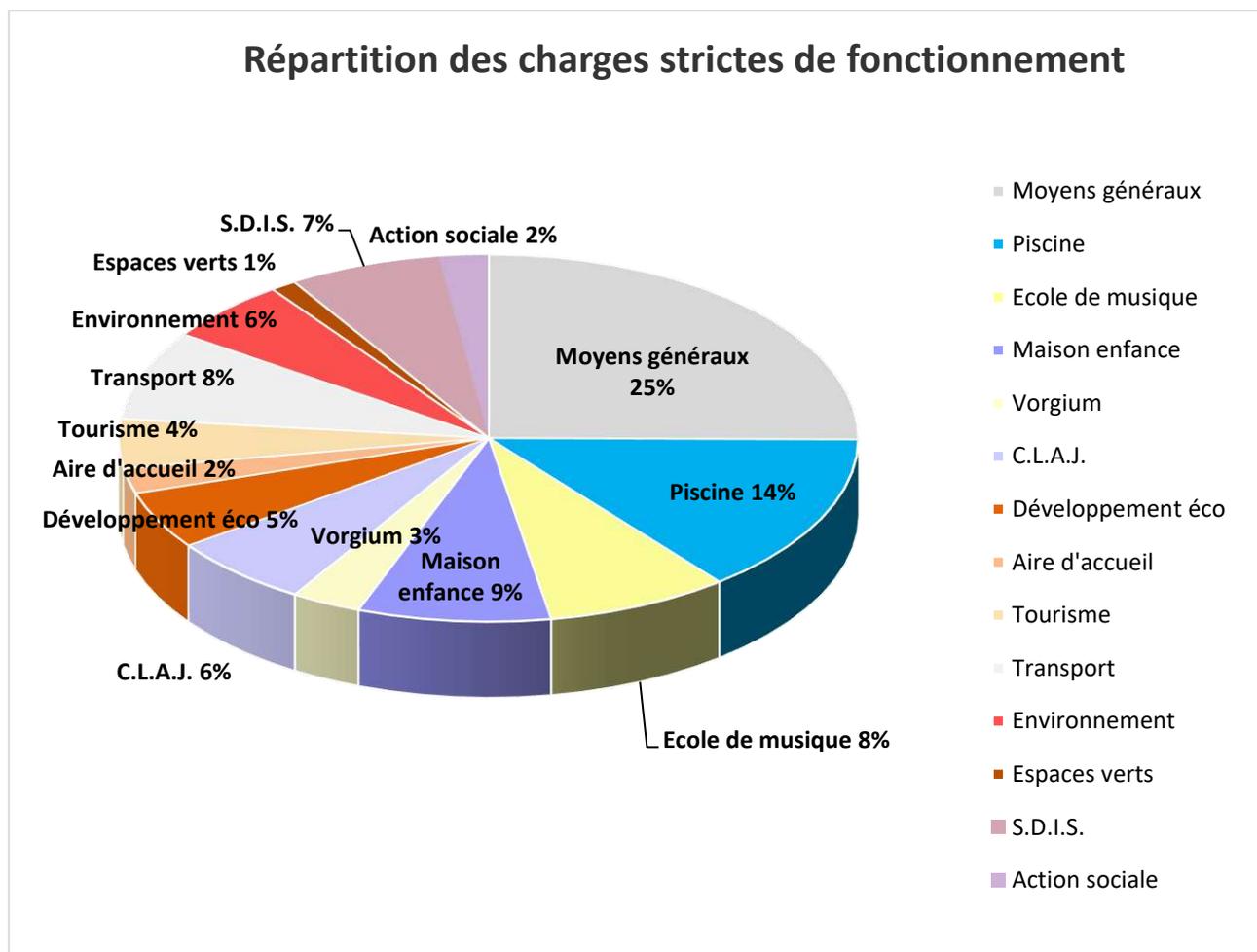
LES BUDGETS 2021

29.20 M€ Budget total	16.20 M€ Budget principal	0.86 M€ Budget transport	0.16 M€ Budget CIAS
0.96 M€ Budget zone d'activité Kerhervé Est	0.17 M€ Budget zone d'activité Kervouasdoué Ouest	3.77 M€ Budget zone d'activité Métairie Neuve	Budget Z.A. 4.9 M€
3.17 M€ Budget ordures ménagères		0.13 M€ Budget SPANC	

LE BUDGET PRINCIPAL CA 2021

BUDGET PRINCIPAL CA 2019	Montants	Ratios	Valeurs	Moyenne nationale de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement	10 155 228.74 €	Ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement/Population	624.39	291.00
Produits des impôts directs	6 987 344.79 €	Ratio 2 : produit des impositions directes/Population	429.62	290.00
Recettes réelles de fonctionnement	11 849 141.17 €	Ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement/Population	728.55	345.00
Dépenses d'équipement brut	2 118 300.23 €	Ratio 4 : dépenses d'équipement brutes/Population	130.24	78.00
Encours de la dette	4 346 726.10 €	Ratio 5 : Encours de la dette/Population	267.26	192.00
DGF	951 101.00 €	Ratio 6 : DGF/Population	58.47	48.00
Dépenses de personnel	3 161 884.56 €	Ratio 7 : dépenses personnel/DRF	31.13 %	39.20%
Remboursement de la dette en capital	497 388.81 €	Ratio 8 : Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	98.69%	90.00%
Dépenses de fonctionnement	11 197 606.32 €	Ratio 9 : dépenses équipement brutes/RRF	17.87%	22.70%
Population	16 264	Ratio 10 : Encours de la dette/RRF	36.68%	55.50%

Les charges strictes de fonctionnement représentent les charges de fonctionnement courant des chapitres 011 « Charges à caractère général », 012 « Charges de personnel » et 65 « Autres charges de gestion courante ».



4. Les coûts sociaux des politiques communautaires

L'analyse en termes de coût social des politiques communautaires permet de suivre l'évolution du coût net des services rendus à la population par la collectivité.

L'espace aqualudique « Plijadour »

Espace aqualudique Plijadour	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	Dépenses				
Chapitre 011 - Charges à caractère général	394 956, 09 €	372 923, 07 €	387 960, 04 €	394 082, 18 €	356 040, 70 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	594 409, 73 €	572 363, 73 €	577 130, 74 €	605 254, 71 €	562 419, 88 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	305, 10 €	-	-	-	-
Chapitre 66 - Intérêts d'emprunt	2 341, 54 €	-	-	-	-
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	892, 40 €	-	731, 25 €	417, 06 €	-

Total	992 904, 86 €	945 286, 80 €	965 822, 03 €	999 753, 95 €	918 460, 58 €
Espace aqu ludique Plijadour	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes					
Chapitre 013 – Atténuations de charges	26 863, 00 €	36 447, 71 €	800, 44 €	38 696, 09 €	-
Chapitre 70 - Prestations de service	481 323, 37 €	477 187, 49 €	463 126, 42 €	224 152, 75 €	241 150, 85 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	1 000, 00 €	1 000, 00 €	-	-	-
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	119, 15 €	-	2 805, 12 €	10 819, 20 €	0, 20 €
Total	509 305, 52 €	514 635, 20 €	466 731, 98 €	273 668, 04 €	241 151, 05 €
Coût social	- 483 599, 34 €	- 430 651, 60 €	- 499 090,05€	-726 085,91€	-677 309, 53 €

En 2021, le coût social de la piscine ne retrouve pas son niveau de 2019, il atteint 677 K€. Cette évolution vient de la perte de recette induite par le pass sanitaire et de l'arrêt de l'activité piscine pour les scolaires une partie de l'année.

L'école de musique

Ecole de musique	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Dépenses					
Chapitre 011 - Charges à caractère général	16 478, 32 €	18 548, 93 €	12 910, 02 €	7 948, 86 €	5 182, 71 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	500 444, 21 €	432 645, 30 €	451 191, 41 €	481 764, 10 €	514 272, 64 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 260, 28 €	-	1 500, 00 €	-	82, 02 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	244, 40 €	130, 82 €	437, 73 €	8 391, 76 €	108, 78€
Total	518 427, 21 €	451 325, 05 €	466 039, 16 €	498 104, 72 €	519 646, 15 €
Recettes					
Chapitre 013 – Atténuations de charges	31 285, 73 €	4 345, 64 €	6 256, 31 €	1 915, 90 €	-
Chapitre 70 - Prestations de service	86 291, 60 €	80 843,00 €	103 312, 54 €	28 768, 39 €	64 295, 73 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	50 000, 00 €	50 000, 00 €	50 000, 00 €	47 902, 00 €	45 649, 00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0, 50 €	-	-	0, 10 €	8, 56 €
Total	167 577, 83 €	135 188,64 €	159 568, 85 €	78 586, 39 €	109 953, 29€
Coût social	- 350 849, 38 €	- 316 136, 41€	- 306 470, 31€	-419 518, 33€	-409 692, 86€

En 2021, le coût social de l'école de musique ne retrouve pas son niveau de 2019, il atteint 410 K€. Cette évolution est due au contexte Covid qui amène une baisse de la fréquentation.

La politique enfance jeunesse (maison enfance, C.L.A.J.)

Politique enfance jeunesse	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Dépenses					
Chapitre 011 - Charges à caractère général	113 965, 49 €	127 956, 73 €	132 479, 07 €	137 338, 63 €	139 273, 98 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	278 468, 07 €	299 801, 58 €	284 391, 71 €	285 567, 67 €	263 665, 21 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	469 576, 90 €	524 129, 64 €	516 495, 00 €	526 670, 52 €	548 414, 00 €
Chapitre 66 - Intérêts d'emprunt	6 586, 31 €	-	-	-	-
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	2 894, 40 €	3 200, 00 €	1 372, 65 €	1 000, 00 €	1 500, 00 €
Total	871 491, 17 €	955 087, 95 €	934 738, 43 €	950 576, 82 €	952 853, 19 €
Recettes					
Chapitre 013 – Atténuations de charges	-	-	-	666, 90 €	-
Chapitre 70 - Prestations de service	250 487, 24 €	336 087, 98 €	363 921, 17 €	316 755, 20 €	330 291, 23 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	10 000, 00 €	10 000, 00 €	1 610, 00 €	4 858, 00 €	1 449, 00 €
Chapitre 75 - Autres produits gestion courante	16 701, 04 €	-	27 915, 43 €	18 382, 83 €	21 487, 34 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	-	714, 49 €	1 291, 00 €	-	-
Total	277 188, 28 €	346 802, 47 €	394 737, 60 €	340 662, 93 €	353 227, 57 €
Coût social	- 594 302, 89 €	-608 285, 48 €	-540 000, 83 €	-609 913, 89€	-599 625, 62€

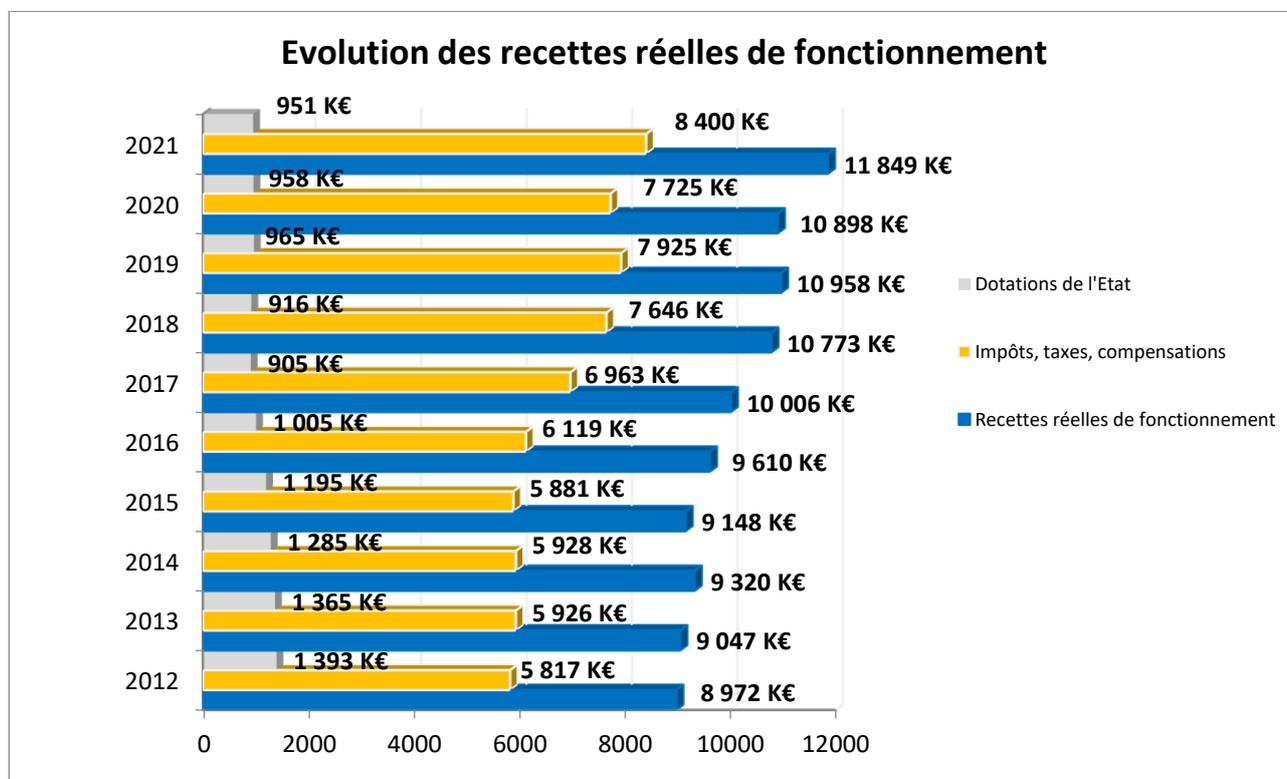
En comparaison avec les années précédentes, le coût social de la politique enfance jeunesse réaugmente du fait des fermetures liées à la Covid19.

Le Centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium

Centre d'Interprétation des Vestiges Archéologiques Vorgium	CA 2018 (14-07 au 31-12)	CA 2019 (année pleine)	CA 2020	CA 2021
Dépenses				
Chapitre 011 - Charges à caractère général	23 937, 00 €	72 798, 89 €	86 626, 15 €	109 710, 32 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	58 250, 00 €	92 580, 81 €	83 412, 26 €	86 393, 26 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				1 195, 20 €
Total	82 187, 00 €	165 379, 70 €	170 038, 41 €	197 298, 78 €
Recettes				
Chapitre 70 - Prestations de service	19 449.45 €	27 165, 35 €	14 228, 30 €	7 168, 50 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	0.00 €	-	-	100 000, 00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels				391, 60 €
Total	19 449.45 €	27 165, 35 €	14 228, 30 €	107 560, 10 €
Coût social	-62 737, 55 €	-138 214, 35 €	-155 810, 11 €	-89 738, 68 €

En 2021, le coût social réel de Vorgium est de 90 K€ du fait de la baisse de fréquentation liée au Covid. La subvention du contrat FEADER LEADER de 100 000€ pour le fonctionnement a été rattachée à l'exercice car elle est en attente de versement de la Région. Le nouvel équipement économique prévu à proximité par la rénovation de la grange actuelle en la transformant en salle de réception et escape game en VR (virtual reality) devrait permettre sur le long terme de bénéficier de recettes supplémentaires et de réduire fortement le coût social de l'équipement.

Les principales recettes de fonctionnement :



En Milliers d'Euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OPERATIONS REELLES DE L'EXERCICE (*)								
RECETTES DE FONCTIONNEMENT COURANT (recettes de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels)	9 216	9 086	9 074	9 941	10 711	10 915	10 707	11 502
Produit de fiscalité directe locale dont	5 297	5 235	5 519	6 318	6 995	7 257	6 978	6 987
- Taxe d'Habitation (T.H.)	1 556	1 704	1 635	1 659	1 741	1 784	1 795	199
- Taxes foncières (T.F.)	45	50	50	564	561	593	590	975
- Cotisation foncière des entreprises (C.F.E.)	1 413	1 428	1 493	1 610	2 411	2 405	2 384	1 457
- Cotisation sur la valeur ajoutée (C.V.A.E.)	820	791	791	788	853	852	859	1 026
- Taxe sur les surfaces commerciales (TAScom)	291	284	361	399	333	334	310	334
- Impôt sur les entreprises de réseau (I.F.E.R.)	61	65	71	75	77	75	74	83
- F.N.G.I.R.	863	756	756	756	755	778	778	778
- F.P.I.C.	164	146	278	166	171	181	188	195
- Autres recettes fiscales (rôle complémentaire)	-	-	84	296	96	255	-	124
- Fraction de T.V.A.								1 816
Dotations et participations dont	2 317	2 232	1 738	1 624	1 563	1 614	1 632	2 804
- Dotation d'intercommunalité	346	246	74	-	30	96	105	115
- Dotation compensation des groupements	939	949	931	905	886	869	853	836
- Dotation compensation taxe professionnelle	454	454	454	454	454	450	448	448
- Dotation de compensation taxe d'habitation et taxes foncières	177	192	146	191	193	199	207	68
- Dotation de compensation CET (CVAE et CFE)							19	

Revenus des immeubles	388	367	352	339	333	305	307	812
Produits des cessions	68	6	494	38	27	12	141	318
								317

En 2019 l'augmentation des produits fiscaux vient d'un rappel de fiscalité de 255 K€ qui ne se retrouve pas en 2020.

L'évolution des recettes fiscales depuis 2012 est due au dynamisme économique du territoire (augmentation de C.F.E. de 900 000€) et à la mise en place du taux de foncier bâti afin de financer des projets d'investissements conséquents et de faire face au désengagement de l'Etat. La baisse des dotations de l'état (-488 K€ depuis 2012) et les transferts de compétence avaient dégradé les finances de la collectivité.

Une fraction de T.V.A. vient remplacer l'ancien produit de taxe d'habitation à compter de 2021.

Les impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre évolue suite à l'évolution de la taxe foncière (+377 K€), à une régularisation de produit fiscal des années antérieures de 124 K€ et à un rappel de C.V.A.E. de 162 K€. Suite à la réforme de la fiscalité, les établissements industriels sont exonérés à hauteur de 50% de foncier bâti et de C.F.E., ces deux recettes sont donc en diminution et font l'objet d'une dotation de compensation.

L'attribution du F.P.I.C. évolue de 7K€ en 2020.

Les dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre évolue de 1 172 K€ en 2021 du fait notamment de la nouvelle dotation de compensation pour la CFE et la taxe foncière de 832 K€, de la fin de la dotation de compensation de la taxe d'habitation et du rattachement de 100 000 € d'aide du leader pour le démarrage de Vorgium.

Les autres recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement comprennent les autres produits de gestion courante (chapitre 75) composés des revenus des immeubles (318 K€), les produits exceptionnels (chapitre 77) (348K€) et les produits financiers (chapitre 76), des atténuations de charge composés des remboursements d'arrêts maladie.

LES CREDITS ENGAGES DANS LES COMMUNES

Dépenses	Carhaix-Plouguer	Poullaouen	Cléden-Poher	Plounévezel	Plévin	Motreff	Saint - Hernin	Kergloff	Le Moustoir	Treffrin	Tréogan
Attribution de compensation	2 205 233€	152 904 €	83 575 €	7 081 €	-	33 253€	12 345€	7 716 €	21 111 €	-	-
Dotation de solidarité communautaire	175 947 €	113 603 €	25 326 €	27 565 €	35 775€	20 495€	35 522€	36 490€	28 271 €	3 906 €	693 €
Fonds de concours			-		-	-	-	-	-	4 604 €	-
TOTAL	2 381 180€	266 507 €	108 901€	34 646 €	35 775€	55 748€	47 867€	44 206€	49 382€	8 510 €	693 €

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS 2021

Le résultat global des budgets

Rappel de la réglementation (article L1612-14 du CGCT) : le déficit du Compte Administratif apprécié toutes sections confondus et tous budgets confondus y compris les reports de dépenses et recettes ne doit pas dépasser 10% des recettes de fonctionnement pour les collectivités de moins de 20 000 habitants.

A la fin de l'exercice 2021, l'excédent global (sans les restes à réaliser) du budget principal et des budgets annexes (ordures ménagères, Kerhervé Est, Kervoasdoué Ouest, Métairie Neuve, Spanc, Transport) s'élevait à 718 K€.